



Evaluation finale

Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)

Burkina Faso, Mali, Niger

Aide à la Décision Economique (ADE s.a.)

Rapport final : 14 août 2025

Date de remise du rapport provisoire : 23 juin 2025

Cette évaluation a été réalisée dans le cadre de la coopération entre le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Belgique.

Le rapport a été rédigé par des experts externes indépendants.

Les opinions exprimées dans ce document représentent les points de vue des auteurs et ne sont pas nécessairement partagées par Enabel, la Coopération belge ou les autorités du Burkina Faso, du Mali, du Niger.

Table des matières

Acronymes	4
Fiche du projet/programme de coopération	6
Remerciements	8
Équipe d'évaluation	8
1 Historique et contexte	9
1.1 Contexte du projet	9
1.2 Contribution aux stratégies sectorielles nationales et régionales	10
1.3 Éléments clés de la stratégie de l'intervention	11
1.4 Facteurs déterminants liés au contexte	12
1.5 Gouvernance de l'intervention.....	14
1.6 Principaux changements par rapport aux termes de référence (TdR)	14
2 Objectifs et méthodologie.....	16
2.1 Objectifs de l'évaluation et questions évaluatives.....	16
2.2 Champs de l'évaluation	16
2.3 Utilisateurs et résultats attendus	17
2.4 Méthodologie de mise en œuvre	17
2.5 Sources d'information et défis rencontrés.....	17
2.6 Échantillonnage et représentativité	18
2.7 Contraintes et gestion des limites	19
2.8 Normes éthiques appliquées.....	19
3 Analyse et constats	20
3.1 Analyse de la performance.....	20
3.2 Analyse approfondie	24
4 Conclusions	61
5 Recommandations.....	62
6 Leçons apprises	65
7 Annexes	67
Annexe 1 – Termes de référence.....	67
Annexe 2 – Rapport de démarrage finalisé	67
Annexe 3 – Matrice d'évaluation.....	67
Annexe 4 – Liste des documents et sources d'information consultés	67
Annexe 5 – Liste des personnes consultées	67
Annexe 6 – Agenda final de la mission (réelle).....	67
Annexe 7 – Présentation synthétique utilisée pour le débriefing	67

Acronymes

Sigle	Signification
AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AFD	Agence Française de Développement
AGED	Action pour la Gestion de l'Environnement et le Développement
APESS	Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
ARAA	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARC	African Risk Capacity
BAB	Banque d'Aliment Bétail
CAD / OCDE	Comité d'Aide au Développement / Organisation de Coopération et de Développement Économiques
CASSECS	Carbon Sequestration and Soil Restoration project
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CIRDES	Centre International de Recherche-Développement sur l'Élevage en zone Subhumide
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CILSS	Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
COS	Comité d'Orientation Stratégique
CRSA	Centre Régional de Santé Animale
CTS	Comité Technique de Suivi
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
ECTAD	Emergency Centre for Transboundary Animal Diseases (FAO)
ECOWAP	ECOWAS Agricultural Policy (Politique Agricole de la CEDEAO)
ENABEL	Agence belge de développement
FSRP	Food Systems Resilience Program
GDT	Gestion durable des Terres
GES	Gaz à Effet de Serre
GRET	Groupe de Recherches et d'Échanges Technologiques
HIMO	Haute Intensité de Main-d'œuvre
IA	Intelligence Artificielle
IER	Institut d'Économie Rurale (Mali)
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (Burkina Faso)
INSAH	Institut du Sahel (CILSS)
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
LABOCEL	Laboratoire Central de l'Élevage (Niger)
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire (Mali)
LuxDev	Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement
MOOC	Massive Open Online Course
NDVI	Normalized Difference Vegetation Index
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
OS	Objectif Spécifique
OXFAM	Oxford Committee for Famine Relief (ONG internationale)

PRISMA	Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest
PRAAP	Projet d'Appui à l'Amélioration de la Productivité agricole
PRADEL	Projet d'Appui à la Résilience de l'Élevage
PRAOP	Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles
RBM	Réseau Billital Maroobé
RECA	Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger
REPO	Renforcement de la Production et de l'Organisation pastorale
REVAP	Renforcement de la Valorisation des Espaces Pastoraux
RRSA	Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire
Sciensano	Institut belge des sciences de la santé
SPAI	Sous-Produits Agro-Industriels
TDR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UCP	Unité de Coordination du Projet
UGP	Unité de Gestion du Projet
UPM	Universidad Politécnica de Madrid
VSF	Vétérinaires Sans Frontières

Fiche du projet/programme de coopération

Titre	PRISMA : Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest
Code du projet	NER2100211
Zone d'intervention	La CEDEAO et ses pays sahéliens : le Niger, le Mali et le Burkina Faso
Secteur(s) prioritaires(s) Global Challenge(s)	Elevage/pastoralisme, Agroécologie
Pays partenaire(s)	Mali, Niger, Burkina Faso
Institution(s) partenaire(s)	Enabel, LuxDev, AECID
Budget total	Contribution UE : 6 000 000 €, contribution AECID : 495 000 €
Date de début et de fin de la convention spécifique	Début : 30 novembre 2021 Fin : 30 avril 2026
Date de début et date de fin attendue de mise en œuvre	Date de démarrage : le 1 janvier 2022 Date de fin : 31 décembre 2025
Impact	Contribuer à une transformation agroécologique adaptée au changement climatique des systèmes d'agro-pastoralisme pour les rendre plus productifs, résilients et sains pour les animaux, les humains et l'environnement.
Outcome	OS1 : Améliorer la disponibilité et l'accès aux ressources pastorales par des pratiques de gestion durable capables de s'adapter au changement climatique, testées par la recherche et connues par les acteurs techniques et sociaux. OS2 : Améliorer la disponibilité et l'accès à l'aliment bétail de qualité au niveau régional, à travers une meilleure production et organisation de la distribution. OS3 : Limiter les risques liés à la consommation de lait local pour la santé humaine à travers un meilleur contrôle des zoonoses dans la filière de l'élevage pastoral. OS4 : Contribuer à des politiques et stratégies sectorielles nationales et régionales à travers une bonne concertation avec les acteurs influents et une bonne communication des connaissances générées
Outputs	OS1.R1 : Les conditions nécessaires pour une mise à l'échelle de bonnes pratiques existantes et innovantes de gestion des ressources pastorales durables, apaisés et efficaces, sont identifiées et capitalisées OS1.R2 : Des outils d'aide à la décision sont élaborés à partir des résultats de la recherche, concernant l'amélioration de la gestion des pâturages et l'adaptation au changement climatique OS2.R1 : Les capacités de distribution d'aliments sont améliorées pour les banques d'aliment bétail (BAB) et les éleveurs transhumants OS2.R2 : Les capacités ont été renforcées pour améliorer la

	disponibilité et l'accès à des aliments du bétail de qualité en Afrique de l'Ouest OS3.R1 : La prévalence des principales zoonoses et leur impact sur la santé humaine via la consommation de lait sont connus et suivis par les services techniques compétents OS3.R2 : Les acteurs de la filière lait sont renforcés dans la prise de décisions informées visant à réduire la prévalence des zoonoses dans la filière lait OS4.R1 : Les échanges et le partage d'information entre les acteurs clés autour des différents thèmes de l'Action sont assurées OS4.R2 : La communication, le renforcement de capacités et le dialogue autour des résultats obtenus et des connaissances générées est assurée au niveau national, régional et international
Période couverte par l'évaluation	01 janvier 2022 au 2ème trimestre 2025.

Remerciements

L'équipe d'évaluation voudrait remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et institutions qui ont contribué à la réalisation de cette évaluation finale du projet PRISMA.

Nos remerciements s'adressent particulièrement aux équipes des agences de mise en œuvre (Enabel, LuxDev, et AECID/ARAA) pour leur disponibilité, leur transparence et leur appui logistique tout au long du processus de l'évaluation. Nous exprimons également notre gratitude aux membres des Task Forces nationales et des laboratoires d'innovation dont les contributions ont enrichi les analyses.

Nous remercions sincèrement les chercheurs et techniciens des centres de recherche et universités partenaires, notamment les institutions de recherche régionales (CIRDES, INSAH), nationales (INERA au Burkina Faso, IER au Mali, INRAN et Université Abdou Moumouni au Niger), et internationales (Université de Liège, Sciensano, Université du Luxembourg, Université Polytechnique de Madrid, CIRAD), pour leur engagement scientifique et leur disponibilité. Nos remerciements vont également aux laboratoires nationaux, aux représentants des ministères sectoriels, ainsi qu'aux ONG et organisations professionnelles (VSF, Oxfam, RBM, AGED, GRET) pour la richesse des échanges, leur collaboration active et leur contribution précieuse aux différentes phases de l'évaluation.

Enfin, nous saluons la participation active de toutes les personnes interrogées dans les trois pays, malgré des contextes souvent difficiles, ainsi que l'appui des consultants locaux qui ont permis de documenter le projet au plus près des réalités de terrain.

Équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation était composée de :

M. BELEMVIRE Adama, consultant national (Burkina Faso), expert principal, ayant assuré la collecte des données au Burkina Faso, au Niger et au Mali.

Mme MAMOUDOU Hadjara, consultante nationale (Niger), intervenant pour l'appui à la collecte des données et à l'organisation des entretiens au Niger.

M. CAMARA Siaka, consultant national (Mali), intervenant pour l'appui à la collecte des données et à l'organisation des entretiens au Mali.

M. CATHALA Hubert, expert assurance qualité.

1 Historique et contexte

1.1 Contexte du projet

Le projet PRISMA s'inscrit dans le contexte sahélien où l'élevage, pratiqué par près de 80 % des familles rurales, représente une activité économique principale pour plus de 50 millions de personnes¹. Il s'agit d'un système agropastoral fondé principalement sur la mobilité du bétail à la recherche de pâturages saisonniers. Deux types de systèmes d'élevage sont concernés : le pastoralisme mobile, qui dépend de la disponibilité et de l'accès aux ressources naturelles dans un environnement de plus en plus contraignant, et l'agro-pastoralisme sédentaire, qui s'organise autour d'une complémentarité entre culture et élevage, mais qui reste exposé à la pression foncière, à la pauvreté des sols et à la dégradation écologique².

Ces systèmes sont confrontés à de nombreux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Sur le plan économique, la baisse de productivité liée aux sécheresses, aux crises fourragères et à la faible organisation des filières pèse sur les revenus des éleveurs. Sur le plan social, les conflits entre éleveurs et agriculteurs se multiplient, exacerbés par la compétition pour les ressources, la marginalisation des jeunes et des femmes, et l'absence de gouvernance locale efficace. Sur le plan environnemental, la dégradation continue des terres, les effets du changement climatique et l'absence d'alternatives énergétiques durables fragilisent davantage les systèmes pastoraux. À cela s'ajoute la question de la santé, notamment les zoonoses (telles que la tuberculose et la brucellose), qui affectent à la fois les troupeaux et les consommateurs de lait cru, dans un contexte de faible couverture vétérinaire et de systèmes d'alerte peu réactifs.

Le contexte institutionnel et législatif dans lequel s'inscrit le projet est structuré autour d'un ensemble de politiques régionales et nationales. Le projet s'aligne sur les stratégies de la CEDEAO (notamment l'ECOWAP), sur les plans nationaux d'adaptation au changement climatique, les réformes foncières et les stratégies pastorales en cours. Il s'appuie sur des dispositifs en émergence autour de l'approche « Une Seule Santé » et sur les politiques d'intégration régionale pour renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des communautés agropastorales.

La question de l'aliment bétail constitue un nœud critique dans le fonctionnement du système pastoral sahélien. Les déficits fourragers récurrents, combinés à des contraintes de mobilité et à une pénurie de matières premières locales, rendent l'accès à des aliments de qualité difficile, en particulier pendant les périodes de soudure. Le marché de l'aliment bétail reste peu structuré, les banques d'aliment bétail sont insuffisamment approvisionnées et les produits disponibles sont parfois contaminés (notamment par les aflatoxines). Le projet PRISMA entend donc renforcer la production, la qualité et la distribution de ces aliments, en s'appuyant sur des mécanismes comme les réserves régionales, les achats groupés, les contrats de préachat, et les assurances indicielles.

La filière lait et les questions sanitaires associées constituent également un domaine d'intervention majeur du projet. Les zoonoses transmissibles à l'homme par la consommation de lait non traité, comme la tuberculose ou la brucellose, posent un risque important de santé publique. Le projet prévoit des études de prévalence, le renforcement des capacités des services vétérinaires et la cocréation de solutions innovantes avec les acteurs de la filière, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes qui interviennent dans la collecte, la transformation et la commercialisation du lait.

¹ PRISMA. 2021. Annexe 1 DTA corrigé

² PRISMA. 2021. Annexe 1 DTA corrigé

La gestion durable des ressources naturelles est au cœur des dynamiques pastorales. Or, la mobilité du bétail, qui en est le socle, est aujourd'hui menacée par la fermeture des couloirs de transhumance, les conflits d'usage et la compétition foncière. PRISMA entend renforcer la gouvernance locale des ressources pastorales en s'appuyant sur la cartographie participative, la sécurisation des itinéraires de transhumance, et l'élaboration de conventions locales. Le projet facilite également la concertation entre collectivités territoriales, services techniques et organisations d'éleveurs pour garantir un accès équitable, durable et apaisé aux ressources pastorales.

Dans le contexte des engagements climatiques internationaux, PRISMA explore la possibilité d'intégrer le pastoralisme aux mécanismes de finance carbone. Les pratiques pastorales, lorsqu'elles sont bien gérées, peuvent contribuer à la séquestration du carbone et à l'atténuation des effets climatiques. Le projet vise à documenter ces contributions à travers des données robustes, à tester des modèles économiques viables de crédit carbone adaptés au pastoralisme, et à appuyer la structuration de projets pilotes. Il s'appuie pour cela sur des outils de télédétection, des partenariats techniques et un accompagnement ciblé des institutions locales.

Le projet accorde une attention particulière au dialogue politique et à la structuration d'un plaidoyer fondé sur les réalités du terrain. À la suite du retrait progressif d'instances régionales telles que la CEDEAO, PRISMA a mis en place des Task Forces nationales pour porter les préoccupations des acteurs pastoraux. Ces espaces de dialogue favorisent la formulation de propositions sur des enjeux clés comme le foncier, la santé animale, les corridors de transhumance ou encore l'accès aux intrants. En renforçant les capacités des organisations de producteurs, des interprofessions et de la société civile, le projet contribue à améliorer l'ancrage institutionnel du pastoralisme et à en faire un levier stratégique dans les politiques publiques de résilience et de sécurité alimentaire.

1.2 Contribution aux stratégies sectorielles nationales et régionales

Le projet PRISMA s'inscrit dans une dynamique d'alignement sur les priorités nationales et régionales des pays sahéliens (Niger, Mali, Burkina Faso), ainsi que sur celles de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il contribue directement aux stratégies sectorielles relatives à l'élevage, à la sécurité alimentaire, à la gestion durable des ressources naturelles et à l'adaptation au changement climatique. En mettant l'accent sur le développement des systèmes pastoraux et agropastoraux, PRISMA répond aux orientations majeures des politiques publiques visant à renforcer la résilience des éleveurs et à sécuriser les moyens de subsistance en zone sahélienne.

Au niveau national, l'intervention s'aligne sur les engagements exprimés dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) des pays sahéliens concernés. Au Burkina Faso, cette convergence se manifeste à travers l'engagement identifié comme E2, portant sur la délimitation et l'aménagement des zones à vocation pastorale. Au Mali, le projet s'inscrit dans une dynamique similaire, avec une attention spécifique à l'aménagement pastoral résilient au changement climatique, visant notamment à atténuer les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Au Niger, les engagements prioritaires auxquels le projet répond concernent la restauration des terres agro-sylvo-pastorales ainsi que la régénération naturelle assistée. Ces axes d'intervention traduisent une volonté commune de renforcer la résilience des systèmes pastoraux tout en soutenant la durabilité environnementale.

Les indicateurs associés à ces engagements dans le cadre des CDN sont multiples. Ils incluent l'évolution de la biomasse naturelle dans les zones pastorales, mesurée par des outils de

télédétection comme l'indice NDVI, l'augmentation des superficies de terres bénéficiant de pratiques de gestion durable, et la progression du nombre de projets intégrant les recommandations sur la gestion et la restauration des ressources pastorales. À cela s'ajoute le suivi de la prévalence des zoonoses telles que la tuberculose et la brucellose, qui affectent à la fois les troupeaux et la santé publique. La disponibilité et l'accessibilité en aliments bétail de qualité, comparée aux périodes de crise antérieures, constitue également un indicateur pertinent de l'impact du projet sur la résilience des systèmes d'élevage.

Concernant la valorisation carbone, le projet PRISMA prévoit un ensemble d'activités visant à mesurer et à certifier la séquestration de carbone réalisée à travers la restauration des écosystèmes pastoraux. L'un des objectifs est d'élaborer un référentiel permettant de quantifier les émissions de gaz à effet de serre et la séquestration de carbone par les sols, les herbacées et les ligneux. Ce référentiel s'appuiera sur un système de suivi, notification et vérification (MRV) en cohérence avec les exigences des CDN, afin d'assurer la traçabilité et la fiabilité des données recueillies. Le projet ambitionne ainsi d'établir un bilan carbone intégral du pastoralisme dans les zones d'intervention, en tenant compte aussi bien des émissions liées à l'activité (comme le méthane entérique) que des capacités de captation du carbone par les espaces restaurés.

Même si aucune valeur chiffrée unique du crédit carbone attendu n'est précisée dans le document, PRISMA vise à démontrer que la mise en œuvre d'initiatives de gestion durable des ressources en milieu pastoral peut générer des crédits carbone suffisants pour être valorisés sur les marchés libres, comme celui de la Fondation Plan Vivo. L'approche adoptée consiste à tester des modèles de compensation carbone techniquement fiables, économiquement viables et socialement acceptés, en particulier dans les zones de forte vulnérabilité. Par cette démarche, le projet entend renforcer l'accès des pays sahéliens au marché international du carbone tout en générant des bénéfices directs pour les communautés pastorales engagées dans la restauration écologique.

Au niveau régional, le projet PRISMA s'articule avec la Politique Agricole de la CEDEAO (ECOWAP) et le Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIASAN). Il complète également la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) en intégrant un volet dédié à l'aliment bétail, essentiel pour anticiper les crises pastorales. Enfin, en ciblant les zoonoses liées à la filière lait (tuberculose, brucellose), le projet s'aligne sur les plans nationaux de santé animale et humaine, ainsi que sur l'approche « Une Seule Santé » promue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et portée au niveau de la CEDEAO par le Centre Régional de Santé Animale (CRSA) pour une gouvernance intersectorielle.

1.3 Éléments clés de la stratégie de l'intervention

La théorie du changement du projet repose sur une articulation en trois étapes. D'abord, une phase de production de connaissances à travers la recherche appliquée et la capitalisation d'initiatives locales existantes. Ensuite, une phase de mise à l'échelle de pratiques éprouvées et innovantes par les acteurs locaux, favorisée par le renforcement de leurs capacités. Enfin, une phase de dialogue politique et d'influence pour intégrer les résultats dans les stratégies nationales et régionales. Cette logique s'appuie sur l'idée que l'adaptation des systèmes agropastoraux au changement climatique et aux mutations socio-économiques ne peut être durable sans une transformation des pratiques,

des politiques et des rapports de pouvoir entre les acteurs du territoire³.

En abordant les systèmes pastoraux sahéliens dans leur diversité, le projet PRISMA propose une réponse intégrée aux défis identifiés. Il articule les dimensions de productivité, de résilience et de durabilité des systèmes, en liant l'amélioration des pratiques de gestion des ressources, l'accès à l'aliment bétail, la sécurité sanitaire du lait et la gouvernance multi-acteurs. En mobilisant les outils de la recherche, de l'innovation sociale et des politiques publiques, PRISMA ambitionne de contribuer à une transformation agroécologique profonde, au bénéfice des populations pastorales et agropastorales de la région⁴.

Les acteurs chargés de la mise en œuvre incluent trois agences de coopération : Enabel (Belgique), responsable de la gestion pastorale et la santé animale (OS1 et OS3) ; AECID (Espagne) spécialisée dans les Banques d'aliment bétail et qui coordonne les actions régionales avec la CEDEAO à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation - ARAA (OS2) ; et LuxDev (Luxembourg), pionnière dans les innovations liées aux crédits carbone (OS1). L'Objectif Spécifique 4 (OS4), visant à influencer les politiques sectorielles, est mis en œuvre conjointement par les trois agences sous la coordination de l'ARAA, afin d'assurer une cohérence globale de l'action et une capitalisation régionale des résultats.

Les partenaires locaux jouent un rôle central, notamment les organisations pastorales (Réseau Billital Maroobé), les centres de recherche du Nord et du Sud (AGRHYMET, CIRDES, INSAH, CIRAD, GRET, Sciensano), les universités (Abdou Moumouni au Niger, Joseph Ki Zerbo au Burkina, Bayero Kano au Nigeria, Liège, Luxembourg, Polytechnique de Madrid), les ONG internationales (Oxfam, VSF-B) et les ministères techniques (Agriculture, Elevage, Santé, Environnement) et les groupes thématiques et task force. Ces collaborations assurent une appropriation locale des résultats et une articulation avec les priorités nationales.

1.4 Facteurs déterminants liés au contexte

Plusieurs facteurs externes majeurs ont fortement influencé la mise en œuvre du projet PRISMA, tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Ces facteurs relèvent principalement de l'environnement sécuritaire, politique, diplomatique et économique dans lequel le projet a évolué.

Tout d'abord, le contexte sécuritaire régional s'est considérablement détérioré. Les trois pays d'intervention – Burkina Faso, Mali et Niger – ont été confrontés à une intensification des violences armées, au terrorisme, aux conflits intercommunautaires, ainsi qu'à la criminalité transfrontalière. Cette insécurité généralisée a entraîné des restrictions de mobilité pour les équipes de terrain et les bénéficiaires, rendant difficile l'accès à certaines zones, notamment pour la collecte de données ou la mise en œuvre d'activités pilotes.

Pour y faire face, le projet a adapté ses modalités de mise en œuvre : il s'est concentré sur les zones plus sécurisées, a eu recours à des outils numériques pour maintenir les échanges, et s'est appuyé sur des acteurs locaux – notamment des organisations professionnelles pastorales, des ONG nationales, des services techniques décentralisés, des représentants communautaires, ainsi que des institutions de recherche nationales disposant d'un fort ancrage territorial. Dans les zones à accès restreint, ces partenaires ont été mobilisés pour conduire les enquêtes de terrain (par exemple sur les zoonoses, les banques d'aliment bétail), assurer le suivi d'initiatives (comme la gestion des

³ PRISMA. 2021. Annexe 1 DTA corrigé

⁴ PRISMA. 2024. Rapport Résultats Intervention PRISMA, PRISMA. 2022. Rapport Résultats Intervention PRISMA, PRISMA. 2023. Rapport Résultats Intervention PRISMA.

ressources pastorales ou le crédit carbone), et poursuivre certaines analyses scientifiques essentielles au projet.

Au Niger, la situation a été particulièrement délicate en raison de la suspension temporaire des activités à la suite du coup d'État de juillet 2023. Cette interruption, qui a duré environ 4,5 mois, a causé d'importants retards. Après la levée partielle des restrictions, seules des activités sans implication directe des autorités administratives ont pu être menées. Dans ce cadre contraignant, certaines actions ont pu se poursuivre grâce à l'engagement d'acteurs locaux tels qu'AREN (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger), des groupements d'éleveurs, ainsi que des institutions de recherche et de diagnostic nationales comme le LABOCEL (Laboratoire central de l'Élevage) pour les analyses sur la brucellose et la tuberculose, LASDEL pour les enquêtes socio-anthropologiques, et l'Université Abdou Moumouni (UAM) pour la validation des modules de formation, le recrutement et la formation des enquêteurs.

Le Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) au Mali et le Centre International de Recherche-Développement sur l'Élevage en zone Subhumide (CIRDES) au Burkina Faso ont joué un rôle technique central dans la conduite des études sur les zoonoses, tandis que l'Institut d'Économie Rurale (IER) a contribué aux analyses sociales et épidémiologiques. De même, au Burkina Faso, l'INERA (Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles) a collaboré avec le CIRAD dans le cadre des travaux sur le carbone, et l'INSAH (Institut du Sahel), partenaire régional basé à Bamako, a conduit une capitalisation régionale sur les pratiques innovantes de gestion pastorale.

Par ailleurs, des structures locales telles que TASSAGHT, RECOPA, CRUS et AREN ont été contractualisées au Mali, au Burkina Faso et au Niger pour mettre en œuvre certaines activités en lien avec les dispositifs de la CEDEAO et d'Oxfam (par exemple : développement d'applications pour la réservation d'aliment bétail, campagnes de sensibilisation, contractualisation avec les BAB).

Sur le plan politique et diplomatique, l'événement majeur a été le retrait simultané des trois pays du projet de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans un contexte de tensions prolongées avec les partenaires occidentaux. Cette rupture a entraîné des répercussions directes sur la gouvernance régionale du projet. En particulier, elle a compromis l'organisation du plaidoyer politique au niveau régional, initialement prévu sous l'égide de l'ARAA (agence de la CEDEAO), et a rendu caduque la participation de ces États aux instances régionales de pilotage du projet. Pour atténuer ces effets, PRISMA a réorienté sa stratégie en créant une Task Force nationale capable de reprendre le plaidoyer au niveau national, afin de maintenir une dynamique politique malgré la perte du cadre régional institutionnel.

Au niveau économique, le projet a été affecté par une inflation régionale exacerbée par la persistance des sanctions économiques imposées aux trois pays. Cette inflation a touché les coûts des transports, des intrants, du matériel, des services et des denrées essentielles. La période de soudure agropastorale a également été particulièrement difficile : un déficit fourrager significatif s'est fait sentir dès le début de la campagne 2023–2024, ce qui a aggravé les vulnérabilités des ménages éleveurs, d'autant plus que les prix des animaux ont chuté, détériorant les termes de l'échange. Paradoxalement, la saison des pluies 2024 a ensuite été bonne, générant une biomasse excédentaire, mais les inondations qui s'en sont suivies ont causé d'importantes pertes de bétail.

Enfin, la restructuration des partenariats a été nécessaire, du fait de l'arrêt ou du désengagement de plusieurs acteurs de coopération dans la région. Cela a notamment impacté certaines initiatives pilotes, comme celles liées au crédit carbone, dont le suivi sur le terrain est devenu difficile, voire impossible, faute de conditions sécuritaires adéquates pour répondre aux exigences des standards

internationaux (par exemple, Plan Vivo).

1.5 Gouvernance de l'intervention

Initialement, la gouvernance stratégique du projet reposait sur un Comité d'Orientation Stratégique (COS), co-présidé par le Commissariat aux Affaires Economiques et à l'Agriculture de la CEDEAO et la Délégation de l'Union européenne (DUE). Ce comité a tenu sa première réunion officielle le 20 octobre 2022 à Niamey, sous l'égide du bureau de la CEDEAO au Niger. Lors de cette rencontre, il a été recommandé d'intégrer le projet PRISMA dans les structures régionales existantes, notamment les comités techniques de suivi (CTS) et les comités régionaux de pilotage de l'ARAA, selon les thématiques concernées (zoonoses, gestion pastorale, alimentation bétail, carbone). Depuis cette orientation, le projet PRISMA a été présenté et discuté dans les différents CTS et comités régionaux de pilotage de la CEDEAO entre 2023 et 2025, au même titre que d'autres projets régionaux prioritaires (FRSP, PRAOP, PACBAO, PAOLAO, PRIMA, Stocks II). PRISMA y est perçu comme un projet intégrateur offrant de fortes synergies avec d'autres initiatives régionales. Cependant, plusieurs facteurs ont limité la pleine participation des États membres au COS : les contraintes de calendrier et, dans un second temps, le contexte politique marqué par le retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso des instances de la CEDEAO. Ces éléments ont progressivement affaibli le rôle du COS en tant qu'organe de pilotage actif du projet, sans remettre en cause pour autant l'ancrage du projet dans les mécanismes sectoriels de la CEDEAO.

A un autre niveau, la gouvernance des agences était organisée autour d'Unités de Gestion de Projet (UGP) organisées par agence. Le document initial prévoyait en plus, une Unité de Coordination du Projet (UCP), pour assurer la coordination d'ensemble du projet. Il indiquait que l'UGP d'Enabel endosse ce rôle d'UCP, cumulant ainsi la coordination régionale, le suivi financier et le reporting. Cette fusion a simplifié les processus, mais a augmenté la charge de travail pour Enabel.

1.6 Principaux changements par rapport aux termes de référence (TdR)

Un des ajustements majeurs relevés par l'équipe d'évaluation, et qui a marqué l'évolution du projet, est l'introduction des Task Forces sur le plan opérationnel, bien qu'elles n'aient pas été prévues initialement dans la formulation du projet. Le concept de « Task Force » fait référence à un groupe de travail national, mis en place spécifiquement pour conduire le dialogue politique dans les pays d'intervention du projet – Burkina Faso, Mali et Niger – dans un contexte de retrait de ces trois États de la CEDEAO. Ce retrait a généré des tensions institutionnelles et politiques qui ont entravé la participation directe de ces pays aux mécanismes de dialogue régional coordonnés par la CEDEAO, notamment dans le cadre du plaidoyer politique initialement envisagé sous l'égide de l'ARAA. Toutefois, il convient de souligner que malgré ce contexte difficile, l'ARAA est restée un acteur opérationnel central dans le financement et l'appui à la mise en œuvre de l'objectif spécifique 4 du projet. Des activités essentielles – renforcement des capacités, élaboration de stratégies, plans d'actions de plaidoyer – ont pu être conduites grâce à ce soutien, et le cadre CEDEAO demeure pertinent, notamment pour traiter les problématiques transfrontalières qui nécessitent une collaboration entre les pays sahéliens et côtiers. La création des Task Forces a donc constitué une mesure complémentaire, visant à relocaliser et adapter le plaidoyer politique au niveau national, en s'appuyant sur des acteurs locaux déjà légitimes et engagés dans les dynamiques politiques du pastoralisme. Ces Task Forces ont ainsi permis de maintenir une dynamique de dialogue dans un environnement institutionnel fragilisé, tout en préparant le terrain à de futures synergies régionales. D'ailleurs, la mise en place récente de comités de négociation entre l'Alliance des États du Sahel (AES) et la CEDEAO offre des perspectives pour redéfinir des cadres de collaboration politique

transversaux.

2 Objectifs et méthodologie

2.1 Objectifs de l'évaluation et questions évaluatives

Conformément aux termes de référence, l'évaluation vise deux objectifs complémentaires :

- **Objectif 1 : Évaluer la performance de mise en œuvre du projet**, selon les critères du CAD de l'OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, impact). Il s'agit d'analyser dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs initiaux, et a contribué à la transformation agroécologique durable dans les systèmes agropastoraux.
- **Objectif 2 : Analyser la conception du projet**, en identifiant les éléments qui ont facilité ou entravé la mise en œuvre, avec un accent sur le potentiel d'apprentissage, d'innovation, de complémentarité et de collaboration inter-agences et multi-acteurs.

L'évaluation vise à formuler des recommandations concrètes, mais également à dégager des enseignements applicables à d'autres projets similaires, qu'ils soient multi-acteurs, multi-pays, financés par l'Union européenne ou inscrits dans le cadre de l'initiative DeSIRA+.

Les objectifs ont été traduits sous forme de questions évaluatives permettant de documenter les forces, les limites et les perspectives du projet PRISMA. Ce procédé a été conduit dans une logique d'amélioration continue et de capitalisation pour une éventuelle phase ultérieure. Ainsi, les questions évaluatives qui ont guidé l'analyse étaient au nombre de sept comme suit :

- QE1 : Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle progressé vers l'atteinte de ses objectifs et des changements souhaités ?
- QE2 : Dans quelle mesure l'approche partenariale multi-niveaux (inter-agences, entre centres de recherche, et entre centres de recherche et acteurs de terrain) a-t-elle contribué à promouvoir l'apprentissage et l'innovation durables dans le cadre du projet PRISMA ?
- QE3 : Dans quelle mesure les synergies et les complémentarités entre le PRISMA et les projets en cours ou réalisés par les agences partenaires ou d'autres acteurs, ont-elles renforcé l'atteinte potentielle des effets de l'intervention et le partage des connaissances produites ?
- QE4 : Dans quelle mesure le dispositif de mise en œuvre était adapté aux besoins et changements souhaités ?
- QE5 : Quels sont les effets non intentionnels du projet (positifs et/ou négatifs) qui peuvent être observés ?
- QE6 : Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré les enjeux liés au genre dans la stratégie et, concrètement, dans sa mise en œuvre ?
- QE7 : Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré les enjeux liés à l'environnement dans la stratégie et, concrètement, dans la mise en œuvre du PRISMA ?

2.2 Champs de l'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble du projet PRISMA, mis en œuvre dans trois pays sahéliens (Mali, Niger, Burkina Faso) de janvier 2022 à décembre 2025. Elle couvre l'ensemble des quatre objectifs spécifiques du projet : l'amélioration de l'accès aux ressources pastorales (OS1), l'accès à l'aliment bétail de qualité (OS2), la réduction des risques sanitaires liés à la consommation de lait (OS3), et l'influence des politiques publiques à travers le plaidoyer fondé sur la recherche (OS4).

La période couverte par l'évaluation s'étend du 1er janvier 2022 jusqu'au deuxième trimestre 2025,

et l'évaluation doit s'inscrire dans une phase de préclôture, qui débute en juillet 2025. Le champ thématique couvre donc les volets productif, sanitaire, environnemental, organisationnel et politique, liés aux systèmes agropastoraux dans un contexte de changement climatique.

Le champ géographique couvre les trois pays de mise en œuvre, mais avec des limitations liées à l'insécurité. L'évaluation prévoit une présence terrain ciblée dans les capitales (Bamako, Ouagadougou, Niamey) et quelques sites secondaires jugés accessibles (ex. : Tahoua, Dosso, Fada N'Gourma, Sikasso, Mopti). L'évaluation a dû s'adapter aux conditions sécuritaires locales, et inclure des entretiens à distance si nécessaire.

2.3 Utilisateurs et résultats attendus

L'évaluation est destinée à plusieurs catégories d'utilisateurs :

- À l'équipe du projet (UCP, UGPs), afin d'optimiser la mise en œuvre de la phase finale ;
- Aux bailleurs et agences d'exécution (UE, Enabel, AECID/ARAA, LuxDev), pour éclairer la décision sur une éventuelle phase II ou un appui via DeSIRA+ ;
- Aux institutions nationales et à la CEDEAO, pour favoriser l'intégration des résultats dans les politiques publiques ;
- Aux organisations pastorales et de la société civile, notamment par l'intermédiaire de la Task Force de plaidoyer.

Les résultats attendus sont un rapport final avec des conclusions équilibrées sur la performance du projet, des recommandations concrètes pour améliorer sa mise en œuvre et des leçons apprises sur les mécanismes d'innovation et de collaboration multi-acteurs.

2.4 Méthodologie de mise en œuvre

La méthodologie mise en œuvre pour la conduite de l'évaluation repose sur une approche participative et qualitative, articulée en quatre phases principales. La première phase est une revue documentaire approfondie des rapports annuels, conventions, études techniques et documents de suivi-évaluation. La deuxième phase consiste en des entretiens semi-structurés avec plus de 70 acteurs clés, dont des coordinateurs de projet, des bailleurs, des ministères et des chercheurs, utilisant des guides adaptés à chaque profil. La troisième phase intègre des groupes de discussion avec des acteurs locaux pour explorer des thématiques complexes, comme le plaidoyer et la durabilité. La quatrième phase applique une triangulation des données, croisant au moins deux sources (entretiens, documents, observations) pour renforcer la validité des conclusions. Le ciblage des groupes prioritaires inclut les décideurs, les acteurs techniques (centres de recherche, laboratoires), les acteurs locaux (task force, groupes de travail) et les ONG locales. Globalement l'évaluation a utilisé une approche participative et inclusive, avec des entretiens semi-structurés, la revue documentaire, une matrice d'évaluation, et une restitution des résultats préliminaires (après mission) à l'ensemble des parties prenantes. Elle a combiné analyse qualitative et quantitative, tout en intégrant les données de suivi disponibles (M&E, rapports de résultats, études produites par le projet).

2.5 Sources d'information et défis rencontrés

L'évaluation s'est appuyée sur une combinaison de sources primaires et secondaires permettant de trianguler les données et d'assurer la solidité des analyses. Les sources primaires comprennent 70 entretiens semi-directifs menés auprès de personnes ressources identifiées dans les termes de

référence, incluant des représentants d'agences d'exécution, de bailleurs, de partenaires techniques et de structures locales. Cette sélection a été élargie à d'autres acteurs locaux pertinents identifiés au cours de la mission terrain. Les sources secondaires regroupent un ensemble de documents techniques et stratégiques : matrices d'indicateurs, rapports de référence (baseline), rapports d'étape, ainsi que des publications académiques et des documents de politiques publiques nationales en lien avec les thématiques du projet.

Par ailleurs, des biais de désirabilité sociale ont été identifiés lors de certains entretiens. En effet des personnes interrogées donnent souvent des réponses qu'elles estiment socialement acceptables, valorisantes ou attendues, plutôt que de dire ce qu'elles pensent ou vivent réellement. Ceci est vrai pour les bénéficiaires, et beaucoup moins pour les opérateurs et / ou autres PTF. Pour réduire l'impact de ces biais sur les conclusions, les évaluateurs ont utilisé la triangulation, c'est-à-dire qu'ils ont croisé plusieurs sources d'information (entretiens avec différentes parties prenantes, documents du projet, observations de terrain, etc.). Ce croisement permet de vérifier la cohérence des informations et de limiter l'influence des biais, même s'il ne les élimine pas complètement.

Enfin, les restrictions sécuritaires au Niger, au Mali et au Burkina Faso ont limité les déplacements dans certaines zones rurales, affectant la couverture territoriale de la phase terrain.

2.6 Échantillonnage et représentativité

L'échantillonnage de l'évaluation a été construit à partir de critères liés aux questions évaluatives, notamment la pertinence des acteurs en fonction des thématiques abordées. Par exemple, les questions relatives aux zoonoses ont impliqué des experts en santé animale, des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette thématique, etc. Cette approche ciblée a permis d'assurer une diversité sectorielle, intégrant des agences d'exécution, des bailleurs de fonds, des partenaires techniques et scientifiques, ainsi que des partenaires locaux (task forces, groupes de travail, ONG locales) et des bénéficiaires institutionnels.

Sur le plan géographique, la représentativité a été partielle, avec une concentration des entretiens dans les capitales et les sièges institutionnels. Toutefois, l'évaluation a élargi sa couverture en incluant des acteurs régionaux, tels que les laboratoires d'innovation de Sikasso et Koulikoro, ainsi que des ONG locales comme AGED au Burkina Faso, grâce à des entretiens réalisés à distance.

Le tableau suivant présente la synthèse des personnes rencontrées :

Tableau 1. Personnes rencontrées

Cible	Unité
Acteur étatique	20
AECID/ARAA	4
Enabel	6
Enabel-Bruxelles	2
LuxDev	4
ONG	7
Organisation d'éleveurs	10
UE	2
Université et centres de recherche	15
Total	70

Les bénéficiaires directs (éleveurs, agriculteurs) des zones rurales en dehors des capitales n'ont pas pu être rencontrés en raison des contraintes sécuritaires qui limitaient l'accès à ces localités. Toutefois, l'équipe d'évaluation a pu se rendre à Koulikoro, au Mali, et organiser des entretiens à distance avec des groupes cibles basés à Sikasso.

2.7 Contraintes et gestion des limites

L'évaluation a été confrontée à quelques contraintes, notamment un temps limité pour la mission terrain, restreint à une durée de trois semaines. Cette contrainte a été partiellement surmontée grâce à une préparation méthodologique intensive en amont, incluant une revue documentaire approfondie et une coordination étroite avec les parties prenantes. Les contraintes sécuritaires dans certaines zones d'intervention ont également nécessité une réorganisation du calendrier de terrain, en étroite concertation avec Enabel, et le recours à des consultants locaux expérimentés, capables d'opérer dans des contextes à accès restreint. La disponibilité limitée de certains acteurs clés a constitué une autre contrainte, gérée par la mise en place d'une planification flexible et le recours à des entretiens à distance (visioconférences, appels téléphoniques). Ces adaptations ont permis de limiter l'impact de cette contrainte sur la qualité des données recueillies. Cependant, ces limites pourraient affecter la profondeur de l'analyse de l'impact local. Il s'agit ici d'une faiblesse liée au contexte.

2.8 Normes éthiques appliquées

L'évaluation a respecté les principes éthiques en matière de recherche et d'enquête évaluative. Les participants ont été informés chaque fois des objectifs de l'évaluation ainsi que de leur droit de retrait à tout moment, dans le cadre d'un processus de consentement éclairé. La confidentialité des informations collectées a été strictement garantie, notamment par l'anonymisation des données sensibles, en particulier lorsqu'il s'agissait de critiques internes aux structures partenaires. Aucune information nominative ou permettant l'identification des personnes interrogées n'a été utilisée dans le rapport final. Enfin, un principe de transparence a été appliqué tout au long du processus : les limites méthodologiques ainsi que les biais potentiels identifiés au cours de l'évaluation sont clairement exposés dans le présent rapport, afin de permettre une lecture critique et contextualisée des résultats.

3 Analyse et constats

3.1 Analyse de la performance

PERTINENCE		B		
Le projet PRISMA démontre une pertinence initiale élevée en alignant ses objectifs sur les priorités régionales (CEDEAO, ECOWAP), les politiques nationales (stratégies agroécologiques, plans One Health, CDN) et les agendas internationaux (lutte contre le changement climatique, sécurité alimentaire, santé globale). Il répond à des défis critiques du Sahel : dégradation des ressources pastorales, insécurité alimentaire du bétail, risques sanitaires liés aux zoonoses, et vulnérabilité climatique. Cette pertinence est renforcée par l'attention portée aux dynamiques transfrontalières et la volonté d'articuler les efforts des pays sahéliens et côtiers. Les bénéficiaires finaux – notamment les agropasteurs – ne sont pas directement ciblés par les financements, mais bénéficient des effets attendus à travers l'action des partenaires (organisations professionnelles, ONG, instituts de recherche, acteurs du plaidoyer). La qualité de la conception du projet a permis de structurer des partenariats solides et de développer des innovations techniques et institutionnelles pertinentes pour ces publics. Cependant, l'adaptation du projet aux évolutions contextuelles – en particulier sécuritaires et géopolitiques – aurait pu être renforcée dès la conception. Si des ajustements ont été réalisés (relocalisation du plaidoyer, mobilisation accrue d'acteurs locaux), certaines contraintes n'ont pu être anticipées, notamment l'accès limité aux zones à haute insécurité, qui a restreint la possibilité de tester certaines approches comme la valorisation du crédit carbone. Il convient toutefois de préciser que l'absence d'expérimentation sur cet axe s'explique aussi par le manque de financement dédié aux projets pilotes et le retrait de certains partenaires techniques dans les zones concernées. Par ailleurs, même si aucune politique nationale n'a encore été modifiée à ce stade, plusieurs notes d'orientation, études et documents de plaidoyer ont été produits. Leur diffusion est en cours, et leur impact potentiel sur les politiques publiques pourrait se matérialiser de manière plus visible dans une éventuelle phase 2, notamment à travers leur appropriation par les institutions nationales et régionales concernées.				

COHÉRENCE		B		
Le projet PRISMA démontre une bonne cohérence interne et externe, mais souffre de lacunes opérationnelles dans son articulation avec les autres interventions. En interne, ses quatre objectifs spécifiques (gestion pastorale, alimentation bétail, zoonoses, plaidoyer) présentent des complémentarités techniques avérées (ex : santé animale liée à la qualité des pâturages et des aliments). En externe, il s'aligne sur les cadres régionaux (ECOWAP, CDN) et capitalise sur les réseaux existants (RBM, APESS). Des synergies actives sont établies avec des projets partenaires (REPO sur la restauration des terres, Mahita sur les zoonoses, FSRP pour l'assurance indicielle, Réserve Régionale de sécurité alimentaire en termes d'opérationnalisation de la composante aliment bétail), évitant les duplications et mutualisant des outils comme les plateformes Garbal/Modhem. Cependant, la coordination interagences (Enabel, LuxDev, AECID/ARAA) reste cloisonnée, limitant les synergies potentielles. Les règles administratives divergentes⁵, l'absence de mécanismes de partage en temps réel⁶ et le retrait des trois pays de la CEDEAO ont perturbé l'intégration régionale. L'insécurité a empêché la convergence avec des initiatives locales (ex :				

⁵ Cf. section 3.2.2.1

⁶ Cf. section 3.2.2.2

projets AGED et Reach Italia suspendus). La production tardive des livrables clés (modèle d'assurance, données carbone, commande et achat d'aliment bétail en ligne) a également nui à leur insertion dans les systèmes partenaires.

EFFICACITÉ		B		
L'évaluation de l'efficacité du projet PRISMA met en lumière une dynamique contrastée. D'un côté, plusieurs résultats techniques sont positifs : le dépassement des cibles sur les dispositifs innovants analysés (18 réalisés pour une cible de 10), la production de 13 cartes de risques (vs. 10 attendues) et le développement de plusieurs outils techniques (fiches, guides). En santé animale, les avancées sont tangibles, avec des études de prévalence zoonotique (ex. brucellose à 3% contre une cible de 5%) et un renforcement notable de deux laboratoires de référence (LABOCEL et LCV). De plus, selon les rapports d'avancement et les entretiens, le projet a contribué à la transformation agroécologique en capitalisant des pratiques innovantes pour une gestion durable des ressources pastorales⁷ (cultures fourragères double usage, restauration des terres via le parcage nocturne des animaux (HIMO), ensemencement de parcours avec des essences appréciées, ...). Malgré le contexte sécuritaire et politique très contraignant, les résultats intermédiaires sont au rendez-vous, et une partie importante des résultats finaux est attendue pour 2025. Cependant, certains points faibles limitent encore l'atteinte complète des outcomes et impacts transformateurs : seulement 14% des formations prévues ont été réalisées (57/400 en OS1), les indicateurs de mise à l'échelle (usagers, superficies, politique) ne sont pas atteints, l'influence politique régionale a été freinée par le retrait des trois pays d'intervention de la CEDEAO et l'absence de politiques adoptées, malgré la production de notes, et certaines innovations (ex : IA, projets carbone) n'ont pas encore été testées sur le terrain.				

EFFICIENCE		B		
Le projet PRISMA présente une efficacité globalement satisfaisante, dans un contexte d'intervention particulièrement complexe, marqué par des défis administratifs, sécuritaires et logistiques. Sur le plan technique, plusieurs ressources ont été mobilisées de manière judicieuse. Des synergies pertinentes ont été mises en place, notamment par la mutualisation de données avec d'autres initiatives comme CASSECS, ou l'utilisation efficace de plateformes existantes telles que Garbal. La spécialisation thématique des agences d'exécution – LuxDev sur le carbone au Burkina Faso, Enabel sur les ressources pastorales et la santé animale au Niger et au Mali, et l'AECID sur l'aliment bétail – a contribué à une meilleure répartition des responsabilités et à la réduction des doublons. Ces points forts témoignent d'une volonté de coordination, mais n'ont pas permis d'optimiser pleinement le pilotage stratégique du projet. L'Unité de Coordination de Projet (UCP), tout en remplissant ses fonctions de gestion courante, de suivi administratif et de reporting, n'a pas disposé des leviers nécessaires pour assurer une gouvernance stratégique consolidée entre les agences. L'absence d'un mécanisme d'analyse décisionnelle transversal a limité la capacité du projet à générer des réajustements en temps réel ou à capitaliser sur les dynamiques interinstitutionnelles. Cette gouvernance fragmentée a réduit la fluidité des actions et a contribué à une exécution séquencée, parfois peu synchronisée, dans un contexte où la réactivité aurait été essentielle. Des retards notables ont également été observés, notamment dans la contractualisation avec certains partenaires techniques (CIRAD, GRET), qui a parfois				

⁷ Cf. section 3.2.1.1 et 3.2.1.2

nécessité entre six et douze mois de procédures, comprimant d'autant la durée effective d'exécution. Toutefois, il est important de souligner que ces partenaires ont ensuite respecté leurs engagements contractuels en livrant leurs productions dans les délais impartis. À mi-2025, environ 75 % des résultats attendus étaient atteints, avec des livrables restants en cours de finalisation. Ce niveau d'avancement montre une dynamique positive, mais aussi une concentration des efforts en fin de parcours, qui peut affecter le rendement global des ressources. Certains budgets destinés à des activités stratégiques (plans de formation OS1, plans d'action des Task Forces, renforcement des services techniques) ont été sous-utilisés ou mobilisés tardivement, malgré la disponibilité d'un reliquat budgétaire en fin de projet. Cela reflète davantage une limite d'anticipation et de planification qu'un manque de moyens proprement dit. Par ailleurs, la mise en œuvre de certaines innovations techniques, comme les prototypes d'intelligence artificielle, a souffert de défauts d'anticipation réglementaire (autorisations non obtenues à temps), empêchant leur test sur le terrain. La suspension prolongée des activités au Niger en raison de l'insécurité (4,5 mois) n'a pas été accompagnée d'une stratégie claire de redéploiement, ce qui a engendré des pertes en matière de temps et d'efforts. Enfin, bien que le projet ait produit un volume important de livrables et que des mécanismes de mise à l'échelle aient été amorcés, l'empilement des contraintes contextuelles et administratives, associé à une exécution tardive de plusieurs volets clés, a contribué à limiter l'optimisation du rapport entre ressources mobilisées et résultats obtenus. En ce sens, l'efficacité du projet peut être jugée satisfaisante, mais appelle des ajustements importants, notamment en matière de pilotage stratégique, de planification opérationnelle et de simplification des procédures, pour renforcer la performance dans le cadre d'une éventuelle seconde phase.

DURABILITÉ		B		
Le projet PRISMA a posé des bases techniques et institutionnelles qui offrent des perspectives encourageantes de durabilité. Le renforcement des capacités scientifiques, à travers les laboratoires nationaux (LABOCEL, LCV) et la formation de jeunes chercheurs (deux doctorants, quatre masters), constitue un investissement structurant pour la recherche vétérinaire, l'agroécologie et la gestion pastorale. À cela s'ajoute le développement d'un module de formation sur le pastoralisme, élaboré pour le niveau master et officiellement remis au centre AGRHYMET ainsi qu'aux universités du Niger, renforçant l'intégration des acquis du projet dans les curricula de formation supérieure à l'échelle régionale. Par ailleurs, l'intégration de certains outils techniques dans les politiques régionales, comme les protocoles sur les aflatoxines validés par la CEDEAO, ou encore les synergies établies avec des plateformes telles que l'INSAH, favorise la visibilité, l'appropriation et la pérennité des résultats. L'ancrage du projet dans des réseaux régionaux actifs, notamment le RBM et l'APESS, contribue à la diffusion des innovations au-delà des zones pilotes, facilitant leur dissémination dans les espaces sahéliens. Des signaux positifs permettent également d'anticiper une continuité partielle des actions après la clôture du projet. Plusieurs initiatives soutenues dans le cadre de PRISMA sont en cours de consolidation ou de reprise par d'autres acteurs : l'AECID et l'ARAA travaillent à l'extension de dispositifs tels que celui du suivi des banques d'aliments bétail, la stratégie de lutte contre les aflatoxines, les modules de formation régionaux, ainsi que le modèle d'assurance indicielle — cette dernière étant désormais pleinement intégrée dans l'Objectif Spécifique 2 du projet. Ces dynamiques illustrent un potentiel de transition vers une appropriation institutionnelle plus forte par les institutions régionales. La perspective d'une phase 2 du projet PRISMA offre par ailleurs une fenêtre stratégique pour consolider les acquis, finaliser les dispositifs encore inachevés (carbone, télédétection, assurance),				

et renforcer les mécanismes de gouvernance multi-niveaux. Cette continuité attendue pourrait notamment contribuer à stabiliser les Task Forces nationales, dont les situations restent contrastées (niveau de détail des plans d’actions) et encore en attente de financement et d’opérationnalisation. Cependant, plusieurs facteurs de risque pourraient freiner la durabilité à long terme. L’instabilité politique régionale, accentuée par le retrait des pays concernés de la CEDEAO, l’insécurité persistante dans plusieurs zones d’intervention, ainsi que la forte dépendance à l’aide extérieure, rendent encore incertaines les conditions d’appropriation complète par les États. Le manque de financements nationaux disponibles pour reprendre et élargir les dispositifs testés reste un frein majeur à leur institutionnalisation. Enfin, bien que prometteurs, les laboratoires d’innovation implantés à Koulikoro et Sikasso sont restés inachevés, ce qui limite leur capacité à ancrer les innovations au niveau communautaire et réduit leur potentiel d’impact immédiat.

IMPACT		B		
Le projet PRISMA présente un potentiel d’impact important, avec plusieurs résultats déjà visibles qui laissent entrevoir des effets structurants à moyen terme. Les laboratoires partenaires, notamment le LABOCEL au Niger et le LCV au Mali, ont significativement renforcé leurs capacités de diagnostic, contribuant à une meilleure gestion de la santé animale dans des contextes fragiles. Des outils scientifiques et opérationnels ont été produits — cartes des risques pastoraux, protocoles validés sur les aflatoxines, bases de données techniques — et peuvent, à terme, améliorer la résilience des systèmes agro-pastoraux face aux effets du changement climatique. Les avancées scientifiques, comme la modélisation carbone développée avec l’Université du Luxembourg, constituent également des acquis prometteurs. Si leur application concrète reste encore limitée à ce stade, les fondations sont posées pour des changements profonds, à condition que les dispositifs soient finalisés et déployés de manière inclusive. L’impact réel à grande échelle demeure toutefois encore partiel. Plusieurs innovations majeures — telles que l’intelligence artificielle pour le suivi de la biomasse, les systèmes d’assurance indicielle, ou encore l’application numérique de réservation et d’achat d’aliment bétail en cours de développement — ne seront pleinement opérationnelles qu’en 2025, ce qui limite pour l’instant leur effet sur les bénéficiaires finaux, notamment les éleveurs. Les projets pilotes sur le crédit carbone, initialement prévus au Burkina Faso en lien avec d’autres initiatives de LuxDev et des ONG locales (Rich Italia, AGED), n’ont pu être mis en œuvre dans les zones ciblées en raison de l’insécurité, réduisant ainsi les opportunités de démonstration et de valorisation écologique ou économique de cette innovation. Par ailleurs, aucun changement politique national majeur n’a encore été observé à ce stade. Bien que des documents stratégiques aient été élaborés, leur influence effective sur les lois ou les politiques publiques reste limitée. Le retrait des pays concernés de la CEDEAO a également restreint la portée régionale du projet, notamment en ce qui concerne l’harmonisation des normes et outils. Cela étant, plusieurs dynamiques récentes permettent de nuancer cette situation et d’envisager une amplification future des effets. Des actions structurantes initiées dans PRISMA sont d’ores et déjà reprises ou prolongées par d’autres acteurs : l’AECID et l’ARAA s’engagent dans la poursuite de dispositifs tels que la collecte d’informations sur les banques d’aliments bétail, le mécanisme de réservation et d’achat d’aliment bétail, la lutte contre les aflatoxines ou encore l’assurance indicielle. Par ailleurs, la perspective d’une phase 2 du projet PRISMA offre une opportunité stratégique de consolidation des acquis, de finalisation des innovations en cours et, surtout, de renforcement de leur diffusion et appropriation à l’échelle nationale et régionale. Ainsi, si les impacts directs sur les populations rurales — et notamment les				

éleveurs — demeurent encore limités et localisés à ce stade, les conditions sont progressivement réunies pour une montée en puissance des effets. L'analyse de l'impact doit donc intégrer le caractère évolutif et progressif de l'intervention, dont les transformations profondes reposent à la fois sur les dynamiques déjà engagées et sur la perspective réaliste d'une consolidation institutionnelle et opérationnelle dans les années à venir.

3.2 Analyse approfondie

3.2.1 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle progressé vers l'atteinte de ses objectifs et des changements souhaités ? (QE1)

Le projet s'est notamment distingué par la production d'outils techniques solides, l'expérimentation de pratiques pastorales innovantes, le renforcement ciblé des capacités nationales et la structuration de démarches de plaidoyer à différents niveaux. Ces avancées traduisent des dynamiques de changement importantes, portées par des approches multisectorielles et une mobilisation croissante des acteurs institutionnels et techniques. Toutefois, les effets attendus du projet à moyen terme restent encore partiellement engagés. Plusieurs activités stratégiques, notamment celles liées à l'assurance indicielle, au crédit carbone, à la mise en œuvre effective des Task Forces ou à l'exploitation des innovations numériques, ont connu des retards ou sont encore en phase de finalisation. De même, l'ancrage institutionnel des dispositifs mis en place demeure inégal selon les pays et les domaines d'intervention, et la mise à l'échelle des connaissances et des outils produits reste à renforcer pour atteindre une portée transformative plus large. Les bases posées en matière d'innovation agroécologique, de dialogue politique régional, de capitalisation technique et de développement des compétences constituent néanmoins des acquis importants. Leur consolidation et leur pérennisation dépendront de la mobilisation effective des institutions nationales, de l'achèvement des livrables attendus d'ici fin 2025, ainsi que des mécanismes de continuité envisagés dans le cadre d'une éventuelle seconde phase du projet. En ce sens, les trajectoires de changement initiées sont prometteuses, mais nécessitent d'être renforcées et stabilisées pour garantir des effets durables à plus grande échelle.

3.2.1.1 Atteinte des cibles des indicateurs de performance du projet (QE1.1)

Malgré un contexte sécuritaire et politique difficile, le projet PRISMA a atteint voire dépassé plusieurs de ses cibles intermédiaires, notamment en matière de production d'outils techniques, de cartographie des risques et de dispositifs innovants. Toutefois, des retards significatifs ont été observés dans la formation des bénéficiaires et la mise en œuvre de certains volets clés comme les contrats commerciaux ou les dispositifs de crédit carbone. La plupart des résultats finaux étant attendu pour 2025, la pérennité des acquis et l'impact global du projet dépendront de la poursuite effective des actions engagées et de la capacité à surmonter les principaux obstacles identifiés.

Logique d'intervention et cohérence interne du projet PRISMA

La reconstitution de la théorie du changement du projet PRISMA permet de mieux comprendre les liens attendus entre les différents niveaux de résultats (outputs, outcomes, impacts) et les hypothèses de transformation. Le projet repose sur l'idée que des investissements ciblés dans la production de connaissances, l'innovation technique et la gouvernance des ressources pastorales peuvent, à terme, contribuer à une transformation durable des systèmes agro-pastoraux du Sahel, avec des impacts mesurables sur la résilience des populations, la sécurité alimentaire, la santé animale et la lutte contre le changement climatique. La logique du projet s'articule autour de quatre OS complémentaires, dont les outputs constituent les briques essentielles pour générer des

changements (outcomes) à l'échelle nationale et régionale. L'OS1 vise à améliorer la gestion durable des ressources pastorales par la capitalisation d'initiatives locales, la production d'outils techniques et l'introduction d'innovations (dont les crédits carbone). L'OS2 se concentre sur l'aliment bétail, la qualité sanitaire des intrants (ex. aflatoxines), et la structuration de circuits commerciaux formels (contrats entre usines et BAB, puis entre BAB et éleveurs). L'OS3 aborde la prévention et la surveillance des zoonoses, en renforçant les capacités des laboratoires et en réalisant des études de prévalence. L'OS4 cible le plaidoyer politique, afin de faire remonter les recommandations vers les décideurs et renforcer l'appropriation institutionnelle.

Il y a en outre une forte complémentarité entre les quatre OS, illustrant un système intégré dans lequel chaque axe d'intervention renforce les autres. Une première synergie structurante s'établit entre l'objectif 1, relatif à la gestion durable des ressources pastorales, et l'objectif 2, relatif à l'alimentation du bétail. La disponibilité et la qualité des aliments pour le cheptel ne peuvent pas reposer uniquement sur les intrants industriels ou les concentrés stockés dans les Banques d'Aliments pour le Bétail (BAB). Elles dépendent en amont de l'état écologique des pâturages. Lorsque ces derniers sont dégradés, les ressources naturelles se raréfient, accentuant la dépendance aux intrants coûteux, ce qui peut compromettre la durabilité économique et environnementale du système d'élevage. À l'inverse, des parcours pastoraux bien gérés réduisent la pression exercée sur les BAB et renforcent la résilience des éleveurs face aux chocs climatiques et économiques. Une autre complémentarité stratégique s'observe entre les objectifs 1 et 3. En effet, La restauration des parcours et l'amélioration de la qualité fourragère (OS1) sont des leviers essentiels de la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels des animaux, de la résistance aux maladies et donc de la prévention des zoonoses (OS3), illustrant l'interconnexion étroite entre santé animale, santé publique et gestion environnementale. La relation entre les objectifs 2 et 3 confirme également cette logique systémique. Le contrôle sanitaire des aliments pour le bétail, en particulier dans les BAB, constitue un maillon crucial dans la prévention des risques zoonotiques. Des pratiques de stockage inadaptées ou l'absence de protocoles de contrôle des mycotoxines peuvent transformer ces aliments en vecteurs de maladies. À l'inverse, l'instauration de normes de traçabilité et de procédures de qualité dans la chaîne d'alimentation animale (OS2) soutient directement les efforts de prévention sanitaires (OS3), en réduisant les risques de transmission de pathogènes. Enfin, l'objectif 4, consacré au dialogue politique et au plaidoyer, joue un rôle transversal et intégrateur. Il permet de reconnecter les innovations techniques issues des OS1, OS2 et OS3 aux cadres politiques et institutionnels régionaux. A ce titre, la CEDEAO et l'ARAA jouent un rôle central pour garantir l'ancrage des résultats dans des stratégies durables, favoriser l'harmonisation des normes techniques, et promouvoir la diffusion régionale des bonnes pratiques. L'OS4 agit ainsi comme un catalyseur de la mise à l'échelle, condition indispensable à la durabilité des effets induits par le projet.

Ces articulations reposent sur plusieurs hypothèses critiques : l'engagement des parties prenantes nationales et régionales, la stabilité politique minimale pour garantir la continuité des actions, et la capacité des acteurs à mettre en œuvre les outils proposés. À ce titre, la réalisation des outputs ne suffit pas en elle-même à générer des impacts, mais elle en constitue un prérequis essentiel. L'analyse des données disponibles montre que, malgré un contexte contraignant, une part importante des outputs techniques a été produite (outils développés, cartes de risques, notes politiques, études de prévalence, laboratoires renforcés), ce qui confirme la robustesse de la chaîne logique à ce niveau. Ces résultats montrent que les fondations nécessaires à l'atteinte des outcomes sont en place, même si la temporalité du projet ne permet pas encore de juger de leur transformation effective en changements durables. En particulier, plusieurs outcomes intermédiaires restent

dépendants de livrables en cours de finalisation (modèles carbone⁸, IA, assurance indicielle) et de mécanismes de diffusion encore en construction (formations, plateformes, plaidoyer). Dans ce cadre, les retards observés dans certaines composantes (ex. formations OS1 et OS3, contrats OS2, adoption politique OS4) ne remettent pas fondamentalement en cause la logique d'intervention, mais soulignent la nécessité de consolider la dynamique en cours dans une perspective temporelle élargie. La planification d'une phase II du projet pourrait justement permettre de renforcer la logique d'impact du projet, en assurant le passage de la production des résultats vers leur utilisation effective et leur institutionnalisation.

Selon les données de suivi disponibles (rapport 2024), le niveau d'atteinte des cibles varie selon les indicateurs. Ce qui permet d'établir les constats suivants :

Au niveau des impacts et Outcome :

Les résultats sont encore partiels, et certains indicateurs clés sont encore en attente. En effet, plusieurs indicateurs d'impact et d'outcomes sont prévus pour être renseignés en fin de projet (2025). Toutefois, certains indicateurs intermédiaires renseignés en 2024 donnent une idée des progrès :

- Prévalence de la tuberculose animale : 4,14% (contre une cible de 2%). Par pays, la prévalence est de 7,29 % au Mali et de 0,68 % au Niger.
- Prévalence de la brucellose animale : 3% (contre une cible de 5%), performance meilleure que prévu. Par pays, la prévalence est de 3,72 % au Mali et de 2,22 % au Niger.
- Ces valeurs, bien qu'en avance sur le calendrier de mesure, sont considérées comme définitives en l'absence de nouvelles études programmées. La combinaison d'une mobilisation précoce des laboratoires vétérinaires nationaux (notamment au Mali et au Niger), d'un ciblage pertinent des zones à risque sanitaire, et d'une coordination efficace entre les services vétérinaires, les institutions de recherche nationales et des partenaires techniques comme le CIRDES, a permis de produire rapidement des données fiables sur la prévalence des maladies animales ciblées. L'expertise apportée par l'Université de Liège (Uliège) et Sciensano a également joué un rôle important dans la robustesse méthodologique de ces résultats et leur mise à disposition rapide, en contribuant notamment à la rigueur scientifique et à la qualité des analyses réalisées.

Pour les outputs mesurables en 2024, plusieurs cibles sont atteintes ou proches de l'être :

- **Au niveau de l'OS1 (gestion durable des ressources pastorales) :**
- 18 dispositifs analysés (contre une cible de : 10) – objectif dépassé. 10 bonnes pratiques et initiatives innovantes en matière de préservation, gestion et exploitation des ressources pastorales ont été identifiées et 8 initiatives crédits carbone capitalisées dans les 3 pays (Mali, Niger Burkina Faso). Rappelons que cet indicateur qui devait être renseigné depuis 2023 l'a été seulement en 2024.
- 5 types d'outils développés (contre une cible de : 4) – objectif dépassé. Il s'agit de : (i) 10 fiches techniques, (ii) 3 guides méthodologique (1 pour l'accompagnement de la mise en œuvre des initiatives innovantes en GRN, un pour la mise en œuvre des initiatives Crédits Carbone et un guide d'Accès au marché libre du carbone), (iii) 1 guide de formation, (iv) 10 Capsules vidéo et (v) un syllabus. Ce dernier comporte 6 modules (Module 1. Définition des concepts,

⁸ Les « modèles carbone » font référence aux outils de simulation développés dans le cadre de PRISMA pour estimer la séquestration du carbone dans les écosystèmes pastoraux et agroécologiques. Basés sur des données spatiales, écologiques et agronomiques, ces modèles visent à évaluer le potentiel de stockage de carbone et à préparer l'intégration des pratiques durables dans des mécanismes de valorisation environnementale, tels que les crédits carbone.

compréhension et fonctionnement des systèmes, Module 2 : Causes et manifestation des contraintes de gestion durables des ressources pastorales, Module 3 : Diagnostic de la performance de gestion des ressources pastorales, Module 4 : Pratiques innovantes (Bonnes pratiques et cas de réussite) ; Module 5 : Facteurs de succès, leçons apprises et défis de mise à l'échelle ; Module 6 : Approches et outils de mise à l'échelle).

- Trois notes politiques produites – en cours vers cible finale de 4. Il s'agit d'une note politique sur l'amélioration de la disponibilité fourragère et d'une autre sur l'accessibilité aux ressources pastorales et gouvernance. La conception et la mise en œuvre d'une approche basée sur l'Intelligence Artificielle (Vision-Transformers) pour la caractérisation des forêts du Sahel est toujours en cours avec l'Université de Luxembourg.
- 57 personnes ont été formées à fin 2024, alors que l'objectif fixé pour cette année était de 400 participants (cible finale : 600 en 2025), soit un retard significatif. Ce décalage s'explique principalement par la mise à disposition tardive des résultats des recherches, dont dépendaient les contenus de formation. En effet, les ateliers de partage n'ont pu débuter qu'à la fin de l'année 2024, lorsque les premiers livrables techniques sont devenus disponibles. Par conséquent, le projet n'a pas pu toucher un plus grand nombre de bénéficiaires durant la période d'évaluation. Les formations réalisées ont porté sur des thématiques clés, notamment les outils de gestion, de restauration et d'exploitation durable des ressources pastorales, les dispositifs de mesure des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'élevage, ainsi que l'utilisation du système GreenFeed pour la quantification des émissions de méthane entérique chez les ruminants. Ce retard a deux principales répercussions : d'une part, il a freiné la dissémination rapide des outils et connaissances développés, limitant leur appropriation par les acteurs de terrain ; d'autre part, il compromet partiellement l'atteinte des effets attendus à court terme, notamment en termes de renforcement des capacités institutionnelles et techniques des parties prenantes. Toutefois, si les sessions restantes sont mises en œuvre rapidement en 2025, en lien avec les livrables désormais disponibles, la dynamique pourrait être partiellement rattrapée, à condition de mobiliser des moyens logistiques suffisants et de prioriser les bénéficiaires stratégiques.

○ **Au niveau de l'OS2 (aliment bétail) :**

- Pour les indicateurs : Nombre d'utilisateurs ayant accès aux informations sur la disponibilité de l'aliment bétail (AB) à travers les systèmes d'informations existants, nombre de contrats entre les Banques d'aliments bétail (BAB) et les éleveurs et nombre de contrats entre les usines et les BAB, les valeurs ne sont pas disponibles. Elles seront renseignées en 2025, par exemple après la mise en service de l'application d'achat et de réservation en ligne. Cela pourra aussi se faire une fois que des contrats auront été signés entre une usine et les organisations de producteurs telles que AREN, RECOPA, le CRUS et TASSAGHT (qui signifie « solidarité » en tamasheq).
- 13 zones couvertes par des cartes de risques (cible : 10) – objectif dépassé.
- Les conditions pour le développement d'une assurance régionale indexée sur les parcours sont définies. Le livrable est disponible et décrit les conditions pour le développement du mécanisme d'assurance indexée.
- 4 laboratoires utilisant un protocole harmonisé sur les aflatoxines – objectif atteint. Les quatre laboratoires ont été équipés et le personnel formé aux mêmes méthodes d'échantillonnage et d'analyse. Plusieurs résultats sont disponibles (niveau de contamination des aliments bétail et du lait par les aflatoxines) dans les 4 pays (Niger, Mali, Burkina et Nigeria).
- Modèle d'assurance indiciaire en cours – non encore finalisé.
- Le taux de contamination des SPAI (Sous-produits agro-industriels) par les aflatoxines s'élève à

27 %, soit un niveau supérieur à la cible finale fixée à 20 %. Ce résultat appelle une vigilance continue et un suivi renforcé des pratiques de contrôle qualité tout au long de la chaîne de valeur. Toutefois, plusieurs innovations développées dans le cadre du projet permettent d'envisager des progrès futurs en matière de prévention et de gestion des risques liés aux aflatoxines. Outre les protocoles d'analyse validés et les outils de sensibilisation déjà mis en œuvre, deux dispositifs complémentaires renforcent cette dynamique : d'une part, l'application de réservation en ligne pour faciliter l'accès et la traçabilité des aliments bétail de qualité ; d'autre part, le dispositif d'information sur les banques d'aliments bétail (BAB), qui permet une meilleure orientation des éleveurs vers des points de vente certifiés. Ces innovations, combinées aux actions de plaidoyer engagées pour l'adoption de normes régionales, constituent un levier important pour améliorer la qualité sanitaire des SPAI à moyen terme.

○ **Au niveau de l'OS3 (zoonoses) :**

- Études de prévalence achevées (1230 bovins testés) – objectif atteint. 1230 bovins ont été dépistés pour le diagnostic de la tuberculose sur le terrain dont 645 au Mali et 585 au Niger. Également 1230 sérums prélevés chez les bovins et analysés dans les laboratoires LCV (645) et LABOCEL (585) pour le diagnostic de la brucellose. Pour le contrôle qualité de contre-expertise, 410 sérums (215 du Mali + 195 du Niger) ont été analysés au laboratoire du CIRDES. Cet indicateur était censé être renseigné en 2023, mais pour des contraintes, il est renseigné en 2024.
- 66 personnes formées sur les zoonoses (cible 2024 : 150) – en cours. 60 participant.es (dont 8 femmes) ont assisté aux ateliers de partage des données de l'étude de prévalence sur la tuberculose et brucellose bovine au Mali et au Niger. Vu que les résultats de l'étude de prévalence viennent d'être validés en fin 2024, il va falloir attendre 2025 pour avoir plus de personnes qui accéderont à ces données à travers les plateformes des ministères et autres acteurs.
- 2 structures de laboratoire renforcées – objectif atteint. Le LABOCEL du Niger et le Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) du Mali ont été équipés par Sciansano. Le CIRDES aussi a équipé ces deux laboratoires en réactifs et consommables pour conduire l'étude prévalence. Des équipements seront acquis en 2025 et permettront de renforcer le plateau technique de ces laboratoires pour la surveillance des maladies zoonotiques.
- 5 initiatives innovantes mises en œuvre (cible finale : 2) – objectif dépassé.
- 70 personnes formées (désagrégées par sexe) (cible finale : 200) – objectif pas atteint. 66 délégués des groupements d'éleveurs et agro-éleveurs (dont 16 femmes) du réseau EPIVET de Koulikoro, Sikasso et Mopti sur la reconnaissance des signes des zoonoses prioritaires au Mali (16 femmes et 50 hommes) + 4 stagiaires (DNSV, DGSV, LCV, Labocel). Cet écart constaté est dû à l'arrêt du subside avec VSF-B Niger à la suite de l'instabilité politique et en raison de l'insuffisance de l'enveloppe financière allouée aux formations des acteurs de la surveillance épidémiologique.

○ **Au niveau de l'OS4 (dialogue politique et plaidoyer) :**

- Pour les indicateurs suivants : Nombre de recommandations formulées et portées à la connaissance des décideurs pour l'orientation des politiques (inter)sectorielles nationales et régionales ; et taux de satisfaction des principaux acteurs influents impactés par l'Action des innovations, outils et modalités de recherche issus de l'Action), les renseignements interviendront en 2025.

- 4 rencontres d'échange (cible : 4) – objectif atteint.
- 4 outils de capitalisation partagés – objectif 2024 atteint.
- Taux de satisfaction au dialogue politique : 82% (cible : 70%) – objectif dépassé.

3.2.1.2 Contribution à la transformation agroécologique durable grâce à l'identification des dispositifs innovants pour une gestion durable des ressources pastorales (QE1.2)

Le projet a contribué de manière significative à poser les bases d'une transformation agroécologique durable, à travers l'identification et la diffusion de pratiques innovantes en matière de gestion des ressources pastorales et de séquestration carbone. Toutefois, l'impact réel de ces innovations reste limité par l'absence de validation terrain, les contraintes sécuritaires et administratives, ainsi qu'un ancrage institutionnel encore insuffisant. Pour assurer une appropriation durable, une meilleure implication des institutions de recherche nationales et un soutien accru aux dynamiques locales sont désormais nécessaires.

Dans le document de formulation du projet PRISMA, il était planifié que le projet contribue à une transformation agroécologique en capitalisant sur des pratiques innovantes de gestion des ressources pastorales, telles que : (i) la restauration des terres dégradées via des techniques mécaniques et végétales, (ii) la valorisation des crédits carbone pour rémunérer les pratiques durables (synergies avec le projet CASSECS pour le bilan carbone), (iii) les innovations technologiques (télédétection, outils d'aide à la décision) pour optimiser la gestion des pâturages et (iv) l'approche *One Health* intégrant santé animale, humaine et environnementale. Ces dispositifs, testés et diffusés à travers des groupes de travail et des politiques régionales, visent à renforcer la résilience climatique et la durabilité des systèmes agro-pastoraux.

Les rapports d'avancement du projet (2023 et 2024) et les entretiens avec les parties prenantes confirment que le projet a significativement contribué à une transformation agroécologique en identifiant et capitalisant des pratiques innovantes pour une gestion durable des ressources pastorales. Parmi les réalisations clés, l'évaluation relève :

- Des initiatives de gestion durable des ressources ont été identifiées et valorisées à travers la capitalisation de dix pratiques innovantes, incluant notamment les cultures fourragères à double usage, la restauration des terres par le parcage nocturne des animaux selon une approche HIMO (Haute Intensité de Main-d'œuvre), et l'ensemencement de parcours pastoraux avec des espèces fourragères appétées. Ces pratiques intègrent des dimensions écologiques et sociales, et visent une amélioration durable de la productivité pastorale. La production de ces connaissances a été rendue possible grâce à une convention de subside signée en 2022 entre ENABEL et l'Institut du Sahel (INSAH) pour une durée initialement prévue de 36 mois, mais ramenée à 22 mois pour des raisons budgétaires liées à la prise en charge du personnel. Toutes les activités planifiées dans ce cadre ont été exécutées, tous les livrables produits, et la convention clôturée le 31 mars 2025, comme confirmé par les rapports d'avancement et par ENABEL. Les principaux livrables incluent : un recueil régional de bonnes pratiques, 10 fiches techniques standardisées extraites du recueil, 2 notes politiques, 3 guides méthodologiques (dont un sur l'accompagnement des initiatives en gestion des ressources naturelles, un sur la mise en œuvre des crédits carbone, et un autre sur l'accès au marché libre du carbone), un manuel de formation en pastoralisme comprenant 6 modules, ainsi qu'une plateforme numérique hébergée par l'INSAH destinée à centraliser ces ressources. Cette plateforme peut également être utilisée à terme pour diffuser d'autres types de données, notamment climatiques. Les fiches techniques, conçues pour être facilement transférables, ont été validées

au cours d’ateliers multi-acteurs nationaux et régionaux. Les deux notes politiques, portant sur la disponibilité fourragère et l’accès équitable aux ressources pastorales, ont été co-rédigées avec les ministères concernés et validées collectivement, renforçant leur portée de plaidoyer. En ce qui concerne les guides méthodologiques, ils ont été élaborés par des entités distinctes en fonction de leur finalité. Le guide sur la mise en œuvre des initiatives carbone et celui sur l’accès au marché libre du carbone ont été produits en lien avec des dynamiques spécifiques et ne doivent pas être confondus avec le guide sur la gestion des ressources naturelles. Les 6 modules de formation, exclusivement axés sur le pastoralisme, ont été conçus par une équipe pédagogique mobilisant des expertises nationales et régionales. Testés en 2024 lors d’ateliers pilotes, ils ont été ajustés pour diffusion via la plateforme de l’INSAH.

- La durée initialement prévue de 22 mois pour la convention a été jugée relativement courte par l’INSAH. La mise en œuvre du projet a en outre été affectée par des retards, en particulier dans la production des livrables, notamment en lien avec le coup d’État survenu au Niger en 2023. Celui-ci a entraîné la suspension temporaire des financements de l’Union européenne pour les trois pays concernés, avec une reprise différée au Niger en janvier 2024. Par ailleurs, l’INSAH a été confronté à des difficultés opérationnelles dans la mise en œuvre de la convention. Cela est rapporté dans le rapport d’avancement 2023. La mobilisation de l’expertise nationale s’est révélée complexe, en particulier pour le recrutement de consultants en charge des études dans les pays. L’appel à manifestation d’intérêt a dû être relancé à plusieurs reprises. Si des solutions ont été trouvées pour le Burkina Faso et le Mali, des retards supplémentaires ont été enregistrés au Niger, notamment pour la collecte des données. Des difficultés similaires ont été observées lors de la sélection du cabinet chargé de l’édition des outils de capitalisation, ainsi que pour le recrutement d’un webmaster, éléments pourtant essentiels au bon déroulement des activités. Ces contraintes cumulées ont contribué à ralentir significativement la mise en œuvre du projet. La remarque de l’INSAH sur la durée initiale de 22 mois semble pertinente. Pour un projet aux objectifs ambitieux, mobilisant plusieurs pays, partenaires et domaines techniques (carbone, pastoralisme, santé animale), ce délai était trop court. Il laissait peu de marge pour absorber les imprévus, comme le coup d’État au Niger en 2023, la suspension temporaire des financements européens, ou les difficultés de mobilisation des expertises (consultants, cabinet d’édition, webmaster). De plus, les processus de capitalisation, de formation et de diffusion des outils nécessitent du temps pour garantir qualité, appropriation et pérennité. Une durée plus adaptée – autour de 30 à 36 mois – aurait permis une meilleure gestion du rythme d’exécution et une plus grande efficacité globale.
- Selon l’INSAH, appuyé dans ce constat par ENABEL, certains services techniques et ONG partenaires, le processus de capitalisation a été mené de manière participative. Des consultations ont été organisées avec des experts nationaux, et chaque étape — de l’identification des initiatives à leur validation — a impliqué des acteurs issus des services déconcentrés, des ONG, ainsi que des projets et programmes en cours dans les différents pays. Toutefois, l’INSAH reconnaît certaines limites dans l’approche retenue, notamment le recours à des consultants individuels, jugé peu pérenne. Il aurait été plus pertinent, selon l’institution, de s’appuyer sur les institutions nationales de recherche (INERA, INRAN, IER) comme points d’entrée dans les trois pays. Une telle orientation aurait permis un ancrage scientifique plus solide, tout en renforçant les partenariats institutionnels, à même d’assurer la continuité après la fin du projet. Cette recommandation est d’ailleurs soutenue par l’IER, qui souligne que l’approche basée sur des consultants, ponctuellement mobilisés ne permet pas de construire une dynamique institutionnelle durable. De surcroît, plusieurs appels à propositions pour le recrutement de ces consultants sont restés infructueux, certains profils ayant jugé les conditions

peu attractives. Dès lors, l'INSAH estime qu'une plus grande priorité devrait être accordée à la dimension scientifique, en favorisant l'implication des institutions de recherche nationales. Ce qui contribuerait à une mise en œuvre plus efficace et à une capitalisation mieux intégrée dans les systèmes nationaux. Il est effectivement légitime de reconnaître que le recours à des consultants individuels, bien qu'utile pour mobiliser rapidement des expertises ciblées, ne favorise pas toujours l'enracinement institutionnel, ni la continuité des actions après le projet. Toutefois, il convient également de nuancer cette critique en examinant les raisons qui ont pu justifier ce choix. D'une part, le recours à des consultants individuels s'explique par des contraintes opérationnelles du projet comme les délais serrés.

- Des initiatives de crédit carbone : Les rapports font état de l'intégration d'approches de séquestration et de crédit carbone dans le cadre du projet avec l'analyse de huit initiatives liées au reboisement, au biogaz, et aux foyers améliorés. Ces actions ont contribué à la séquestration du carbone (ex. : 152 000 tonnes de CO₂ séquestrées via un projet au Niger en 2023). Plusieurs études ont été engagées à travers des conventions et contrats signés avec différents partenaires. Le CIRAD travaille sur la recherche appliquée liée à la séquestration carbone et à l'analyse de la biomasse issue de la récupération des terres. L'Université du Luxembourg mène des travaux sur l'utilisation de la télédétection (images satellitaires) pour analyser l'évolution de la biomasse. Elle développe également un outil d'intelligence artificielle pour suivre cette évolution. Des consultants nationaux au Mali, au Niger et au Burkina Faso ont été mobilisés pour plusieurs études. Ils réalisent une capitalisation sur le crédit carbone, un inventaire des initiatives existantes, ainsi qu'une analyse des difficultés rencontrées, des points forts et faibles, et des conseils à destination de futurs promoteurs. Ils mènent aussi des études d'impact socio-économique sur les initiatives de crédit carbone dans les trois pays.
- La mise en œuvre des initiatives liées au crédit carbone dans le cadre du projet PRISMA a rencontré plusieurs obstacles importants, tant sur le plan sécuritaire que technique. Au Niger, l'instabilité sur le terrain a empêché l'accès direct aux sites, ce qui a contraint le GRET à réaliser les études d'impact socio-économique à distance. Cette méthodologie a limité la profondeur des analyses, en particulier en ce qui concerne l'évaluation fine de la répartition des bénéfices entre les collectivités territoriales et les bénéficiaires directs (GRET). Au Burkina Faso, bien que LuxDev ait finalisé le processus de mise en œuvre du dispositif carbone, la consultante mandatée par le GRET signale ne pas avoir pu accéder à l'ensemble des données contractuelles nécessaires pour réaliser une étude coût-bénéfice complète. En effet, les données mises à disposition demeuraient d'ordre général. Or, l'élaboration rigoureuse de cette étude suppose un accès aux données primaires relatives aux contrats signés dans le cadre du processus d'expertise, aux étapes de certification, aux méthodologies utilisées, et aux coûts engagés à chaque phase. L'absence de ces éléments techniques freine la capacité à asseoir le dispositif crédit carbone sur des bases solides, et à en évaluer la viabilité économique et institutionnelle. Le consultant basé à Koudougou confirme également une disponibilité limitée des données ainsi qu'une certaine réticence des acteurs locaux à participer pleinement à l'inventaire des projets, ce qui a ralenti le processus. Il note néanmoins que LuxDev a facilité certaines rencontres locales, contribuant ponctuellement à renforcer l'engagement communautaire. Enfin, les ONG AGED et Reach Italia ont suspendu leurs projets pilotes carbone en raison de l'insécurité persistante dans leurs zones d'intervention. Cette suspension bloque toute possibilité de suivi conforme aux standards Plan Vivo, et empêche donc l'obtention de certifications carbone formelles à ce stade (AGED/Reach Italia, LuxDev). Ces éléments mettent en évidence les contraintes multiples sécuritaires, techniques et informationnelles qui freinent la mise en œuvre effective, le suivi et l'évaluation des initiatives carbone au sein du projet PRISMA.

- Dans le domaine de la télédétection, l'Université du Luxembourg a développé des prototypes prometteurs intégrant l'intelligence artificielle pour l'estimation du carbone. Ces outils, bien qu'aboutis sur le plan technique, n'ont pas pu être testés ni déployés sur le terrain, principalement en raison de contraintes externes. L'utilisation de drones a été bloquée au Burkina Faso en raison du refus d'autorisations nationales, tandis que le coût élevé des images satellitaires a limité l'exploration d'alternatives plus accessibles (source : Université du Luxembourg). Parallèlement, la collecte de données de terrain, indispensable à la validation des modèles, a été entravée. Le CIRAD, en charge de cette tâche, a dû renoncer à intervenir au Niger pour des raisons sécuritaires, et n'a pu fournir que des données partielles à l'Université du Luxembourg, ce qui a réduit la fiabilité des simulations (source : CIRAD, Université du Luxembourg). Ces contraintes ont été aggravées par un calendrier initial trop serré (16 mois) pour une activité aussi complexe, ce qui a freiné les conditions de mise à l'échelle opérationnelle des outils, malgré leur livraison dans les délais contractuels. Le problème ne réside pas dans un retard de livraison, mais plutôt dans le fait que les retards initiaux – en particulier la signature tardive des conventions (près d'un an pour le CIRAD, six mois pour le GRET) – ont réduit le temps disponible pour une expérimentation terrain et une appropriation par les acteurs. En conséquence, même si les livrables ont été produits dans les délais, leur utilisation effective et leur diffusion restent limitées, ce qui empêche d'atteindre pleinement les résultats escomptés à ce stade du projet.

Cependant, malgré ces contraintes, certaines adaptations positives méritent d'être soulignées. Face aux multiples blocages sécuritaires, administratifs et logistiques, certaines adaptations, bien que non planifiées dans la conception initiale du projet, ont permis de limiter les effets des retards et de sécuriser certains résultats.

- Le recours accru à la formation à distance et aux mobilisations à travers des partenariats académiques existants : Le CIRAD, initialement mobilisé pour des recherches de terrain et des formations sur site, a adapté sa stratégie en intégrant les thématiques du projet PRISMA dans d'autres programmes structurants comme CASSECS. Cette intégration, non prévue dans le montage initial, a permis de maintenir une dynamique de formation (2 doctorants, 4 masters) malgré les difficultés d'accès physique aux sites.
- La production de documentation pédagogique approfondie pour pallier l'impossibilité de tests terrain : L'Université du Luxembourg, confrontée à l'impossibilité d'utiliser ses outils sur le terrain (refus d'autorisations de drones au Burkina Faso, absence de données du Niger), a réorienté ses efforts vers la formalisation complète des modèles IA sous forme de documentation. Ce travail préparatoire de transfert de compétences n'était pas prévu initialement mais vise à anticiper un usage futur des outils une fois les conditions rétablies.
- La capitalisation partielle à distance en contexte de crise sécuritaire : Faute de pouvoir accéder physiquement aux zones de mise en œuvre au Niger et au Mali, le GRET et les consultants nationaux ont adapté leurs méthodes de capitalisation via des entretiens téléphoniques ou à distance, en appui aux promoteurs de projets carbone. Bien que cette méthode ait réduit la profondeur des analyses, elle a permis de produire un socle minimal de capitalisation dans un contexte d'impossibilité d'accès.
- Le maintien partiel de la dynamique autour du crédit carbone malgré la suspension des projets pilotes : Suite à l'abandon de terrain de certains projets pilotes (AGED, Reach Italia), LuxDev a facilité la mise en réseau d'acteurs-clés et appuyé des rencontres mobilisatrices (notamment à Koudougou) afin de garder une dynamique sectorielle autour de la thématique, malgré l'absence de certification effective.

- En conclusion, bien que le projet ait permis des avancées techniques notables (développement de prototypes d'IA et constitution de bases de données), l'absence de validation terrain, due à l'insécurité et aux lourdeurs administratives limite l'appropriation locale des outils. Pour assurer la pérennisation, un pilotage décentralisé par des acteurs locaux capables d'intervenir dans des contextes instables s'avère désormais indispensable.
- Des outils d'aide à la décision : L'analyse des rapports d'avancement, corroborée par les entretiens menés avec l'INSAH et Enabel, confirme la production de plusieurs outils d'aide à la décision dans le cadre du projet PRISMA, en appui à la gestion durable des ressources pastorales. Parmi les principaux livrables figurent 10 fiches techniques standardisées, portant sur des thématiques prioritaires telles que la restauration des terres par parage nocturne, les cultures fourragères à double usage, ou encore l'ensemencement de parcours pastoraux. Ces fiches, extraites du recueil régional de bonnes pratiques, ont été validées lors d'ateliers multi-acteurs nationaux et régionaux. Par ailleurs, un manuel de formation axé exclusivement sur le pastoralisme, comprenant 6 modules, a été conçu par une équipe pédagogique regroupant des expertises nationales et régionales. Ces modules abordent notamment la gestion durable des ressources pastorales, les contraintes et leviers d'action, les pratiques innovantes et les mécanismes de mise à l'échelle. Testés lors d'ateliers pilotes en 2024, ils ont été ajustés pour diffusion via la plateforme numérique de l'INSAH, qui héberge aujourd'hui l'ensemble des outils produits dans le cadre de cette initiative. Cette plateforme constitue une avancée structurante en matière de capitalisation, et pourrait à terme élargir sa vocation à la diffusion de données climatiques. Enfin, la mise en place de la plateforme de webmapping pour le suivi de la biomasse et des émissions de gaz à effet de serre représente une autre contribution notable à l'aide à la décision, bien que son utilisation reste limitée en raison de contraintes d'accès dans certaines zones et d'un besoin de formation complémentaire pour les utilisateurs finaux.

Les entretiens menés avec LuxDev, AECID, Enabel, ainsi que l'analyse documentaire, confirment la mise en œuvre d'initiatives d'adaptation au changement climatique, notamment l'évaluation de la biomasse par télédétection, la modélisation d'un système d'assurance indicielle contre la sécheresse et l'élaboration de cartes de vulnérabilité pastorale. Validées par l'Université Polytechnique de Madrid (UPM), ces actions ont abouti à la production d'outils tels que des cartes de risque de sécheresse et des modèles basés sur le NDVI et les données de transhumance. Ils permettent d'identifier les zones vulnérables, d'estimer les pertes pastorales et de définir les seuils de déclenchement d'une assurance indicielle, posant ainsi les bases d'un mécanisme de protection adapté aux éleveurs.

Cependant, plusieurs contraintes techniques et contextuelles freinent encore la pleine opérationnalisation des outils développés dans le cadre du projet PRISMA. L'intelligence artificielle appliquée à l'estimation de la biomasse, dont la modélisation est assurée par l'Université du Luxembourg, et le système d'assurance indicielle, analysé par l'Université Polytechnique de Madrid en collaboration avec African Risk Capacity, ne pourront être pleinement déployés qu'à partir de 2025. Ce décalage s'explique par des retards administratifs dans la signature des conventions, mais aussi par l'insécurité persistante dans certaines zones, qui empêche les tests et la collecte de données complémentaires sur le terrain. Par ailleurs, les projets pilotes liés au crédit carbone ont été suspendus, comme confirmé par LuxDev et AGED, en raison de l'inaccessibilité prolongée de plusieurs sites, compromettant la mise en œuvre des standards requis (notamment Plan Vivo) et les processus de certification. S'agissant des études de prévalence et des cartes de risques sanitaires, leur couverture reste limitée à certaines zones géographiques. Toutefois, ces travaux présentent un caractère suffisamment représentatif pour constituer une base d'alerte sanitaire fiable, notamment

dans un contexte de mobilité des troupeaux et des populations pastorales, où les dynamiques de transmission dépassent les frontières administratives. Leur utilité réside ainsi moins dans une couverture exhaustive que dans leur fonction préventive et stratégique, en appui à une planification régionale plus réactive.

3.2.1.3 Accompagnement de changements dans les politiques sectorielles (QE1.3)

Le projet PRISMA a initié des dynamiques de plaidoyer pertinentes et produit des contributions stratégiques en matière de politique publique, notamment sur les questions d'assurance pastorale et de santé animale. Cependant, le retrait des pays de la CEDEAO et le report du dialogue politique à la fin du projet ont limité la portée et la structuration institutionnelle de ces efforts. La pérennisation des actions de plaidoyer dépendra de la mobilisation effective des Task Forces nationales et de l'intégration des acquis dans les dispositifs nationaux existants.

Le projet PRISMA avait pour ambition d'influencer les politiques publiques à travers le dialogue structuré aux échelles nationale et régionale. Pour ce faire, il a mis en place des groupes de travail thématiques destinés à formuler des recommandations politiques, en lien avec les stratégies nationales et régionales. Toutefois, plusieurs contraintes, comme le retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso de la CEDEAO, ainsi que les retards dans la production des connaissances scientifiques, ont repoussé les actions de plaidoyer vers la fin du projet, réduisant ainsi son impact institutionnel structurant.

Initialement, le projet a planifié d'ancrer son plaidoyer régional dans les dynamiques de la CEDEAO, en collaboration avec l'ARAA et le CRSA afin d'intégrer les résultats du projet dans les politiques telles que l'ECOWAP et les CDN en matière d'aménagement pastoral. Des ateliers de plaidoyer étaient également prévus, à l'exemple de la promotion du manuel de la RRSA sur l'alimentation du bétail, en lien avec la GDT sur la gestion pastorale et les réformes foncières.

L'évaluation confirme que le projet PRISMA a engagé un dialogue politique structuré visant à influencer les politiques publiques à l'échelle régionale. Selon l'ARAA et les parties nationales, certains résultats techniques significatifs, en particulier sur les aflatoxines et l'assurance indicielle, ont été transmis à l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) pour alimenter les réflexions stratégiques autour de la politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP), contribuant ainsi au processus d'intégration régionale. Par ailleurs, l'ancrage du projet auprès des instances régionales a permis de créer des synergies institutionnelles, en particulier à travers la collaboration avec le Centre Régional de Santé Animale (CRSA), qui a présidé le groupe thématique sur les zoonoses. Le CRSA a joué un rôle central dans l'élaboration du protocole de recherche pour l'étude de prévalence, favorisant l'harmonisation des approches au sein des pays membres. En outre les laboratoires partenaires tels que le LABOCEL (Niger) et le LCV (Mali) qui relèvent du niveau national, ont également contribué activement à la mise en œuvre technique des actions sanitaires. Leur mobilisation dans le cadre du PRISMA s'inscrit davantage dans une logique de renforcement de capacités nationales, complémentaire au dialogue politique régional.

Cependant, le retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso de la CEDEAO a limité la portée du dialogue politique à l'échelle régionale. Cette contrainte, relevée par l'ARAA, ENABEL, LuxDev et l'AECID, a affecté les canaux traditionnels de plaidoyer régional. Malgré ce contexte politique défavorable, le projet est parvenu à maintenir une dynamique de plaidoyer, en s'appuyant sur des acteurs locaux mandatés. Une alternative mise en œuvre a été la création, dans chaque pays, de Task Forces nationales, regroupant des organisations de la société civile (OSC), des organisations pastorales et des représentants des autorités publiques. Les Task Forces nationales ont surtout fonctionné via un

groupe WhatsApp, facilitant l'échange entre les membres. Cette approche a permis un partage rapide d'informations, mais manque de régularité formelle dans les réunions, ce qui peut limiter la continuité et l'engagement. La formation en plaidoyer à Lomé a renforcé leurs capacités en définissant une stratégie et un plan d'actions. La coordination par l'équipe PRISMA est un point fort. Selon les rapports d'avancement, corroborés par l'ARAA et les responsables des Task Forces, chacune de ces instances a élaboré une stratégie et un plan d'action de plaidoyer pour structurer le dialogue politique au niveau national.

Par ailleurs, le projet a produit des notes de politiques portant sur (i) l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux ressources pastorales, et (ii) **l'amélioration de la disponibilité et l'accès à l'aliment bétail de qualité**, dans l'objectif d'influencer les réformes législatives et programmatiques. D'autres notes de politiques, fondées sur les résultats scientifiques générés par les partenaires (INSAH, CIRDES, Université de Liège), sont également prévues pour appuyer l'orientation des politiques publiques.

Malgré les contraintes politiques, la dynamique de plaidoyer a été maintenue grâce à la mise en place de groupes de travail thématiques (ex. zoonoses, gestion pastorale, alimentation du bétail), qui ont formulé des recommandations à visée politiques. Le projet a également participé à plusieurs forums régionaux et internationaux, (tels que DeSIRA et ceux organisés par la CEDEAO), contribuant ainsi à l'intégration de ses résultats dans les débats sur les politiques publiques.

Concernant l'opérationnalisation des Task Forces, l'évaluation note qu'un appui technique a été fourni dans les trois pays (Mali, Niger et Burkina Faso) pour l'élaboration des plans d'actions de plaidoyer, à travers l'intervention d'un Consultant. Toutefois, selon les rapports d'avancement, l'ARAA et les membres des Task Forces, seul le Niger a finalisé son plan et lancé une mobilisation de ressources pour la mise en œuvre. Au Burkina Faso et au Mali, les Task Forces n'ont pas encore achevé ce travail, ce qui suscite des incertitudes sur la continuité du processus, en raison d'un accompagnement insuffisant, de ressources financières limitées, et de perspectives de financement externe peu claires. Un membre de la Task Force au Burkina Faso résume cette situation en déclarant : « *La Task Force a un plan d'action, mais pas de budget pour le réaliser. Les procédures des agences sont très compliquées. On a passé beaucoup de temps à collecter des données pour rien, si le projet doit se terminer comme ça* ». Si ce témoignage traduit une déception légitime, il convient toutefois de nuancer cette lecture en examinant les responsabilités partagées. D'une part, le projet PRISMA n'a pas toujours fourni un appui technique et logistique suffisant pour accompagner les Task Forces jusqu'à l'opérationnalisation effective de leurs plans d'action. L'absence de financement de transition pour soutenir les activités des Task Forces après la phase de planification a contribué à cette situation. D'autre part, les membres des Task Forces eux-mêmes ont parfois manqué d'initiative pour anticiper ou contourner ces contraintes. Dans certains cas, la mobilisation interne a été faible, la relecture collective des plans d'action tardive, et les efforts pour rechercher des financements alternatifs (locaux, privés, ONG) limités. Le rôle des Task Forces ne peut pas se réduire à attendre un soutien externe : leur légitimité dépend aussi de leur capacité à démontrer une dynamique autonome et une volonté de structuration interne. Ainsi, si les difficultés rencontrées s'expliquent en partie par les faiblesses du dispositif d'appui mis en place par le projet, elles renvoient aussi à des limites d'appropriation locale et de leadership collectif, que toute démarche de plaidoyer se doit de surmonter pour être durable.

L'impact du plaidoyer a également été restreint par le report du dialogue politique à la fin du projet. Cette faiblesse, soulignée par les Task Forces, les rapports d'avancement, ENABEL et LuxDev, s'explique principalement par les retards dans la production des connaissances scientifiques, ce qui

a réduit la portée institutionnelle du plaidoyer et affaibli son ancrage structurel.

L'évaluation met en lumière une visibilité institutionnelle limitée du projet PRISMA auprès de certains ministères, notamment au Burkina Faso. L'absence de convention formelle avec le ministère de tutelle et le non-rattachement des activités du point focal aux dispositifs administratifs officiels ont contribué à cette situation. Selon les propos du point focal national au Burkina Faso : « PRISMA n'a jamais eu de bureau, de secrétaire, ni de véhicule. [...] Le projet est peu ou pas connu au ministère. Mon DG m'a demandé le document du projet, mais moi-même ne l'ai pas ». Plusieurs acteurs institutionnels dans les trois pays soulignent qu'en l'absence de budget dédié, le rôle des points focaux reste souvent symbolique, ce qui limite leur capacité à promouvoir une appropriation nationale effective. Au Burkina Faso, la réglementation exige qu'un projet soit affilié à un programme budgétaire national pour bénéficier d'une reconnaissance formelle par les autorités. Cela étant, cette configuration résulte en partie d'un choix organisationnel assumé de LuxDev, qui a opté dès le lancement du projet pour une mutualisation des ressources via sa Cellule d'Appui Mutualisé (CAM). Cette structure centralise la gestion administrative des différents projets mis en œuvre par l'Agence afin d'éviter la multiplication des ressources humaines dédiées à chaque projet. Ainsi, PRISMA a successivement partagé les locaux avec les projets BKF/024 (ReVaP) puis BKF/023, dans une logique de continuité opérationnelle. Ce dispositif de mutualisation, bien que rationnel sur le plan administratif, peut toutefois avoir contribué à une moindre visibilité spécifique de PRISMA auprès des ministères concernés, dans un contexte où la reconnaissance institutionnelle repose fortement sur la présence physique et l'affiliation formelle. Enfin, le retrait des trois pays de la CEDEAO a également rendu complexes les dynamiques de coordination et d'ancrage national.

3.2.1.4 Renforcement des capacités et mise à échelle des connaissances (QE1.4)

Le projet a permis des avancées notables dans la production de connaissances et le renforcement des capacités à travers des formations ciblées, des outils pédagogiques et des laboratoires d'innovation. Néanmoins, la mise à échelle reste marginale en raison de retards dans la production des livrables, de la faible planification budgétaire dédiée et de l'absence d'un dispositif institutionnel clair pour soutenir l'amplification des résultats. Une stratégie proactive d'ancrage dans les institutions nationales et de mobilisation des ressources est requise pour maximiser l'impact des acquis.

Les rapports d'avancements soulignent la production de modules de formation (ex. reconnaissance des maladies zoonotiques, gestion pastorale), de guides pratiques et de supports pédagogiques, favorisant la capitalisation et la réplique. Les institutions de recherche et les universités partenaires confirment également la diffusion d'outils pédagogiques (guides, vidéos, MOOC), diffusés via HubRural et RECA.

Le projet a renforcé les capacités des services techniques, des OP et des ONG en matière de surveillance des zoonoses, de gestion des BAB et de crédits carbone. Les parties nationales dans les trois pays indiquent avoir acquis de nombreuses compétences lors de la mise en œuvre des études, en participant à la conception et à la définition des méthodologies. Les ateliers de partages ont également constitué des opportunités pertinentes de formations pour divers acteurs (éleveurs, élus locaux, techniciens, OSC), notamment sur les approches agroécologiques, la gouvernance des ressources et la planification territoriale. Des services techniques (agents vétérinaires, techniciens) au Mali ainsi que les OP et les éleveurs confirment avoir été renforcés sur les questions de zoonoses, de BAB et de crédits carbone. Par ailleurs, l'usage de plateforme interactive d'accès public en ligne

prévue pour migrer vers des systèmes d'information tels que Garbal et Modhem a facilité le partage de données en temps réel.

Grâce aux Innovation Labs, les acteurs locaux ont pu coconstruire des solutions adaptées. Neuf laboratoires ont été mis en place dans les bassins laitiers pour tester et diffuser des innovations sur les zoonoses. Ces initiatives, documentées dans les rapports d'avancement et confirmées par Enabel, ont permis une appropriation progressive des solutions développées, gage de durabilité et d'amplification des connaissances.

Le projet a également contribué à la mise à l'échelle des innovations via les plateformes nationales, les universités et les partenariats inter-agences (ex. Enabel, ARAA/AECID, LuxDev). La capitalisation des bonnes pratiques (ex. : PRADEL, REVAP) et leur intégration dans les modules de formation (AGRHYMET), ainsi que la production de supports (fiches techniques, vidéos, guides) ont facilité leur diffusion à différents niveaux. Des dispositifs numériques de capitalisation ont été mis en place (plateforme numérique, bulletins, vidéos) pour partager les bonnes pratiques. L'évaluation a noté des mises à échelle parmi lesquelles on peut citer : i) au niveau de Enabel, la valorisation de bonnes pratiques et initiatives innovantes en matière de préservation, gestion et exploitation des ressources pastorales développées par le projet PRISMA, au sein de projets en cours (Projet climat, Muraille verte, Real Mahita); ii) au niveau de AECID, les échanges sont en cours avec la Banque Mondiale dans le cadre du projet FSRP pour l'intégration du modèle d'assurance indicielle (quand il sera finalisé), dans des initiatives pastorales, et un montant de 900 000 € a déjà été réservé pour cela par AECID. Avec ARAA, on note les mêmes échanges avec le CILSS et l'UPM pour évaluer comment le CILSS peut contribuer au développement du modèle. Pour les axes de collaboration extérieure, l'ARAA en partenariat avec le CILSS travaillent pour que les données climatiques soient accessibles pour nourrir la base du système d'assurance indicielle. Le PRAOP 3 dans la filière lait s'intéresse également à l'assurance indicielle, etc. Ces synergies ont été identifiées lors du comité de suivi technique des projets et programmes de la CEDEAO. Au niveau de la réserve, se tiennent des réunions pour développer des synergies internes, qui sont souvent liées au retard de livrables. Le PRAOP est en outre intéressé et attend une proposition de budget sur les réservations et achats en ligne. Le projet PRISMA n'a pas planifié de budget pour la mise à échelle. Ça aurait été mieux s'ils avaient eu un budget pour développer le projet à plus grande échelle. Avec PRAOP, l'ARAA a travaillé sur la détermination des prix à payer avec UPM, mais les produits disponibles sont très académiques et il faut les adapter. Avec ARC, ARAA travaille sur l'assurance et il faut développer des synergies. Ils ont tenu une réunion avec le CILSS pour voir dans quelle mesure le CILSS peut faciliter la mise à disposition des données, mais ce n'est pas encore très opérationnel. Ça pourra aboutir à une convention CILSS-CEDEAO-ARC.

PRISMA a mis en évidence que l'alimentation du bétail constitue un enjeu prioritaire pour les éleveurs au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Ce défi s'explique par la variabilité climatique croissante, la dégradation des parcours et les difficultés persistantes d'accès à des aliments de qualité. L'évaluation note un déficit d'informations fiables et accessibles sur la disponibilité et la qualité de l'aliment bétail, ainsi qu'un manque de mécanismes contractuels formels entre les maillons de la chaîne d'approvisionnement, notamment entre les usines, les Banques d'aliment bétail et les éleveurs. Dans ce contexte, PRISMA a soutenu plusieurs initiatives visant à renforcer la résilience du système. Le projet a permis la production de cartes de risques couvrant 13 zones (contre une cible initiale de 10), pour anticiper les zones à risque de rupture d'approvisionnement. Il a appuyé le développement d'une application de réservation en ligne, portée par Oxfam et le RBM, qui vise à faciliter la planification des achats d'aliment bétail par les éleveurs. Le projet a également

contribué à l'élaboration d'un livrable sur les conditions de développement d'un mécanisme régional d'assurance indexée, fondé sur des données de télédétection (NDVI) et les mouvements de transhumance, en collaboration avec l'Université Polytechnique de Madrid (UPM). En parallèle, quatre laboratoires nationaux ont harmonisé leur méthode d'échantillonnage et leurs protocoles d'analyse des aflatoxines. Ainsi, les innovations telles que le système de réservation en ligne, les cartes de risque et les protocoles de contrôle qualité répondent directement aux problèmes structurels de disponibilité, d'accès à l'information et de qualité de l'aliment bétail, identifiés par l'évaluation.

La volonté de faire passer à l'échelle certaines innovations dans le cadre même du projet PRISMA était ambitieuse. Toutefois, une dynamique réelle de mise à l'échelle a été amorcée grâce à la méthodologie développée par PRISMA. Par exemple, bien que le modèle d'assurance indiciaire ne soit pas encore finalisé, des discussions sont en cours avec la Banque mondiale (via le programme FSRP) pour intégrer les besoins spécifiques du pastoralisme dans leurs initiatives. AECID soutient activement cette perspective, ayant déjà réservé un financement de 900 000 euros pour appuyer cette mise à l'échelle et prévoit de capitaliser les évaluations des espaces pastoraux. En tant qu'agence, elle s'est engagée à poursuivre ce travail. Par ailleurs, les outils de gestion des données pastorales, le système de réservation en ligne mis en place par Oxfam et le RBM, ainsi que les dispositifs de suivi de l'offre alimentaire constituent aujourd'hui la base de la stratégie de "première ligne de défense" pour sécuriser les réserves alimentaires. Un autre axe clé est le contrôle des aflatoxines. Grâce aux avancées du projet PRISMA, ce contrôle sera désormais exigé dès l'achat : tous les fournisseurs devront fournir des tests d'aflatoxine à jour pour leurs produits. Il ne s'agit donc plus seulement de pistes de recherche, mais bien de bases pour une continuité opérationnelle. AECID affirme sa volonté de conserver les innovations développées dans PRISMA et DesSIRA, pour les intégrer dans une future phase PRISMA II.

L'évaluation a mis en évidence plusieurs facteurs limitants ayant entravé l'impact du projet en matière de renforcement des capacités et de mise à échelle des résultats.

Au niveau du renforcement des capacités. Malgré la planification de dispositifs de renforcement des capacités, leur mise en œuvre est restée partielle, comme en témoignent les retours de VSF, des Task Forces nationales et des laboratoires d'innovation visités.

- VSF-Mali avait initialement prévu de renforcer les capacités des services techniques dans les deux pays (Mali et Niger), mais la convention avec le Niger a été annulée en raison de l'insécurité et de la crise politique. Un diagnostic a été réalisé au Mali et un plan de renforcement des capacités a été élaboré de manière participative avec les services étatiques et les parties prenantes. Toutefois, l'absence de budget suffisant a empêché la mise en œuvre du plan. Cette situation a laissé un sentiment d'inachevé, tel que relevé par les représentants nationaux. Au final, VSF n'a pu organiser qu'une formation sur les zoonoses à l'intention d'un groupe d'éleveurs, chargé de répliquer les acquis au niveau local. Une autre formation a pu être menée grâce à un cofinancement du projet ECTAD-FAO, représentant un apport complémentaire limité.
- Les Task Forces du Mali et du Burkina Faso indiquent que leurs plans d'action de plaidoyer ne sont pas mis en œuvre à ce jour. Ces plans ont été conçus en visant exclusivement un soutien du projet PRISMA, qui arrivait à son terme, ce qui a compromis les perspectives de mise en œuvre, faute d'accompagnement futur et de financement alternatif identifié.
- Les laboratoires d'innovation mis en place à Koulikoro et Sikasso au Mali ont joué un rôle pilote dans la démarche d'expérimentation communautaire du projet PRISMA. À Koulikoro, le projet a permis la structuration du groupe bénéficiaire en coopérative, ouvrant des perspectives

d'autonomisation. Toutefois, certains membres ont exprimé un besoin accru d'accompagnement post-cr  ation, notamment sur les aspects de gestion et de p  rennisation des activit  s.    Sikasso, les recherches ont r  v  l   un niveau de sensibilisation encore faible sur les risques sanitaires li  s aux zoonoses. Comme l'a soulign   un chercheur de l'Universit   de Li  ge : « Les   leveurs disent : “Si le lait est blanc, il est sain”. Ils ignorent tout des zoonoses. Notre   tude le prouve, mais qui financera les sensibilisations ? ». Cette situation illustre le d  calage entre les r  sultats scientifiques produits et leur appropriation par les communaut  s. En r  ponse    ces constats, le projet a initi   la production de supports p  dagogiques de sensibilisation (bo  tes    images, vid  os) avec l'appui d'une entreprise audiovisuelle. Des formations    l'utilisation de ces outils ont   t   dispens  es    l'ensemble des laboratoires d'innovation, y compris ceux du Niger, en vue de leur autonomisation progressive. Le processus de diffusion de ces supports est en cours dans les diff  rentes localit  s concern  es, notamment    Koulikoro et Sikasso. Par ailleurs, du mat  riel d'analyse du lait (tests microbiologiques et d  tection d'antibiotiques) a   t   fourni aux laboratoires du Mali et du Niger, dans le cadre d'un processus de cocr  ation de solutions techniques adapt  es. Malgr   ces avanc  es, l'op  rationnalisation compl  te des laboratoires reste tributaire d'un appui institutionnel renforc   et d'un accompagnement de proximit   pour organiser les activit  s de sensibilisation dans les communaut  s. Il est donc essentiel d'assurer le suivi de ces initiatives afin d'en maximiser l'impact sanitaire et socio-  ducatif.

Au niveau de la mise      chelle. La mise      chelle des r  sultats du projet a   t   entrav  e par plusieurs facteurs :

- D'une part, les retards dans la production des connaissances scientifiques et techniques, relev  s par l'ensemble des parties prenantes, ont limit   la capacit   du projet    mobiliser des r  sultats consolid  s    des fins de r  plication ou d'  largissement.
- En outre, le fait d'adosser les actions de mise      chelle    des projets en cours au sein des agences d'ex  cution s'est r  v  l   risqu  , selon les trois agences, car cela rendait la durabilit   des interventions d  pendante de financements et de dispositifs externes non ma  tris  s.

3.2.2 Dans quelle mesure l'approche partenariale multi-niveaux (inter-agences, entre centres de recherche, et entre centres de recherche et acteurs de terrain) a-t-elle contribu      promouvoir l'apprentissage et l'innovation durables dans le cadre du projet PRISMA ? (Pertinence, efficacit  , efficience, durabilit  ).(QE2)

L'approche multi-niveaux mise en   uvre par le projet PRISMA a permis de valoriser des expertises diversifi  es, d'optimiser les ressources disponibles et de construire un environnement favorable    l'innovation et    l'apprentissage collectif. La collaboration entre agences, centres de recherche et acteurs de terrain a g  n  r   des transferts de connaissances et permis la co-construction de solutions adapt  es au contexte sah  lien. Cependant, cette approche a aussi mis en   vidence plusieurs limites. La coordination inter-agences, bien qu'appuy  e sur une logique de sp  cialisation, a souffert d'un d  ficit de gouvernance partag  e, d'un cloisonnement entre partenaires, et d'une concertation insuffisante en amont des actions. Ces faiblesses ont r  duit l'efficacit   op  rationnelle, la fluidit   du pilotage, et la port  e des actions sur le terrain. De plus, l'anticipation des effets des recherches est rest  e faible, et l'implication des acteurs locaux a   t   in  gale.

3.2.2.1 Valeur ajout  e de l'approche partenariale multi-niveaux dans l'optimisation des ressources disponibles (QE2.1)

L'approche partenariale multi-niveaux a permis une optimisation tangible des ressources disponibles, en articulant expertises complémentaires, synergies géographiques et dispositifs existants. Cette stratégie a renforcé l'impact des actions menées tout en assurant une meilleure couverture territoriale. Toutefois, la complexité administrative et les divergences de procédures entre les partenaires ont parfois ralenti la mise en œuvre, appelant à une simplification des mécanismes de gouvernance pour de futures interventions similaires.

L'évaluation met en évidence que l'approche partenariale multi-niveaux adoptée par le projet a permis une optimisation stratégique des ressources disponibles, en combinant expertises techniques, capacités institutionnelles et ancrage territorial. Cette approche a favorisé une complémentarité fonctionnelle et géographique, tout en renforçant la légitimité des actions menées, en réduisant les redondances et en maximisant l'impact global.

Les entretiens avec les agences de mise en œuvre (ENABEL, ARAA/AECID, LuxDev) et l'analyse des documents du projet confirment plusieurs apports essentiels de cette approche :

- Spécialisation des agences : Enabel a mobilisé une expertise spécifique en matière d'élevage et de pastoralisme ; LuxDev a contribué à travers des actions de récupération des terres et de développement du crédit carbone ; AECID, de son côté a contribué sur l'amélioration de la disponibilité, l'accessibilité à l'aliment bétail de qualité et renforcé les liens avec les politiques régionales, notamment via son partenariat avec l'ARAA.
- Complémentarité géographique : L'évaluation montre que les trois agences de mise en œuvre (Enabel, LuxDev, ARAA/AECID) ont toutes mené des activités dans les trois pays d'intervention du projet PRISMA (Mali, Niger et Burkina Faso) autour de thématiques communes, notamment la gestion des ressources pastorales, le crédit carbone et l'aliment bétail. Cette répartition géographique partagée a permis d'assurer une couverture cohérente du territoire d'intervention tout en renforçant la complémentarité des actions sur le terrain. La seule exception concerne la thématique des zoonoses, qui a été spécifiquement mise en œuvre au Mali et au Niger. Par ailleurs, les analyses sur la séquestration carbone, conduites par LuxDev à travers le CIRAD, ont été réalisées uniquement au Burkina Faso, en raison des contraintes sécuritaires limitant l'accès aux autres pays. Toutefois, le choix de concentrer ces travaux au Burkina n'a pas compromis leur portée régionale, les écosystèmes pastoraux étudiés étant représentatifs de l'ensemble de la zone sahélienne ciblée. Le CIRAD a ainsi pu approfondir ses travaux dans un pays où il disposait d'une équipe opérationnelle, tout en produisant des résultats transférables aux deux autres pays. Enfin, l'intervention d'AECID s'est distinguée par une dimension institutionnelle renforcée au niveau régional, en lien étroit avec la CEDEAO, ce qui a contribué à garantir la cohérence des actions avec les orientations stratégiques de l'ECOWAP.
 - Le projet PRISMA s'est appuyé sur une diversité de réseaux et de plateformes existants pour diffuser ses innovations et renforcer la portée de ses résultats. Parmi les structures mobilisées figurent des réseaux régionaux comme le Réseau Billital Maroobé (RBM), mais également des organisations paysannes nationales (TASSAGHT, RECOPA, CRUS, AREN) et des plateformes techniques telles que le Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA). Le projet a également collaboré avec des dispositifs numériques développés par la SNV, notamment les plateformes Garbal (information pour la mobilité pastorale) et Modern (outil d'aide à la décision pour les ressources naturelles), qui permettent de relayer certaines données et innovations vers les acteurs locaux. Cette stratégie de mobilisation de structures ancrées sur le terrain a favorisé une diffusion plus large, plus rapide et mieux contextualisée des outils et connaissances produits par PRISMA.

Conformément aux orientations définies dans le document d'action, chaque agence s'était engagée à rechercher des synergies avec ses autres interventions en cours ou en préparation. Cette volonté s'est traduite par une complémentarité géographique et thématique entre PRISMA et plusieurs programmes : (i) Enabel a veillé à positionner PRISMA en continuité stratégique avec ses programmes antérieurs arrivant à terme au moment du démarrage du projet, notamment AREPK (Appui au Renforcement de l'Élevage et de l'Économie Pastorale) au Mali et PRADEL (Programme d'Appui au Développement de l'Élevage) au Niger, qui ciblaient respectivement l'économie pastorale et le développement des infrastructures d'élevage. PRISMA a également été mis en synergie avec des initiatives plus récentes comme MAHITA, REPO et le Portefeuille Climat, en s'alignant sur leurs zones d'intervention et en approfondissant certaines thématiques transversales, telles que la gestion durable des ressources naturelles ou la résilience des systèmes agrosylvopastoraux; (ii) Au Burkina Faso, LuxDev a articulé PRISMA avec le programme ReVAP (Récupération et Valorisation des Espaces Pastoraux), facilitant le transfert de certaines activités à PRISMA à la clôture de ReVAP et assurant une continuité dans l'accompagnement des acteurs locaux ; (iii) Pour sa part, l'AECID a inscrit son appui dans la continuité de son partenariat institutionnel avec l'ARAA et la CEDEAO, notamment à travers son implication dans la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire. Son action dans PRISMA s'est concentrée sur l'alimentation animale, en lien avec les enjeux régionaux portés par l'ECOWAP. Cette articulation avec d'autres projets a permis d'optimiser l'utilisation des ressources, de favoriser la cohérence des actions sur le terrain et de renforcer l'impact global du projet PRISMA.

Sur le plan opérationnel, la mutualisation des ressources s'est traduite notamment par le partage de personnel entre PRISMA et le projet REPO (financé par l'UE), comme en témoigne la présence d'un expert en suivi-évaluation et un assistant administratif communs au Niger.

L'approche partenariale multi-niveaux adoptée dans PRISMA, fondée sur une répartition claire des rôles entre Enabel, LuxDev et ARAA/AECID, a introduit une gouvernance innovante, rompant avec les schémas classiques de gestion centralisée. Chaque agence a conservé sa pleine autonomie administrative et financière, tout en s'engageant à atteindre des résultats définis collectivement avec l'Union européenne. Cette souplesse a globalement favorisé une coordination assez efficace, appuyée par des réunions régulières, des groupes thématiques fonctionnels et une bonne circulation des produits techniques entre agences. Toutefois, cette diversité dans les modalités de gestion a engendré des effets différenciés selon les niveaux d'intervention. Si elle n'a pas entravé les avancées globales du projet, elle a généré certaines disparités sur le terrain, notamment dans les modalités pratiques de mise en œuvre — comme les écarts dans les montants des perdiems versés aux participants — qui ont parfois suscité de l'incompréhension ou affecté la mobilisation des acteurs. En somme, les ajustements contractuels opérés par Enabel avec ses partenaires (notamment l'INSAH, le CIRDES et VSF-B), à travers des avenants de prolongation, ont permis de résorber les retards induits par le contexte sécuritaire et institutionnel, sans remettre en cause l'atteinte des résultats globaux. Toutefois, la nécessité de négocier et de valider plusieurs avenants au cours de la même année a mobilisé des ressources importantes en temps et en expertise au sein des équipes de gestion. Bien que nécessaires pour garantir la cohérence entre les parties prenantes, ces ajustements ont quelque peu freiné la fluidité du projet, affectant partiellement sa réactivité.

L'efficacité du partenariat a été également affectée par le contexte politique régional. L'instabilité dans certains pays (notamment le coup d'État au Niger) a perturbé la logique régionale du projet et entraîné des réorientations d'activités. Enfin, cette situation est compliquée par des règles de gouvernance différentes entre les partenaires. Les contrats entre la CEDEAO, l'ARAA, Oxfam, le RBM et l'UE ne sont pas toujours clairs sur la gestion des droits d'auteur. Certains contrats expliquent bien

comment gérer et diffuser les documents, mais d'autres, comme celui entre Oxfam et le RBM, restent vagues. Cette confusion rend plus difficile l'utilisation des logos et la diffusion des produits, surtout après le retrait du Burkina Faso, du Niger et du Mali de la CEDEAO.

3.2.2.2 Pertinence de l'approche partenariale interagences et avantages comparatifs des organisations (QE2.2)

L'approche interagences du projet PRISMA a démontré sa pertinence en s'appuyant sur les avantages comparatifs de chaque organisation pour structurer une gouvernance complémentaire et fonctionnelle. Cependant, malgré la tenue régulière de réunions de coordination, l'évaluation a relevé certaines limites dans la planification conjointe des activités et dans la coordination en amont des travaux stratégiques, en particulier sur les productions techniques (ex. études, termes de référence). L'absence d'une instance décisionnelle partagée pour l'arbitrage sur les approches ou outils à mutualiser réduit le potentiel d'alignement stratégique.

Enabel, en tant qu'agence chef de file, mobilise son expertise en gestion de projets complexes et multi-acteurs, tout en assurant la coordination générale et la mise en œuvre du volet santé animale. LuxDev valorise son expérience au Burkina Faso dans la restauration des terres et les dispositifs de financement innovants, notamment le crédit carbone. De son côté, AECID, en partenariat avec l'ARAA, joue un rôle stratégique dans la promotion du dialogue politique régional et la diffusion d'innovations techniques, comme l'élaboration de protocoles harmonisés pour les aliments bétail pour l'amélioration de la disponibilité et l'accessibilité à l'aliment bétail de qualité. Cette répartition fonctionnelle permet d'éviter les chevauchements de mandat, renforce la lisibilité des rôles, et crédibilise l'action conjointe des agences sur le terrain.

Cependant, quelques faiblesses viennent tempérer ce constat. En effet, l'évaluation a relevé des dysfonctionnements liés à l'absence prolongée de certains postes clés, notamment celui du coordinateur AECID. Cette vacance, signalée à la fois dans les rapports d'avancement et par l'ARAA, a entraîné un affaiblissement du suivi opérationnel et de la circulation de l'information principalement au niveau de la coordination régionale. Ce manque a limité la capacité à assurer un suivi rigoureux des activités sur le terrain, à faciliter les échanges entre partenaires et à garantir une transmission fluide des données et rapports vers les instances décisionnelles.

La suspension des activités au Niger et les tensions dans la région ont compliqué la coopération entre les agences et réduit les synergies régionales.

Bien que des réunions interagences soient organisées de manière régulière (mensuelles et trimestrielles), l'évaluation note que les échanges restent encore trop souvent centrés sur le suivi administratif et les points d'avancement. De nombreux acteurs ont souligné que la coordination, si elle est effective au niveau de la programmation et du reporting, reste plus faible au niveau opérationnel, en particulier sur les travaux de recherche et les productions techniques. Les partages en amont des termes de référence, des méthodologies ou des outils d'intervention sont ponctuels, voire absents dans certains cas, limitant ainsi la possibilité d'harmonisation et d'apprentissage croisé. Il convient toutefois de relativiser ce constat : plusieurs efforts de coordination ont été menés, notamment lors de l'élaboration conjointe du plan de travail, du plan de communication, de l'exercice de ligne de base, des activités de plaidoyer et des comités techniques de suivi. Des exemples de partage de documents (TdR, modèles de conventions) ont aussi été rapportés, en particulier durant la première année du projet. Toutefois, la rotation du personnel dans certaines

agences (notamment ARAA/AECID et LuxDev) semble avoir réduit la continuité de cette dynamique. En somme, malgré une coordination fonctionnelle sur les grands jalons du projet, le partage méthodologique et l'ajustement mutuel sur les activités techniques restent à renforcer pour maximiser la cohérence interagence.

3.2.2.3 Collaboration entre agences d'exécution, entre centres de recherche, et entre ces derniers et les acteurs de terrain et stimulation de l'apprentissage collectif et de l'innovation (QE2.3)

La collaboration entre les agences, les centres de recherche et les acteurs locaux a permis une bonne dynamique d'innovation participative, appuyée par des dispositifs comme les laboratoires d'innovation et des partenariats scientifiques entre le Nord et le Sud. Cela a facilité le partage de compétences et l'adaptation des outils au contexte local. Mais il reste des faiblesses : les centres de recherche ne sont pas toujours bien connectés aux réalités du terrain, et les communautés ne se sont pas encore totalement approprié les innovations, ce qui limite l'impact de l'apprentissage collectif sur le long terme.

L'évaluation révèle que la collaboration structurée entre agences d'exécution (Enabel, LuxDev, ARAA/AECID), centres de recherche (CIRDES, INSAH, UPM) et acteurs de terrain (organisations pastorales, éleveurs, services vétérinaires) a généré un écosystème d'innovation dynamique, propice à l'apprentissage collectif. Cette approche intégrée, fondée sur la recherche-action et la co-construction, a favorisé un enrichissement mutuel entre production scientifique et actions de développement, comme en attestent plusieurs réalisations concrètes.

Dans le cadre de l'étude sur les zoonoses liées à la consommation du lait (OS3), la démarche de recherche-action s'est traduite par une co-conception des protocoles entre Sciensano (Belgique), CIRDES (Burkina) et les laboratoires locaux (LABOCEL au Niger, LCV au Mali). Trente techniciens ont été formés aux méthodes de diagnostic, permettant l'analyse de 1 230 échantillons biologiques collectés avec les communautés pastorales. En retour, les données scientifiques sur la prévalence de la tuberculose bovine (7,29% au Mali) ont été traduites en modules de sensibilisation en bambara par les organisations pastorales, tandis que les pratiques endogènes documentées par LASDEL ont enrichi les rapports de recherche, comme le soulignent les témoignages des parties prenantes nationales et les rapports d'avancement.

La co-construction des innovations pastorales (OS1) a pris forme à travers huit ateliers participatifs menés par l'INSAH avec la collaboration des éleveurs et des services techniques, aboutissant à l'identification de 124 initiatives locales. Ce travail collaboratif a permis de formaliser dix fiches pratiques – portant, entre autres, sur la récupération des terres dégradées ou l'usage de drones pour le suivi des ressources pastorales – et d'intégrer un module spécifique dans le Master Pastoralisme d'AGRHYMET, consolidant les savoirs locaux dans une approche académique. Par ailleurs, les capsules vidéo produites par les organisations pastorales sont aujourd'hui utilisées par les chercheurs de l'Université du Luxembourg comme supports dans leurs travaux sur la télédétection, illustrant la circulation des savoirs entre terrain et recherche. L'approche de cocréation expérimentée dans les laboratoires d'innovation constitue un autre levier important d'innovation participative. Coordonnés avec Butterfly Works, ces « Innovations Labs » ont favorisé une interaction directe entre éleveurs, chercheurs et transformateurs autour de problématiques sanitaires spécifiques, notamment dans les localités de Sikasso et Koulikoro (Mali) ainsi que Niamey (Niger). Ces espaces ont permis d'associer savoirs endogènes et connaissances scientifiques afin de concevoir des réponses adaptées aux contextes locaux. Selon les rapports d'avancement et les retours des agences, ces dispositifs ont globalement bien fonctionné pour stimuler la créativité collective.

Toutefois, certaines limites d'inclusivité territoriale ont été observées : par exemple, les laboratoires d'innovation n'ont pas pu être implantés dans certaines régions ciblées initialement au Niger (comme Tillabéry ou Maradi) du fait de l'insécurité persistante. Cela a restreint l'implication des acteurs de ces zones dans les démarches participatives, limitant ainsi la représentativité géographique des innovations coconstruites. Cette contrainte contextuelle souligne l'importance, dans une future phase, de développer des mécanismes alternatifs de participation à distance ou via des relais locaux afin d'assurer une couverture plus large et équitable.

L'écosystème d'innovation s'est également illustré dans la gestion des banques d'aliments bétail (OS2) : OXFAM et le réseau d'organisations pastorales RBM ont déployé quarante relais communautaires alimentant une plateforme Google Looker de données en temps réel (stocks, prix, sécurité), informations utilisées par RBM pour publier des bulletins pastoraux régionaux. Cette dynamique a culminé avec le Challenge Innovation Pastoral, où cent dix candidats ont codéveloppé l'application EasyBaB – testée et validée avec les unions d'éleveurs comme AREN (Niger) et TASSAGHT (Mali) pour la réservation et l'achat en ligne d'aliments.

Cet enrichissement mutuel a transformé les savoirs scientifiques en solutions adaptées, comme le protocole harmonisé sur les aflatoxines adopté par quatre laboratoires ouest-africains (Mali, Burkina Faso, Niger et Nigéria). Parallèlement, les innovations issues du terrain ont été institutionnalisées via la Task force de plaidoyer (vingt-cinq membres issus de trois pays) et les curricula de formation. L'apprentissage collectif continue grâce à un cycle positif : les données du terrain alimentent la recherche, qui crée des outils validés ensemble, puis diffusés par des réseaux déjà en place – formant ainsi un système solide et adapté aux réalités du Sahel.

Malgré ces avancées, plusieurs facteurs limitants ont été identifiés. Des retards dans la contractualisation ainsi qu'une insuffisance des moyens logistiques ont freiné le bon déroulement de certaines collaborations, en particulier dans les premières phases du projet. Bien que techniquement moteurs, les universités et centres de recherche, se sont parfois révélés insuffisamment connectés aux dynamiques de terrain, limitant ainsi l'appropriation des innovations par les communautés locales. Ce constat, également souligné par l'Université du Luxembourg, met en lumière la nécessité de renforcer l'ancrage des institutions académiques dans les contextes ruraux.

D'autres contraintes ont également entravé la pleine mise en œuvre des innovations. Les retards dans la production des livrables, conjugués à l'inaccessibilité de certaines zones comme le Burkina Faso pour des raisons sécuritaires, ont freiné la diffusion et la mise à l'échelle de certaines initiatives, notamment les dispositifs pilotes de crédits carbone, suspendus dans les zones à risque. De même, le transfert de compétences en matière de zoonoses, bien amorcé, a été ralenti par des problèmes logistiques, en particulier la livraison tardive de réactifs. Des partenaires techniques tels que VSF, ULiège et Sciensano confirment ces difficultés.

Par ailleurs, les laboratoires d'innovation ont rencontré des limites en matière d'inclusion territoriale. Dans les zones rurales reculées ou affectées par l'insécurité, la mobilisation des acteurs s'est avérée difficile, réduisant la diversité des contributions et limitant la capacité des Innovations Labs à générer des solutions représentatives de l'ensemble des contextes d'intervention.

En somme, l'approche collaborative et multidisciplinaire mise en œuvre par le projet a permis de stimuler des dynamiques d'innovation et de renforcer les capacités techniques des acteurs impliqués. Toutefois, l'efficacité de ces dispositifs reste conditionnée par leur capacité à : mieux intégrer les réalités de terrain ; surmonter les contraintes logistiques et sécuritaires ; et instaurer des

mécanismes de coordination plus fluides entre institutions scientifiques, agences de développement et communautés locales.

3.2.2.4 Collaboration entre agences d'exécution, entre centres de recherche, et entre ces derniers et les acteurs de terrain et développement de solutions durables et adaptées aux défis identifiés par le projet (QE2.4)

Le projet PRISMA a mis en place les bases de solutions innovantes, adaptées au contexte local et qui pourraient durer dans le temps, grâce à une approche ouverte et collaborative. Certains outils commencent à s'ancrer dans les institutions, et les structures locales ont renforcé leurs compétences, ce qui montre un début de consolidation. Cependant, ces acquis restent fragiles à cause de l'instabilité politique, du manque de financements réguliers et d'une appropriation encore incomplète par les institutions nationales. Pour réussir la suite après le projet, il faudra un appui technique continu et un engagement renforcé des États et des partenaires.

L'un des principaux vecteurs de durabilité identifiés est l'ancrage institutionnel des dispositifs mis en place. À titre d'exemple, les groupes thématiques, tels que celui dédié aux zoonoses, piloté par le CRSA, ont été intégrés dans des structures pérennes comme la CEDEAO. De même, la collaboration avec le CIRDES, Sciensano et l'Université de Liège dans l'étude de prévalence de la brucellose et de la tuberculose, a permis de structurer un réseau sous-régional de surveillance épidémiologique. Cette institutionnalisation, confirmée par les rapports et les entretiens (notamment avec l'ARAA et les autres agences de mise en œuvre), assure la continuité des actions engagées, même après le retrait du soutien direct du projet.

La création de réseaux régionaux autour des Banques d'Aliments pour le Bétail (BAB), interconnectées via des plateformes numériques, s'est accompagnée d'initiatives concrètes telles que la formation de groupes de travail thématiques dans chaque pays (Burkina, Mali, Niger). Ces groupes ont élaboré un plan d'action global décliné selon les spécificités nationales, appuyés par un consultant. Des protocoles harmonisés pour la gestion des risques liés aux aflatoxines ont été mis en discussion, posant ainsi les bases d'une gouvernance collective des ressources pastorales.

Le renforcement des capacités locales représente un autre pilier de la durabilité. Par exemple, les laboratoires comme LABOCEL au Mali ont bénéficié d'équipements et de formations grâce à l'appui de partenaires techniques (Sciensano, Université de Liège). Des techniciens maliens et nigériens ont été envoyés en Belgique pour des formations pratiques, favorisant une montée en compétence durable. De plus, les producteurs et les services vétérinaires locaux ont été directement impliqués dans les campagnes de surveillance, consolidant leur maîtrise des protocoles sanitaires. Des acteurs nationaux, au Mali et au Niger, soulignent une appropriation croissante des outils, méthodes et procédures introduits par le projet.

Les avancées en matière de politiques publiques viennent renforcer ces acquis. La stratégie CEDEAO sur les aliments bétail a été nourrie par les résultats du projet. En appui, des Task Forces nationales, telles que celle du Burkina Faso, ont été formées pour porter le plaidoyer politique. Ces groupes ont suivi une formation à Lomé, avant d'élaborer des plans d'action spécifiques. Bien que leur mise en œuvre ait été limitée par des contraintes administratives et financières, leur structuration constitue une base mobilisable pour un plaidoyer efficace.

La prise en compte des défis environnementaux s'est traduite par des initiatives pilotes, comme les actions de récupération de terres dégradées ou le développement de projets de crédits carbone. Au Burkina, l'implication de CO2Logic, GRET et d'autres partenaires a permis de tester des méthodes de

quantification de carbone, bien que freinées par des retards administratifs ou des ruptures de partenariats (cas AGED et Reach Italia). Malgré ces obstacles, le CIRAD a pu former deux doctorants et quatre étudiants en master, témoignant d'un début de transfert de compétences en matière de gestion environnementale.

Toutefois, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. La fragilité financière pèse, notamment pour les BAB ou les laboratoires. Au Niger, les sanctions économiques ont interrompu des projets clés, comme ceux portés par VSF-B. Par ailleurs, l'engagement des États est inégal : au Burkina Faso, l'absence de convention avec les ministères a limité la visibilité du projet PRISMA, comme l'a souligné la partie nationale, qui reste peu impliquée et affirme que le point focal est peu reconnu. Leur faible implication limite l'appropriation institutionnelle des résultats du projet, compromettant ainsi leur intégration dans les politiques nationales.

Par ailleurs, certaines solutions développées restent fortement dépendantes d'un accompagnement technique ou institutionnel. C'est notamment le cas des outils numériques, tels que les applications pour la gestion des BAB, dont l'adoption dans les zones rurales demeure incertaine en l'absence de soutien technique continu. Cette dépendance est accentuée par l'instabilité politique et la forte exposition aux financements extérieurs, comme en témoigne l'arrêt prématuré de certains projets portés par des ONG partenaires, notamment AGED et Reach Italia.

Certaines innovations clés, bien que prometteuses, n'ont pas encore atteint leur maturité opérationnelle et restent dépendantes d'un soutien externe. Par exemple, les outils numériques pour la gestion des BAB ne sont pas encore autonomes : leur adoption dans les zones rurales reste faible sans appui technique permanent. Les solutions portées par l'Université du Luxembourg, comme les modèles d'IA pour estimer la séquestration de carbone, sont prometteuses mais encore à l'état de prototype, en raison notamment de l'impossibilité de tester les drones sur le terrain. Le modèle d'assurance indicielle, par exemple, ne sera pleinement fonctionnel qu'en 2025, ce qui pose la question du suivi et de l'accompagnement post-projet. De même, plusieurs solutions issues des laboratoires d'innovation n'ont pas pu être finalisées ni mises à l'échelle, en raison de contraintes de temps, de ressources financières limitées ou d'un ancrage institutionnel insuffisant. Ce constat est partagé par les partenaires techniques impliqués, notamment les Task Force, les laboratoires, et VSF.

3.2.3 Dans quelle mesure les synergies et les complémentarités entre le PRISMA et les projets en cours ou réalisés par les agences partenaires ou d'autres acteurs, ont-elles renforcé l'atteinte potentielle des effets de l'intervention et le partage des connaissances produites ? (cohérence, efficacité, impact) (QE3)

Les synergies établies avec les projets conduits par les agences partenaires (Enabel, LuxDev, ARAA/AECID) ont permis d'enrichir les bases de données, de diversifier les approches méthodologiques et de renforcer la diffusion et l'intégration des connaissances à différents niveaux (local, national, régional). Le projet PRISMA a également soutenu l'alignement avec les politiques sectorielles régionales, notamment celles de la CEDEAO, et contribué à l'ancrage local à travers des dispositifs comme les laboratoires et les BAB. Cependant, ces dynamiques ont été fragilisées par des retards dans la production des livrables, des contraintes sécuritaires persistantes, une coordination insuffisante entre projets et un engagement institutionnel hétérogène. Le manque de financements nationaux dédiés et des évolutions politiques, telles que le retrait de certains États de la CEDEAO, ont également limité l'impact durable de ces synergies.

3.2.3.1 Contribution des synergies et complémentarités établies entre le PRISMA et les projets

en cours ou réalisés par les agences partenaires (Enabel-LuxDev-ARAA/AECID-EU) ou d'autres acteurs à l'enrichissement et à la diffusion et utilisation de la production de connaissances (QE3.1)

Le projet PRISMA a su capitaliser efficacement sur les synergies avec des projets complémentaires pour enrichir ses bases de données, diversifier ses méthodologies et élargir ses canaux de diffusion. Ces interactions ont renforcé la qualité scientifique et l'utilité opérationnelle des connaissances produites. Toutefois, les effets de ces synergies ont été limités par des retards dans les livrables, des contraintes sécuritaires et un manque de coordination dans les calendriers d'exécution. La mise en place de mécanismes plus formalisés de coordination interprojets apparaît comme un levier essentiel pour optimiser les effets de mutualisation à l'avenir.

Sur le plan de la production de connaissances, plusieurs collaborations ont renforcé la diversité méthodologique et la solidité des résultats. Des projets comme PRAPS 2 (focalisé sur la santé animale) et RRSA (portant sur les banques d'aliments) ont permis des échanges de données, de méthodologies et de résultats avec PRISMA, favorisant un enrichissement mutuel des analyses. Enabel, en tant qu'agence chef de file du projet, a quant à elle mobilisé les acquis de ses interventions antérieures en gestion de projets multi-acteurs, santé animale et pastoralisme pour consolider certaines approches méthodologiques. En complément, certaines études conduites dans d'autres contextes, notamment en Espagne et au Nigéria, ont permis d'alimenter la réflexion méthodologique de PRISMA sur des thématiques clés comme l'assurance indicielle et les aflatoxines. Ces références internationales ont renforcé la portée comparative et la validité scientifique des travaux menés dans le cadre du projet. Ces apports sont bien documentés dans les rapports d'avancement du projet et ont été confirmés par les entretiens avec Enabel et l'ARAA.

La collaboration avec le projet Mahita (porté par Enabel) a favorisé le partage de méthodologies sur les zoonoses (tuberculose, brucellose), ainsi que la mutualisation des données épidémiologiques, ce qui a renforcé la cohérence scientifique de l'ensemble des travaux sans redondance inutile. De même, la coopération avec le projet REPO a permis une capitalisation sur les outils pédagogiques et les pratiques de gestion durable des ressources, enrichissant ainsi les contenus développés dans le cadre de PRISMA.

L'intégration des données sur la séquestration du carbone, obtenues via le projet AGREF-BKF023 de LuxDev, a contribué à affiner les travaux sur les crédits carbone menés en partenariat avec le CIRAD. Cette articulation entre recherche académique et pratique locale a permis de donner davantage de profondeur aux analyses. Par ailleurs, le projet REPO, financé par l'Union européenne, a également enrichi la documentation des bonnes pratiques en matière de restauration des terres, notamment à travers les approches HIMO pastorales, qui ont été intégrées à la base de connaissances de PRISMA.

Au plan institutionnel, l'ARAA a utilisé les résultats de PRISMA pour alimenter sa réflexion stratégique sur la Réserve régionale de sécurité alimentaire. Les discussions ont permis d'explorer l'intégration des BAB et le renforcement des mécanismes de sécurité sanitaire (ex. aflatoxines), thématiques jusque-là peu intégrées. Une collaboration s'est aussi développée autour de l'assurance indicielle, en lien avec le FSRP, ouvrant la voie à une coordination renforcée en matière de gestion des risques.

Sur le plan de la diffusion des résultats, les synergies ont permis d'amplifier l'impact. La collaboration avec l'initiative Grande Muraille Verte (Enabel) a soutenu la promotion des cultures fourragères à double usage. Par ailleurs, l'exploitation des plateformes numériques existantes comme Garbal au Mali et Modhem au Burkina Faso va faciliter la diffusion des informations relatives aux BAB, augmentant la portée des outils développés par PRISMA et leur accès par les utilisateurs finaux,

notamment les éleveurs.

La participation active aux événements régionaux, tels que les Journées DeSIRA organisées au Burkina Faso et le Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales en Côte d'Ivoire, a permis de présenter les innovations développées dans le cadre de PRISMA – notamment les protocoles harmonisés sur les aflatoxines – à un large éventail d'acteurs. Ces espaces ont favorisé leur diffusion et leur appropriation à l'échelle transnationale. En parallèle, les réseaux pastoraux comme le RBM ont été mobilisés pour relayer les résultats auprès des communautés transhumantes, à travers des bulletins, des ateliers et des échanges de terrain, renforçant ainsi la portée opérationnelle de la dissémination.

Malgré ces avancées notables, l'évaluation a identifié des limites qui ont affecté la pleine exploitation des synergies. D'une part, des retards dans la réalisation de certaines études, comme celles portant sur la prévalence des zoonoses, ont freiné le partage de données clés, ce qui a limité les possibilités de mutualisation avec les projets partenaires. Ce constat est attesté dans les rapports d'avancement et confirmé par le CIRDES et les parties prenantes au Mali et au Niger.

D'autre part, l'insécurité persistante dans certaines zones du Sahel a restreint l'accès à plusieurs sites reculés, réduisant la représentativité géographique des connaissances produites. Ce facteur structurel a également freiné la mise en œuvre d'activités conjointes avec d'autres projets dans les régions concernées. Par ailleurs, la finalisation tardive de certains livrables, tels que le modèle d'assurance indicielle, ainsi que la suspension de projets connexes comme ceux portés par AGED et Reach Italia sur le carbone, ont limité la portée de certaines analyses et ont entravé leur diffusion à grande échelle. Ces difficultés ont été soulignées par plusieurs partenaires, dont LuxDev, le CIRAD, l'ARAA et AGED.

En résumé, l'approche collaborative adoptée par PRISMA a permis de créer un environnement propice à l'enrichissement mutuel des connaissances et à leur dissémination à travers des canaux variés. Toutefois, la réalisation effective de ces synergies dépend fortement de la stabilité contextuelle, de la synchronisation des calendriers d'exécution, et de la disponibilité des livrables clés. Des efforts supplémentaires seraient nécessaires pour renforcer les mécanismes de coordination inter projets, notamment en matière de gestion des délais et d'articulation institutionnelle.

3.2.3.2 Contribution des synergies et complémentarités établies entre le PRISMA et les projets en cours ou réalisés par les agences partenaires (Enabel-LuxDev-ARAA/AECID-EU) ou d'autres acteurs à l'encouragement de leur intégration au niveau local, national ou régional, en particulier dans le cadre des politiques sectorielles (QE3.2)

Les partenariats entre PRISMA et d'autres projets menés par Enabel, LuxDev, ARAA/AECID, l'Union européenne et d'autres acteurs ont facilité l'intégration progressive des résultats du projet aux niveaux local, national et régional. Ces collaborations ont permis de mieux faire connaître les innovations, de renforcer le dialogue politique grâce aux Task Forces, et de former les acteurs locaux. Cependant, l'adoption officielle de ces résultats dans les politiques publiques reste encore incomplète.

Au niveau régional, les résultats du projet ont contribué à renforcer des cadres politiques structurants. Par exemple, la stratégie de contrôle des aflatoxines et les protocoles harmonisés relatifs aux aliments pour bétail ont été validés par la CEDEAO et intégrés dans l'ECOWAP 2022–2026. Ceci atteste d'un alignement fort avec les priorités régionales et illustre l'intégration des

résultats PRISMA dans des cadres régionaux, grâce à une collaboration avec la CEDEAO (ECOWAP, stratégie aflatoxines, groupe zoonoses). Par ailleurs, l'institutionnalisation de groupes thématiques, comme celui sur les zoonoses, piloté par le Centre régional de santé animale (CRSA), a renforcé la pérennité des outils de surveillance sanitaire développés dans le cadre du projet. Ces dynamiques régionales ont permis à PRISMA de positionner ses innovations au cœur des réflexions politiques supranationales, facilitant ainsi leur potentiel de diffusion à l'échelle des États membres. Le rôle de l'ARAA, du CRSA et d'autres partenaires confirment une synergie institutionnelle régionale.

Au niveau national, le projet PRISMA a collaboré étroitement avec les points focaux des ministères sectoriels, en particulier ceux en charge de l'élevage, de l'environnement et de la santé animale, pour appuyer l'intégration progressive des résultats scientifiques dans les politiques publiques. Cette dynamique a été renforcée par les synergies établies avec les agences de coopération comme Enabel, LuxDev et ARAA/AECID, qui ont cofinancé et accompagné la mise en place des Task Forces nationales dans chacun des trois pays. Ces Task Forces, constituées d'acteurs institutionnels, techniques et de la société civile, ont bénéficié d'un accompagnement méthodologique commun (recrutement d'un consultant, formation régionale à Lomé), visant à structurer des plans d'actions adaptés aux contextes nationaux. Ces dispositifs ont facilité la participation conjointe de représentants nationaux aux comités techniques de la CEDEAO, soutenant ainsi l'adoption de recommandations sur les zoonoses, la gestion pastorale ou la régénération naturelle assistée (RNA). Bien que la formalisation des politiques reste partielle, ces collaborations interprojets ont constitué un levier clé de dialogue entre la recherche, les agences d'exécution et les décideurs nationaux.

Par ailleurs, PRISMA s'est efforcé d'aligner ses recommandations sur les cadres existants, en particulier sur l'ECOWAP et l'approche « *One Health* », ce qui a contribué à leur lisibilité et leur cohérence dans l'environnement politique régional ; et qui révèle une intégration stratégique du projet PRISMA dans des cadres promus par les partenaires. Sa participation à des initiatives comme les journées DeSIRA et au SARA a également permis de renforcer la visibilité des outils proposés et d'ouvrir des espaces de plaidoyer en dehors des circuits institutionnels classiques. Elle reflète une complémentarité explicite avec les dynamiques régionales portées par l'UE et de ses agences. Les entretiens confirment une volonté de visibilité accrue via ces espaces, notamment chez Enabel Bruxelles et l'Université de Liège.

Au niveau local, le projet PRISMA a développé des mécanismes d'appropriation des outils appuyés par des partenariats opérationnels avec des projets et acteurs soutenus par les agences partenaires, renforçant ainsi l'ancrage territorial des innovations. C'est notamment le cas de l'expérimentation des contrats entre éleveurs et Banques d'Aliments Bétail (BAB), mise en œuvre avec OXFAM, acteur impliqué via des projets complémentaires, et avec le RBM, soutenu par d'autres initiatives DeSIRA. Ces dispositifs ont été pilotés dans plusieurs communes avec l'appui des services déconcentrés de l'État et en lien avec les dynamiques locales portées par Enabel et LuxDev. En parallèle, le renforcement de laboratoires régionaux comme LABOCEL au Niger et le LCV au Mali (soutenus par Enabel, Sciensano,...) a permis leur reconnaissance par les autorités sanitaires locales comme structures de référence. Ces synergies ont ainsi facilité l'alignement entre les initiatives locales et les objectifs sectoriels nationaux, tout en renforçant les capacités des structures impliquées dans la surveillance vétérinaire et la gestion pastorale.

3.2.4 Dans quelle mesure le dispositif de mise en œuvre était adapté aux besoins et changements souhaités ? (pertinence, efficacité, durabilité) (QE4)

Le dispositif de PRISMA a été globalement pertinent grâce à une gouvernance alignée sur les

priorités régionales, une bonne mobilisation des expertises, et une certaine adaptation locale. Le projet a jeté des bases solides pour la durabilité, avec des transferts d'outils et un appui aux capacités locales. Toutefois, sa structure complexe a freiné son efficacité : lenteurs administratives, faible réactivité en contexte de crise, coordination limitée et pilotage stratégique peu consolidé ont réduit sa capacité d'ajustement. De plus, sans un meilleur ancrage institutionnel, une réduction de la dépendance financière et un engagement plus fort des États, la pérennité des acquis reste incertaine.

3.2.4.1 Adéquation et flexibilité du dispositif de mise en œuvre du projet par rapport aux objectifs fixés, aux besoins des parties prenantes et aux évolutions du contexte (pertinence, efficacité) (QE4.1)

Le dispositif de mise en œuvre du projet PRISMA a montré une pertinence globale, grâce à une gouvernance stratégique alignée sur les priorités régionales, une mobilisation ciblée des expertises techniques des agences, et une adaptation contextuelle progressive aux réalités locales. La structuration multi-niveaux du projet, qui combine instances politiques (COS puis COPIL), coordination régionale (UCP), gestion opérationnelle par agence (UGP), et dispositifs thématiques (groupes de travail, task forces), a permis de relier les dynamiques de recherche, d'intervention et de dialogue politique. Ce schéma a facilité la continuité des activités dans des contextes sécuritaires instables, tout en valorisant les complémentarités entre acteurs. Cependant, cette architecture s'est accompagnée de limites notables. Les retards dans certaines contractualisations techniques, les différences de procédures entre agences, et l'absence de mécanisme collectif d'arbitrage opérationnel ont affecté la réactivité du projet, notamment en période de crise. Malgré l'existence de cadres de coordination fonctionnels, le fonctionnement en silos, observé dans le pilotage de certaines études ou la gestion des données, a freiné l'exploitation des synergies. Le positionnement du responsable suivi-évaluation, bien qu'ayant permis la consolidation des indicateurs clés, n'a pas offert une capacité suffisante d'analyse stratégique transversale, en raison d'une charge de travail élevée et d'un accès indirect aux données de terrain des agences partenaires. L'absence d'un monitoring externe à mi-parcours a également limité les ajustements dynamiques. En pratique, le dispositif a donc conjugué des éléments de flexibilité opérationnelle avec des contraintes structurelles persistantes.

Au niveau stratégique, le pilotage du projet a d'abord été assuré par le Comité d'Orientation Stratégique (COS), co-présidé par la CEDEAO et l'Union européenne. À la suite de ses recommandations formulées en 2022, cette instance a été remplacée par un Comité de Pilotage (COPIL), chargé d'assurer la continuité du dialogue stratégique et la supervision interinstitutionnelle. Cette évolution n'a pas remis en cause l'ancrage régional du projet, qui reste aligné sur les priorités de l'ECOWAP et bénéficie d'une coordination politique étroite avec les États membres et les agences partenaires. La participation active de représentants ministériels et régionaux a renforcé la légitimité du dispositif, facilitant la reconnaissance et l'intégration de certains résultats – comme leur prise en compte dans les Contributions Déterminées Nationales (CDN) du Niger. Cette gouvernance stratégique illustre l'adéquation du projet avec les ambitions de transformation à l'échelle régionale.

Sur le plan technique, le projet reposait sur une architecture multi-niveau articulant une Unité de Coordination du Projet (UCP) régionale et des Unités de Gestion de Projet (UGP) par agence. Ce dispositif a permis de mobiliser les expertises spécifiques de chaque agence (LuxDev sur le carbone, Enabel sur la santé animale, AECID sur les BAB) tout en assurant la coordination interinstitutionnelle. Les groupes thématiques, avec l'appui de centres de recherche (CIRAD, INSAH, Université de Liège, Sciensano, OXFAM, UPM), ont traduit les résultats scientifiques en outils opérationnels. Cette

structure a globalement répondu aux besoins différenciés du projet (scientifiques, techniques, politiques), et montre une forte pertinence organisationnelle. Elle a toutefois révélé des fragilités de coordination entre agences, qui ont quelque peu affecté la fluidité du pilotage.

À l'échelle locale, le projet a su s'adapter en faisant appel à des points focaux ministériels, des ONG locales et des organisations pastorales pour rester actif malgré l'insécurité. Cela a permis de continuer les activités, même dans les zones difficiles d'accès. Les universités et laboratoires locaux ont aussi participé à la recherche-action, créant un lien entre science et pratique, même si leurs calendriers n'étaient pas toujours en phase avec ceux du projet. Ces choix montrent que le dispositif a su s'adapter aux réalités du terrain, malgré quelques difficultés dans la coordination entre recherche et action.

Le dispositif de mise en œuvre a démontré une capacité de réaction aux crises majeures, notamment après le coup d'État de 2023 au Niger. Des relocalisations d'activités, des négociations avec l'UE, l'ajustement des priorités annuelles et la mise en place de Task Forces nationales ont permis de maintenir une partie des activités, notamment en santé animale. Ces exemples montrent une flexibilité opérationnelle et une volonté de préserver l'atteinte des objectifs malgré un environnement instable. Toutefois, les effets de ces adaptations sont restés limités dans les pays ayant quitté la CEDEAO, ce qui montre que la résilience du dispositif restait partiellement dépendante des structures régionales.

Le projet PRISMA a globalement fait preuve de souplesse dans son déploiement, avec des ajustements contextuels pertinents opérés par certaines agences. Toutefois, l'architecture multi-agences, combinée à la diversité des procédures internes, a parfois ralenti la dynamique d'exécution. Par exemple, la contractualisation avec certains partenaires techniques (CIRAD, GRET) ou la mobilisation d'expertises pour la capitalisation ont connu des délais de plusieurs mois, liés aux exigences de validation spécifiques à chaque agence. Ces temporalités allongées ont réduit la capacité de réactivité du projet, notamment lors de la suspension des activités au Niger, où il n'a pas été possible de redéployer rapidement les efforts vers d'autres priorités (comme le suivi des BAB ou les enquêtes zoonotiques). L'absence d'un mécanisme collectif d'arbitrage opérationnel a limité la capacité du consortium à adapter efficacement son action aux imprévus, malgré des dispositifs de coordination fonctionnels.

L'ancrage institutionnel à la CEDEAO et la structuration du projet autour de trois agences d'exécution ont apporté une légitimité politique forte et une complémentarité thématique certaine. Toutefois, cette organisation innovante s'est aussi accompagnée de limites en matière de coordination stratégique. Bien que des réunions trimestrielles aient permis un suivi régulier de la mise en œuvre, l'évaluation a mis en lumière une dynamique en silos dans la conduite des études, le développement des outils ou l'exploitation des données. Le partage d'expériences ou l'harmonisation des pratiques en temps réel sont restés partiels. La structuration du dispositif, où l'UCP et l'UGP d'Enabel sont réunis dans une même équipe, a permis une bonne continuité administrative, mais a pu limiter l'animation transversale du consortium. Si les responsabilités ont été respectées selon les mandats de chaque agence, les attentes vis-à-vis d'un pilotage stratégique collectif restent partiellement inabouties. Plusieurs entretiens suggèrent qu'un mécanisme de gouvernance plus intégré aurait permis de mieux exploiter les complémentarités, d'anticiper certains blocages techniques, et de fluidifier la prise de décision interinstitutionnelle.

Le dispositif de suivi-évaluation mis en place par le projet PRISMA a permis de renseigner les indicateurs clés et d'assurer un suivi régulier des résultats, grâce à un cadre de suivi élaboré de

manière participative et à des outils de collecte partagés. Le responsable suivi-évaluation, bien que positionné au sein de l'UGP Enabel, a joué un rôle structurant dans la consolidation des données transmises par les agences et dans leur validation au sein des réunions trimestrielles. Toutefois, l'analyse souligne que ce dispositif, s'il a bien rempli ses fonctions de reporting et de compilation, a eu une portée stratégique limitée pour orienter collectivement les décisions ou opérer des ajustements dynamiques⁹. La fragmentation des responsabilités entre agences et la charge de travail élevée n'ont pas toujours permis une lecture croisée approfondie des données produites par les partenaires exécutants (INERA, CIRAD, Oxfam, UPM, etc.). L'absence d'une évaluation à mi-parcours ou d'un monitoring externe de type ROM a réduit les possibilités de corrections stratégiques à mi-chemin. Pour une éventuelle phase 2, un renforcement du suivi-évaluation comme outil d'aide à la décision stratégique pourrait constituer un levier important d'optimisation de la performance.

3.2.4.2 Dispositif de mise en œuvre du PRISMA et pérennité des acquis au-delà de la durée du projet (durabilité) (QE4.2)

Le dispositif de mise en œuvre de PRISMA a posé des bases solides pour la durabilité, en prévoyant le transfert des outils, le renforcement des capacités locales et l'intégration des acquis dans des structures et formations existantes. Toutefois, des limites importantes – faible ancrage institutionnel, dépendance financière, retards dans l'opérationnalisation, et instabilité politique – compromettent la pérennité des résultats sans un appui prolongé et un engagement accru des États et partenaires régionaux.

Le projet PRISMA a été conçu dès le départ avec une forte ambition de durabilité, traduite dans son cadre logique. Son design prévoyait un transfert progressif des outils, méthodes et dispositifs institutionnels vers les acteurs nationaux et régionaux, afin de garantir leur réutilisation au-delà du financement du projet. Des structures telles que le CRSA, l'ARAA, le CIRDES ou l'INSAH ont été identifiées pour jouer un rôle central dans l'appropriation, la gestion et la pérennisation des acquis du projet (comme le système MRV, les protocoles sur les zoonoses, ...). Leur implication s'est accompagnée d'un renforcement de leurs capacités techniques et, dans certains cas, financières, afin de consolider leur position comme référents au niveau régional. En parallèle, le projet a mobilisé des relais opérationnels de proximité, tels que Garbal pour les alertes pastorales ou des organisations professionnelles comme le RBM et ses associations nationales partenaires (TASSAGHT, RECOA, CRUS, AREN), pour maintenir les dynamiques de terrain. Le recours à des mécanismes de financement alternatifs – marchés carbone testés avec CO2Logic au Burkina Faso, assurance indicielle avec l'ARC – visait à initier une transition vers une autonomie financière progressive des dispositifs. Enfin, l'intégration des acquis dans des cursus académiques régionaux, à l'image du Master Pastoralisme d'AGRHYMET, a renforcé l'ancrage durable des connaissances et des pratiques promues par le projet.

Plusieurs mesures de mise en œuvre ont confirmé la volonté du projet PRISMA d'assurer la durabilité de ses acquis. Une plateforme de capitalisation des connaissances a été développée au sein de l'INSAH, centralisant documents, outils et leçons apprises issus des différentes composantes. Le projet a aussi contribué au renforcement de réseaux multi-acteurs dans les domaines du *One Health* et du pastoralisme, en facilitant les échanges entre chercheurs, praticiens et décideurs, bien que la structuration formelle de ces réseaux reste encore en cours.

⁹ En plus de ses fonctions sur PRISMA, le responsable suivi-évaluation, également expert en recherche et innovation, est mobilisé sur un autre projet de l'Union européenne (REPO), ce qui limite sa disponibilité. Cette double charge ne lui permet pas d'assurer un suivi direct des activités mises en œuvre par les partenaires d'exécution de LuxDev (CIRAD, INERA) et de l'AECID (Oxfam, UPM), ni d'ajuster en continu le dispositif de collecte. Il reçoit généralement les données en aval, une fois les indicateurs renseignés.

Des partenariats ont été établis avec des centres de recherche comme le CIRDES, le CIRAD et l'UPM pour appuyer la production de connaissances et l'accompagnement scientifique. Par ailleurs, PRISMA a soutenu la formation d'une nouvelle génération de professionnels en encadrant doctorants, étudiants en master et techniciens dans plusieurs pays (Burkina Faso, Mali, Niger), avec l'appui de l'Université du Luxembourg, de Sciensano et d'enseignants-chercheurs partenaires. Des ressources pédagogiques numériques ont été mises à disposition afin de garantir la continuité de l'apprentissage et de l'appropriation des outils après la fin du projet. L'ensemble de ces actions a été salué lors des entretiens avec les agences d'exécution, les instituts régionaux et les partenaires scientifiques.

Au niveau national, les ministères sectoriels ont été associés de manière structurée à la production et à la validation des outils développés par le projet. Des structures techniques comme le LABOCEL (Niger) et le LCV (Mali) ont bénéficié de dotations en équipements et de formations, leur permettant de renforcer leur rôle de référence en matière de santé animale. En complément, plusieurs laboratoires et centres de recherche au Mali, au Niger et au Burkina Faso ont été appuyés pour améliorer leurs capacités d'analyse des aflatoxines, à travers des équipements spécialisés et des sessions de formation ciblées. Ces appuis ont été largement reconnus dans les rapports d'avancement et confirmés par les entretiens avec les partenaires techniques (ex. IER, INERA, UAM). Par ailleurs, des modules de formation issus du projet ont été intégrés dans les curricula universitaires – notamment à l'Université de Niamey, dans les programmes de master en santé publique vétérinaire – constituant ainsi un pas important vers la pérennisation académique des acquis.

Les partenariats de recherche interinstitutionnels, notamment entre les institutions européennes et africaines, ont permis un renforcement technique durable. Le cas du LABOCEL est emblématique : en partenariat avec Sciensano et l'Université de Liège, il a renforcé ses capacités de diagnostic sur des zoonoses prioritaires, en particulier la brucellose et la tuberculose, à travers des formations spécialisées, notamment sur l'intradermo-tuberculinisation. Par ailleurs, un partenariat structurant a été établi entre l'Université Polytechnique de Madrid (UPM) et les laboratoires de recherche dans les trois pays, portant sur les méthodes d'échantillonnage et d'analyse des aflatoxines, ainsi que sur l'évaluation de la valeur nutritive des aliments pour bétail. Ces collaborations ont permis des transferts concrets de procédures, de normes de qualité et de savoir-faire, assurant une autonomie croissante des équipes nationales en matière de surveillance épidémiologique et de contrôle de la qualité des intrants.

De plus, des pistes concrètes ont été identifiées pour prolonger les effets du projet, avec une articulation vers de nouvelles initiatives. C'est le cas du PRISMA 2, en cours de formulation, qui intégrerait une nouvelle phase de consolidation. D'autres opportunités existent à travers les synergies envisagées avec le FSRP (Banque mondiale), piloté par l'AECID, ou les dynamiques portées par le CILSS et l'ARAA. Toutefois, ces perspectives restent conditionnées par la mobilisation effective des financements et l'engagement durable des partenaires régionaux. L'absence de décisions formelles à la fin de PRISMA 1 sur ces suites limite pour l'instant leur portée concrète.

Malgré les efforts engagés, plusieurs mécanismes prévus pour assurer la transition post-projet n'ont pas été pleinement activés à temps. Les Task Forces nationales, censées porter le plaidoyer et la continuité technique, ont vu leurs plans d'actions partiellement mis en œuvre, souvent en raison de contraintes administratives ou de ressources insuffisantes. De même, plusieurs laboratoires d'innovation visités lors de l'évaluation n'avaient pas encore reçu l'appui nécessaire pour tester ou

diffuser leurs outils. Un autre frein majeur à la durabilité réside dans la faible intégration des acquis du projet dans les politiques nationales. Bien que les ministères aient été associés ponctuellement, peu d'outils ou résultats ont été formellement repris dans les cadres institutionnels ou réglementaires nationaux. En parallèle, le projet reste fortement dépendant des financements internationaux, et aucun mécanisme de financement domestique n'a été structuré à la fin du projet pour assurer la relève. Cette double fragilité institutionnelle et financière compromet la capacité du dispositif à maintenir les acquis à moyen terme sans appui extérieur. Enfin, la fragilité politique dans la région a pesé lourdement sur les perspectives de durabilité. Le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO a réduit la capacité du projet à ancrer ses acquis dans les dynamiques régionales. De plus, la suspension de projets pilotes sensibles, comme ceux liés au crédit carbone (pilotes avec CO2Logic), en raison de l'insécurité et de l'absence de mécanismes de suivi sécurisés, illustre la vulnérabilité du dispositif en contexte instable. Plusieurs partenaires (LuxDev, AGED) ont confirmé ces blocages, en insistant sur l'absence d'un système robuste de veille ou de pilotage de continuité dans ces situations.

3.2.5 Quels sont les effets non intentionnels du projet (positifs et/ou négatifs) qui peuvent être observés ? (QE5)

Si aucun effet inattendu majeur n'a été formellement identifié au cours de l'évaluation, plusieurs effets non prévus, plus diffus mais significatifs, ont été observés. Certains ont révélé des limites structurelles du dispositif, comme les disparités de traitement entre agences partenaires, qui ont nourri des attentes financières peu compatibles avec une logique de responsabilisation nationale. D'autres, comme la sous-estimation des enjeux sécuritaires autour des BAB ou l'inachèvement d'initiatives innovantes (laboratoires, Task Forces), ont fragilisé la confiance de certains acteurs de terrain. Ces éléments soulignent la nécessité d'une meilleure anticipation des effets périphériques des projets, en particulier ceux qui touchent aux dynamiques de motivation, de sécurité et de continuité des actions à l'échelle locale.

Au cours de l'évaluation, aucun effet négatif ou positif imprévu significatif n'a été noté. Cependant quelques effets non prévus sur les bénéficiaires (éleveurs...) ont été identifiés.

Des approches de mise en œuvre hétérogènes entre partenaires : La mise en œuvre du projet par plusieurs agences, chacune suivant ses propres procédures internes, a engendré une certaine disparité dans les pratiques. Par exemple, les modalités de prise en charge des participants aux rencontres varient significativement d'un partenaire à l'autre. LuxDev s'est alignée sur les taux nationaux en vigueur, appliquant une indemnité journalière de 5 000 FCFA, tandis que l'AECID a adopté un taux de 20 dollars par jour, à la suite d'un ajustement visant à se rapprocher du taux CEDEAO (fixé à 50 dollars). Cette disparité peut susciter de l'incompréhension et nuire à la mobilisation des acteurs, éclipçant parfois l'objectif initial de capitalisation intellectuelle. Les affirmations des parties prenantes révèlent des tensions opérationnelles nées de ces écarts : « *Quand un partenaire perçoit 5 000 CFA/jour dans une activité organisée par une agence, pendant qu'une autre propose 20 dollars, l'objectif intellectuel passe au second plan* ». L'exemple des disparités de prise en charge entre agences révèle des effets inattendus négatifs sur la mobilisation des acteurs. Si les taux jugés faibles peuvent engendrer des frustrations, la perception inverse – d'allocations trop généreuses – soulève un enjeu plus profond : celui d'une forme d'assistantat institutionnalisé, où la participation des nationaux aux activités est conditionnée à une indemnisation élevée, parfois déconnectée de l'objectif technique ou stratégique poursuivi. Cette logique fragilise la motivation intrinsèque des parties prenantes et peut détourner l'attention des résultats attendus, réduisant les ateliers à des opportunités perçues de « gains » plutôt qu'à des espaces d'apprentissage. Dans une

perspective de pérennité des dispositifs et de leadership national, une telle dépendance aux incitations financières pose question. Elle nourrit une culture de mobilisation conditionnelle peu compatible avec une appropriation durable des actions par les institutions nationales. Cela suggère un besoin d'harmonisation des pratiques entre agences, mais aussi un travail de fond sur les attentes des partenaires nationaux vis-à-vis de leur engagement. En l'état, le dispositif a partiellement manqué l'occasion de repositionner la participation des cadres nationaux dans une logique de co-responsabilité et d'investissement institutionnel, condition essentielle à la durabilité du projet PRISMA.

Des enjeux de sécurité sous-estimés autour des banques d'aliments pour bétail (BAB) : Le projet n'a pas suffisamment pris en compte, dès le départ, la sensibilité des informations relatives aux BAB dans un contexte d'insécurité marqué par la présence de groupes armés. La localisation ou la disponibilité des BAB représente un enjeu stratégique, et leur diffusion peut exposer les acteurs locaux à des risques sécuritaires. Ce manque d'anticipation a freiné la circulation de l'information et la mise en réseau des initiatives.

Une dynamique initiale qui laisse place à un sentiment d'inachèvement : Plusieurs actions innovantes lancées avec enthousiasme n'ont pas connu un aboutissement à la hauteur des attentes. Le laboratoire d'innovation de Koulikoro s'est limité à une phase de structuration, sans accompagnement en formation. Pour exprimer sa crainte, la présidente du laboratoire d'innovation de Koulikoro affirme : « Avec PRISMA, on a appris à travailler ensemble. Maintenant, si le projet part sans achever les laboratoires d'innovation, ce sera une trahison. Les éleveurs retomberont dans la méfiance ». Celui de Sikasso attend encore un appui pour mettre en œuvre ses activités de sensibilisation, malgré la production de supports adaptés (vidéo et boîte à images). Un technicien de terrain symbolise le "goût d'inachevé" des initiatives locales comme suit : « Le laboratoire d'innovation de Koulikoro ? Structuré sans formations. Celui de Sikasso ? En attente de support pour la sensibilisation. [...] On nous a fait monter sur un bateau qui n'a pas quitté le port ». De même, le plan de renforcement des capacités des services techniques élaboré par VSF, fruit d'un long processus de diagnostic, n'a pas été pleinement mis en œuvre. Les plans d'actions des Task Forces au Burkina Faso et au Mali sont en attente de mise en œuvre, après qu'ils aient été formalisés à l'issue de processus participatifs. Cette situation a laissé certains partenaires avec un sentiment d'inachevé.

3.2.6 Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré les enjeux liés au genre dans la stratégie et, concrètement, dans sa mise en œuvre ? (QE6)

L'intégration du genre dans le projet PRISMA est restée limitée et peu structurée. Si quelques initiatives ponctuelles ont vu le jour, et si des données ont été désagrégées, aucune stratégie transformatrice n'a été déployée pour favoriser l'inclusion et l'autonomisation des femmes, en particulier dans l'économie familiale pastorale. La participation féminine est demeurée marginale, et les obstacles structurels à leur engagement effectif n'ont pas été levés.

3.2.6.1 Dans quelle mesure le projet a intégré les enjeux liés au genre dans sa stratégie et sa mise en œuvre, en tenant compte des rôles centraux des femmes, notamment dans l'économie familiale pastorale (QE6.1)

Le projet PRISMA a intégré la question du genre de manière partielle et essentiellement descriptive, sans mettre en œuvre une stratégie structurée ou transformative. Malgré quelques initiatives ponctuelles et une désagrégation des données par sexe, la participation des femmes aux dispositifs du projet est restée marginale et peu impactante. L'absence de mesures spécifiques pour surmonter les barrières structurelles limite l'effet du projet sur l'autonomisation des femmes.

Une stratégie de genre plus ambitieuse, centrée sur l’empowerment et la transformation des rôles, aurait été nécessaire pour renforcer durablement l’inclusivité du projet.

Tout d’abord, certaines initiatives témoignent d’une prise en compte du genre dans le cadre du projet. Le document d’action souligne que les femmes occupent un rôle clé dans la traite, la transformation laitière et la gestion des biodigesteurs. À ce titre, des efforts ont été consentis pour inclure une analyse genrée de l’accès aux ressources pastorales (OS1.R1.A1), cocréer des solutions sanitaires avec les femmes (OS3.R2.A2), et suivre des indicateurs qualitatifs relatifs à leur contribution dans les instances, au-delà de leur simple présence.

Cependant, cette approche reste largement symbolique et non structurante. Le Rapport 2023 indique que les données des indicateurs (formation, accès aux BAB) sont désagrégées par sexe et que les femmes ont été associées aux focus groups portant sur les zoonoses. Pourtant, leur représentation dans les processus décisionnels et les ateliers de cocréation reste très marginale : en 2023, seulement 21 femmes ont participé sur un total de 151 personnes aux laboratoires d’innovation. Le Rapport 2024 confirme cette tendance, précisant que seules 8 femmes figuraient parmi les 60 participants d’un atelier, et qu’aucune stratégie spécifique ne vise à renforcer leur rôle dans l’économie pastorale.

Les obstacles sont également d’ordre structurel. L’insécurité dans les zones d’intervention et les normes socioculturelles limitent significativement l’accès des femmes aux ressources et aux outils technologiques, notamment les applications numériques liées à la réservation en ligne (AB). En dépit d’une volonté affichée d’impliquer les femmes, les contraintes externes n’ont pas été compensées par des mesures correctives ciblées ou des programmes d’autonomisation.

Le Rapport COPIL 2024, tout en reconnaissant l’absence d’activités spécifiques dédiées aux femmes, mentionne une participation féminine aux formations organisées par Oxfam et à des activités comme l’atelier sur l’aflatoxine, où le rôle des femmes dans la manipulation du lait a été pris en compte. Néanmoins, il est précisé que ces dimensions ne sont pas intégrées de manière explicite dans la stratégie d’intervention. La participation des femmes est systématiquement évoquée, mais reste faible en nombre et sans effets transformateurs. L’intention de réaliser des laboratoires d’innovations réservés aux femmes a finalement été abandonnée pour privilégier des formats mixtes avec les hommes, ce qui a pu diluer l’impact spécifique recherché sur les femmes.

Quant aux agences de mise en œuvre (ARAA/AECID, ENABEL, LuxDev), elles reconnaissent que l’aspect genre a été traité de manière marginale, et qu’il n’y a pas un diagnostic genre formel. Des distinctions hommes/femmes sont faites dans les rapports, mais aucun programme structurant n’a été mis en œuvre pour améliorer concrètement la participation ou l’autonomisation des femmes. Même les initiatives prometteuses, comme les biodigesteurs, n’ont pas été priorisées ni exploitées de manière à renforcer l’empowerment féminin. Enfin, bien que certaines femmes aient eu un rôle technique ou académique (par exemple, la conduite d’une étude par une chercheuse du GRET), cela ne suffit pas à conférer une dimension transformative à l’approche genre du projet.

En conclusion, le projet PRISMA a adopté une approche "gender-sensitive" mais non "gender-transformative". Il reconnaît le rôle central des femmes dans l’économie pastorale, mais ne leur propose ni accompagnement spécifique, ni dispositif renforcé pour dépasser les barrières existantes. Ainsi, malgré des efforts, l’intégration du genre dans le projet reste limitée, tant en termes de stratégie que d’impact sur l’autonomisation des femmes.

3.2.7 Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré les enjeux liés à l’environnement

dans la stratégie et, concrètement, dans la mise en œuvre du PRISMA ? (QE7)

Le projet a intégré de manière pertinente certains enjeux environnementaux, notamment ceux liés au climat, à la gestion des ressources pastorales et au carbone. Cependant, cette approche est restée centrée sur la séquestration carbone, au détriment d'une vision plus globale incluant la biodiversité, la gestion de l'eau et les risques écologiques indirects. L'absence d'évaluations environnementales complètes et d'un engagement institutionnel renforcé a limité la portée écologique des actions. Dans le même temps, des dynamiques positives ont été amorcées à travers des activités de restauration pastorale, l'utilisation de dispositifs technologiques de suivi, et des partenariats scientifiques. Néanmoins, l'impact effectif de ces actions reste difficile à évaluer, faute de données longitudinales, de mécanismes robustes de suivi écologique et d'un ancrage local suffisant.

3.2.7.1 Dans quelle mesure le projet a intégré les enjeux environnementaux dans sa stratégie et sa mise en œuvre (QE7.1)

Le projet PRISMA a intégré de manière pertinente les enjeux environnementaux liés au climat et à la gestion des ressources pastorales, notamment via la séquestration carbone, la télédétection et la restauration écologique. Toutefois, cette approche est restée largement centrée sur le carbone, au détriment d'une vision systémique de l'environnement incluant biodiversité, eau et risques écologiques indirects. L'absence d'évaluations environnementales complètes et d'une implication plus forte des services nationaux limite l'ancrage institutionnel et la portée écologique du projet. Une approche plus holistique aurait renforcé la cohérence et la durabilité environnementale des actions menées.

L'analyse croisée des documents stratégiques du projet – notamment le Document d'action, les rapports annuels 2023 et 2024, le rapport du Comité de Pilotage 2024 – ainsi que les entretiens menés avec des parties prenantes telles que LuxDev, ENABEL et ARAA/AECID, révèle une intégration significative mais incomplète des enjeux environnementaux dans la stratégie et la mise en œuvre du projet PRISMA. Cette intégration s'est caractérisée par une orientation forte vers les problématiques climatiques, en particulier le carbone, au détriment d'une approche plus globale et systémique de la durabilité écologique.

Sur le plan stratégique, le projet a inscrit la prise en compte de l'environnement dans ses priorités d'action, en articulant plusieurs de ses interventions autour de la gestion durable des ressources pastorales, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la préservation des sols agricoles et de la lutte contre les aflatoxines. Le Document d'action précise ainsi que la restauration des pâturages et la promotion de la régénération assistée figuraient parmi les objectifs opérationnels, tout comme la volonté de réduire l'empreinte pastorale à travers l'introduction de biodigesteurs et l'exploration des mécanismes de crédits carbone. Les agences de mise en œuvre mettent également en avant la production d'outils d'aide à la gouvernance environnementale, notamment des recueils de bonnes pratiques agroécologiques, des guides méthodologiques et des fiches techniques, produits en collaboration avec l'INSAH, le CIRAD et le GRET.

D'un point de vue technique, les différents rapports d'activité confirment la mise en œuvre de plusieurs actions concrètes orientées vers la durabilité environnementale. Le rapport 2023 fait état de la capitalisation de 109 pratiques agro-pastorales, dont 30 ont été retenues comme pertinentes, ciblant en priorité la restauration des terres dégradées et la réduction de la pression sur les ressources ligneuses, par exemple à travers la promotion d'alternatives au bois-énergie. En parallèle,

des études approfondies sur la séquestration carbone ont été conduites en partenariat avec LuxDev, le CIRAD, l'Université du Luxembourg et le GRET. Ces travaux ont permis de développer des approches de mesure et de modélisation qui traduisent une volonté réelle d'intégrer les enjeux climatiques dans les dispositifs opérationnels du projet.

Le recours à la télédétection a également été mobilisé comme levier technologique pour le suivi de l'évolution de la biomasse et l'évaluation des effets des actions de restauration écologique. Selon les acteurs techniques du projet, cette approche a permis d'ancrer la prise de décision environnementale dans des données objectives, actualisées et spatialisées, ce qui a renforcé la qualité du pilotage stratégique et la capacité d'évaluation des impacts environnementaux.

Cependant, malgré ces avancées notables, des limites structurelles et méthodologiques importantes ont été identifiées, notamment dans les rapports de 2024. L'approche environnementale adoptée dans le projet apparaît principalement climato-centrée. L'accent mis sur la séquestration carbone et la biomasse, bien qu'en cohérence avec les priorités de l'initiative DeSIRA, s'est accompagné d'une marginalisation d'autres dimensions environnementales essentielles, comme la biodiversité, la gestion intégrée des ressources en eau ou encore l'analyse des effets indirects des interventions sur les écosystèmes locaux.

De façon générale, le projet PRISMA, dont la vocation principale était la recherche-action, n'a pas directement mis en œuvre les innovations capitalisées, mais s'est attaché à les documenter et à les diffuser. Les pratiques valorisées, telles que la restauration des terres ou la gestion améliorée des ressources pastorales, ont été sélectionnées en tenant compte de critères environnementaux, et leur impact est détaillé dans les documents techniques. Toutefois, il ressort qu'aucun dispositif spécifique n'a été formalisé pour anticiper ou encadrer les effets négatifs potentiels que pourrait générer, à terme, la mise en œuvre à large échelle de ces pratiques. À titre illustratif, les risques de surexploitation des zones restaurées ou de déséquilibres écologiques liés à une application non maîtrisée de certaines approches n'ont pas été analysés de manière approfondie dans la perspective d'une diffusion future. Par ailleurs, certaines solutions innovantes prévues, comme l'utilisation de drones pour le suivi de la biomasse, n'ont pas pu être mises en place en raison de contraintes réglementaires, budgétaires ou de temps.

La suspension des projets pilotes liés au crédit carbone, tels que ceux développés en lien avec Plan Vivo, AGED ou Reach Italia, constitue également une faiblesse majeure. Pour montrer comment les facteurs externes ont annihilé un pilier économique du projet, le CTP BKF/023 au Burkina affirme : « *Plan Vivo a stoppé la certification carbone à cause de l'impossibilité de monitorer les sites. C'est une catastrophe : le projet devait être en équilibre en 2025* ». L'absence de mécanismes de monitoring sécurisés, notamment dans les contextes instables des zones d'intervention, a limité la mise en œuvre de ces projets à fort potentiel environnemental. En outre, l'analyse des rapports et des entretiens indique une faible articulation du projet avec les institutions locales de gestion environnementale. Les services nationaux de l'environnement ont été peu impliqués dans la planification ou le suivi des activités, ce qui a freiné l'appropriation institutionnelle et la durabilité de certaines actions à composante environnementale.

Enfin, bien que les objectifs spécifiques du projet – notamment l'Objectif Spécifique 1, qui inclut la gestion durable des ressources pastorales et les mécanismes de crédit carbone – intègrent une dimension environnementale, cette intégration demeure essentiellement technique et thématique. Le projet n'a pas su développer une vision systémique de la durabilité, prenant en compte les interactions complexes entre les différents éléments des écosystèmes (sols, eau, biodiversité, climat)

et leurs usages socioéconomiques.

En conclusion, le projet PRISMA a su intégrer les enjeux environnementaux de manière pertinente dans ses objectifs et ses actions, en particulier en ce qui concerne le climat, la séquestration carbone et la restauration des terres. Cette approche répond aux priorités globales de l'initiative DeSIRA. Toutefois, l'intégration demeure partielle et déséquilibrée. La focalisation sur les aspects climatiques a limité l'adoption d'une approche véritablement holistique de la durabilité environnementale, nécessaire pour répondre à la complexité des enjeux écologiques dans les zones sahéliennes concernées. Pour renforcer l'impact environnemental des projets similaires à l'avenir, une meilleure articulation entre les différentes dimensions de l'environnement, ainsi qu'une implication accrue des institutions locales compétentes, s'avèrent indispensables.

3.2.7.2 Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la protection et à la durabilité des écosystèmes ? (impact potentiel du projet sur les écosystèmes) (QE7.2)

Le projet a amorcé des dynamiques prometteuses pour la protection des écosystèmes, notamment à travers des initiatives de restauration pastorale, des dispositifs de suivi technologique et des partenariats scientifiques. Toutefois, en l'absence de données longitudinales et de mécanismes de suivi écologique robustes, l'impact réel sur les écosystèmes reste à démontrer. Le manque d'ancrage local, de financements durables et de suivi post-projet compromet la consolidation des résultats. La durabilité environnementale dépendra d'un renforcement du pilotage écologique, d'une meilleure évaluation des effets à long terme et d'un engagement accru des acteurs locaux.

Selon le Rapport 2023, l'impact environnemental global du projet est jugé modéré. Les avancées techniques sont notables, notamment dans le domaine de la séquestration du carbone, avec des projets pilotes soutenus par LuxDev et la modélisation CASSECS visant la restauration de 15 000 hectares à travers des pratiques agricoles durables, intégrant la possibilité de générer des crédits carbone. La préservation de la biodiversité a été appuyée par la réhabilitation de zones pastorales dégradées, et des systèmes d'alerte précoce basés sur la télédétection (MODIS) ont permis d'adapter les pratiques pastorales aux risques climatiques croissants.

Les trois agences partenaires – LuxDev, ARAA/AECID et ENABEL – mettent en avant plusieurs points forts du projet, dont la production de connaissances scientifiques appliquées dans les domaines du carbone, de la télédétection et des pratiques pastorales. Ces efforts ont été accompagnés par une stratégie de capitalisation pilotée par l'INSAH, avec des livrables dédiés à la mise à l'échelle des innovations. La formation de ressources humaines, notamment deux doctorants et quatre étudiants de master, a par ailleurs contribué à renforcer l'expertise locale.

Cependant, malgré ces progrès, l'impact global du projet demeure partiel et difficile à quantifier dans plusieurs domaines, comme l'indique le Rapport 2024. Aucune donnée concrète ne permet, à ce stade, de confirmer une augmentation de la biomasse ou une réduction de la désertification à l'échelle des zones d'intervention. L'impact des initiatives de récupération des terres ne pourra être mesuré de manière rigoureuse qu'à partir de 2025. De plus, des contraintes techniques et réglementaires – telles que l'interdiction de l'usage des drones – ont limité la capacité de suivi écologique. Le même rapport souligne également l'absence de données sur la régénération effective des écosystèmes.

Les partenaires identifient des faiblesses structurelles majeures, notamment l'incapacité à concrétiser certains volets du projet, restés au stade d'études ou de prototypes, ainsi que l'absence de mécanisme de suivi environnemental à long terme. Aucune évaluation n'a encore été mise en

œuvre pour mesurer l'évolution des sols, de la végétation ou de la biodiversité de manière systématique.

La viabilité des projets pilotes, notamment ceux liés au carbone, reste fragile en raison de leur forte dépendance aux financements extérieurs. Ces initiatives peinent à susciter l'engagement financier des acteurs locaux. Le contexte politique et sécuritaire, en particulier la suspension des activités au Niger, a également limité le suivi à long terme et la mise en œuvre sur le terrain. Enfin, certains risques environnementaux, tels que les effets à long terme de l'introduction de cultures fourragères comme *Panicum maximum*, n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation approfondie.

En conclusion, bien que le projet ait amorcé des dynamiques porteuses pour la protection des écosystèmes, son impact reste à consolider par une meilleure structuration du suivi, un ancrage local renforcé et des garanties de financement durable.

4 Conclusions

La présente section présente les conclusions issues de l'analyse approfondie et de l'analyse de la performance réalisées dans le cadre de cette évaluation.

Conclusion 1 : Le projet PRISMA répondait à des enjeux majeurs du pastoralisme sahélien, en lien avec le climat, la santé animale et les systèmes de production agroécologiques. Son alignement avec les priorités nationales (CDN, stratégies pastorales) et régionales (ECOWAP, CEDEAO) lui a conféré une légitimité forte. Cependant, des chocs exogènes majeurs – retrait des pays de la CEDEAO, instabilité politique, crise sécuritaire – ont fragilisé son cadre d'intervention. Le projet a réussi à s'adapter partiellement par des approches décentralisées (task forces, recours aux ONG locales), mais sans compenser entièrement la perte d'ancrage régional initialement prévu.

Conclusion 2 : La configuration multi-acteurs a permis de mobiliser des expertises variées et complémentaires, mais elle a souffert d'un manque de pilotage intégré. L'absence d'une unité de coordination pleinement fonctionnelle a engendré une fragmentation des actions et un cloisonnement entre les agences. Ce déficit de gouvernance stratégique a nui à l'efficacité globale du projet, en ralentissant l'exécution et en limitant la synergie entre les volets du projet.

Conclusion 3 : PRISMA a permis la production de nombreux outils (protocoles sanitaires, cartes de risques, dispositifs d'assurance, fiches carbone, etc.) et le renforcement d'acteurs clés (laboratoires, centres de recherche, task forces). Toutefois, à mi-2025, nombre de livrables structurants restent à finaliser, notamment dans les domaines de la formation, de la mise à l'échelle des innovations, et du plaidoyer politique. L'absence d'évaluation à mi-parcours et les retards administratifs ont amplifié ces lacunes.

Conclusion 4 : Si des avancées ont été enregistrées dans l'intégration des outils dans les formations (ex. modules universitaires) ou dans les capacités de diagnostic (ex. LABOCEL, LCV), peu de résultats ont été institutionnalisés dans les politiques nationales. La dépendance aux financements extérieurs, l'absence de mécanismes de financement domestiques, et une logique encore marquée par l'assistanat (ex. indemnités) entravent l'appropriation durable des acquis par les acteurs nationaux.

Conclusion 5 : Les laboratoires d'innovation et les dispositifs de terrain (BAB, appui aux éleveurs, expérimentations locales) ont généré de l'adhésion, mais leur accompagnement est resté partiel. Le sentiment d'inachèvement exprimé par plusieurs bénéficiaires reflète un écart entre les attentes générées par le projet et sa capacité à transformer durablement les territoires.

Conclusion 6 : Les bases techniques et scientifiques posées par PRISMA ouvrent des perspectives réelles d'impact : sur les pratiques pastorales, la santé publique vétérinaire, et la gouvernance des ressources. Mais la matérialisation de ce potentiel dépendra d'une consolidation dans le temps (phase II), d'un renforcement du leadership des institutions nationales, et de mécanismes robustes de financement, de suivi et d'essaimage.

5 Recommandations

Recommandation 1	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
Développer une stratégie de territorialisation post-CEDEAO pour maintenir l'ancrage régional	C1	UCP (Enabel-ARAA/AECID - LuxDev) en collaboration avec CEDEAO (ARAA/CRSA), ministères sectoriels, ONG nationales	1 & 2	Court terme	Stratégique

Narratif : Le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO a profondément fragilisé le cadre régional initialement prévu pour l'ancrage des résultats de PRISMA. Dans ce contexte, il est nécessaire d'élaborer une stratégie de territorialisation différenciée permettant de maintenir les acquis dans les pays sortants. Cela implique le renforcement des Task Forces nationales comme nœuds de coordination, la mise en place de collaborations bilatérales avec les pays membres restants, et le développement de réseaux techniques sous-régionaux adossés à des institutions de recherche, des universités ou des laboratoires nationaux. Cette approche permettra de conserver une dynamique régionale malgré les bouleversements politiques et de sécuriser la diffusion des innovations.

Recommandation 2	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
Mettre en place un pilotage consolidé avec une cellule de coordination inter-agences pour renforcer la cohérence, faciliter les arbitrages stratégiques et optimiser les synergies entre agences.	C2	UCP (Enabel-ARAA/AECID - LuxDev) en collaboration avec l'UE	1 & 2	Moyen terme	Stratégique

Narratif : La configuration multi-agences de PRISMA a permis de mobiliser des expertises diversifiées, mais a aussi entraîné un cloisonnement des actions et un manque de pilotage partagé. Pour améliorer la cohérence et l'efficacité du projet, il est recommandé de mettre en place une cellule de coordination inter-agences au sein de l'UCP, avec des référents techniques désignés par chaque agence, un agenda de travail commun et des mécanismes formalisés de concertation. Cette cellule assurerait le suivi transversal des actions, faciliterait l'arbitrage stratégique et permettrait une meilleure anticipation des synergies et des contraintes opérationnelles.

Recommandation 3	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
------------------	-----------------------	--------------------	--------	----------	------

Finaliser les livrables clés d'ici fin 2025 avec un plan de livraison accéléré pour garantir la disponibilité, la transférabilité et l'opérationnalité des produits avant la clôture du projet.	C3	UCP (Enabel-ARAA/AECID - LuxDev) en collaboration avec les centres de recherche et les consultants	1	Court terme	Opérationnelle
---	----	--	---	-------------	----------------

Narratif : À l'approche de la fin du projet, un nombre important de livrables essentiels restent inachevés. Pour éviter une sortie de projet avec des résultats partiels, il est urgent d'établir un plan de livraison accéléré. Ce plan devrait inclure un calendrier de finalisation des produits attendus (protocoles, modules de formation, outils numériques), un suivi mensuel de l'avancement, et des mécanismes de validation allégés en lien avec les partenaires nationaux. Il s'agit de mobiliser rapidement les expertises nécessaires, de sécuriser les contenus stratégiques, et de garantir que les outils produits soient disponibles, transférables et opérationnels avant la clôture du projet.

Recommandation 4	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
Créer un mécanisme national de transfert et d'appropriation institutionnelle pour assurer l'intégration durable des outils et acquis du projet dans les politiques et dispositifs nationaux.	C4	UCP (Enabel-ARAA/AECID - LuxDev) en collaboration avec les Ministères sectoriels, la CEDEAO et l'UE	1 & 2	Moyen terme	Stratégique

Narratif : L'appropriation durable des résultats passe par une meilleure intégration dans les cadres institutionnels nationaux. Il est ainsi recommandé de créer un mécanisme de transfert structuré à travers la signature de conventions entre le projet et les ministères sectoriels pour chaque outil, guide ou dispositif. Ce mécanisme devrait être accompagné d'un appui technique et financier à l'intégration de ces outils dans les politiques publiques, ainsi que de leur insertion dans les dispositifs de formation des cadres techniques (écoles vétérinaires, instituts agro-pastoraux, etc.). Cette démarche vise à inscrire les acquis de PRISMA dans les routines et les responsabilités des institutions nationales, condition essentielle à leur pérennité.

Recommandation 5	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
Sécuriser et relancer les dispositifs territoriaux laissés inachevés pour pérenniser les dynamiques	C5	UCP (Enabel-ARAA/AECID - LuxDev) en collaboration avec VSF, les ONG partenaires, et les	1	Court terme	Opérationnelle

locales et garantir la continuité des innovations au-delà du projet PRISMA.		collectivités locales			
---	--	-----------------------	--	--	--

Narratif : Plusieurs dispositifs territoriaux, tels que les laboratoires d'innovation ou les expérimentations communautaires, n'ont pas bénéficié de l'accompagnement nécessaire jusqu'à leur pleine opérationnalisation. Il est essentiel de réaliser un état des lieux rapide des dispositifs inachevés et de mettre en œuvre des actions correctives ciblées. Cela implique la finalisation des formations prévues, la fourniture de matériel de sensibilisation, et la réactivation des comités de gestion locaux. Un fonds spécifique de relance communautaire pourrait être mobilisé en fin de projet pour sécuriser ces acquis et permettre aux structures locales de poursuivre leur dynamique, au-delà du cadre PRISMA.

Recommandation 6	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
Préparer la phase 2 autour d'un cadre stratégique consolidé pour transformer les acquis techniques en impacts structurels, et inscrire durablement les innovations dans les politiques publiques et les territoires.	C6	UCP (Enabel-ARAA/AECID - LuxDev) en collaboration avec les Agences partenaires, l'UE, la CEDEAO et les bailleurs secondaires	1 & 2 + 4	Moyen terme	Stratégique

Narratif : Pour transformer les acquis techniques de PRISMA en impacts structurels, une seconde phase devra reposer sur un cadre stratégique renforcé. Cette phase 2 devra intégrer deux priorités : la mise à l'échelle des innovations à travers des politiques publiques nationales, et la consolidation de l'axe environnement-climat par des outils robustes de suivi, de financement (fonds carbone, assurance climatique), et d'ancrage local. Il est recommandé d'élaborer une feuille de route claire pour cette transition, avec un cadre logique revisité, des engagements budgétaires partagés entre partenaires, et des mécanismes institutionnels plus intégrés. Cette consolidation est indispensable pour éviter que les acquis du projet ne restent à l'état de démonstration.

6 Leçons apprises

Leçon apprise 1 : L'innovation doit être bien ancrée localement et s'adapter en continu pour durer et pouvoir être reproduite ailleurs.

L'évaluation du projet PRISMA montre que les nouvelles techniques et méthodes (comme la télédétection, le suivi du carbone ou les outils de gestion pastorale) ont beaucoup intéressé les acteurs. Mais ces innovations n'ont pas toujours été bien adoptées, car elles ont parfois été vues comme des « produits » venant de l'extérieur, plutôt que comme des solutions construites ensemble avec les acteurs locaux. De plus, il n'y a pas eu de dispositifs établis pour tester, ajuster et intégrer ces innovations petit à petit dans les pratiques locales et les politiques, ce qui a freiné leur pérennité. Pour réussir dans un projet impliquant plusieurs pays et partenaires, il faut non seulement un soutien technique solide, mais aussi un apprentissage continu, un dialogue permanent avec les utilisateurs et une intégration rapide dans les systèmes nationaux.

Leçon apprise 2 : La diversité des acteurs est une force, mais il faut une gouvernance claire et un partage des responsabilités pour obtenir des résultats concrets.

Le projet PRISMA a su rassembler une diversité d'acteurs – institutions régionales (CEDEAO, ARAA), centres de recherche (CIRAD, Université du Luxembourg, CIRDES), agences de coopération (LuxDev, Enabel, ARAA/AECID) et ONG – créant ainsi un espace riche en expertises complémentaires et en apprentissages croisés. Cette configuration a favorisé une montée en compétence des parties prenantes et un enrichissement des orientations stratégiques. Toutefois, l'évaluation révèle que cette pluralité institutionnelle s'est aussi traduite par un cloisonnement des interventions, un partage flou des responsabilités et des difficultés de coordination liées à des cultures organisationnelles différentes et à des cadres contractuels complexes. Ce manque de pilotage intégré a parfois freiné la réactivité du projet et limité la cohérence entre les composantes. Pour que cette collaboration multisectorielle devienne un véritable levier d'impact, elle doit s'appuyer sur des mécanismes explicites et opérationnels. L'une des principales leçons est donc la nécessité d'instaurer une cellule de coordination inter-agences, hébergée au sein de l'Unité de Coordination du Projet (UCP), composée de référents techniques désignés par chaque agence partenaire. Cette cellule permettrait de structurer un agenda commun, de garantir une concertation régulière, de faciliter les arbitrages stratégiques et de piloter le suivi transversal. Elle jouerait ainsi un rôle central dans l'animation collective du projet, la mise en synergie des expertises et l'anticipation des contraintes opérationnelles.

Leçon apprise 3 : L'absence de budget dédié compromet la mise à échelle des résultats, même en présence de synergies avec d'autres projets

Dans le projet PRISMA (2022–2025), la mise à échelle des innovations (telles que les outils de gestion pastorale, le modèle d'assurance indicielle, ou les dispositifs sur les aflatoxines) reposait principalement sur l'activation de synergies avec des projets en cours des agences (ex. : Enabel, ARAA/AECID, LuxDev) et des initiatives externes (PRADEL, PRAOP, FSRP, Muraille verte, etc.). Cette stratégie s'est avérée pertinente pour éviter les duplications et mobiliser des dynamiques existantes. Toutefois, l'évaluation a révélé que l'absence de planification budgétaire spécifique pour la mise à échelle a fortement limité la capacité du projet à concrétiser ces synergies. Les porteurs de projets partenaires attendaient un appui opérationnel et des financements pour intégrer les résultats PRISMA dans leurs actions, ce qui n'a pas pu être fourni. De fait, plusieurs innovations (outils numériques, résultats scientifiques, pratiques pastorales) sont restées à l'état de prototypes, faute

de relais budgétaires pour les diffuser et les institutionnaliser. Dans les projets multi-acteurs, la mise à échelle des innovations ne peut être efficace sans une enveloppe budgétaire propre, pensée dès la conception, pour accompagner l'opérationnalisation des synergies.

Leçon apprise 4 : La capitalisation basée sur la recherche appliquée permet de produire des contenus solides et crédibles. Mais si les résultats arrivent trop tard ou sont trop techniques, ils risquent de rester dans les tiroirs.

Le choix stratégique de fonder la capitalisation sur les résultats de la recherche appliquée a permis au projet PRISMA de produire des contenus techniquement solides, en s'appuyant sur des initiatives locales et en mobilisant activement les acteurs de terrain dès les premières phases du projet. Cette approche a favorisé la valorisation de pratiques innovantes portées par les communautés, comme les systèmes d'alerte pastorale, les pratiques de nutrition animale ou les protocoles sur les zoonoses. Toutefois, l'évaluation montre que, malgré la qualité technique des productions, plusieurs livrables clés n'ont pas été disponibles aux moments stratégiques pour leur diffusion¹⁰. Le décalage entre le rythme du projet et les temporalités inhérentes à la recherche (tests, validation, ajustements en conditions réelles) a limité la disponibilité des livrables au moment opportun. Par ailleurs, certains produits de la recherche, comme le modèle d'assurance indicielle ou les rapports de modélisation agroécologique, présentent encore une forme très académique ou technique. Cette technicité peut limiter leur appropriation par les utilisateurs finaux, en particulier les décideurs politiques ou les acteurs de terrain, peu familiers avec les outils de modélisation avancée ou les formulations scientifiques complexes. Enfin, si les institutions nationales ont été impliquées (ex. INERA, IER, LABOCEL), leur mobilisation dans les processus de validation finale, d'édition ou de diffusion large reste encore à renforcer. Par exemple, les documents sur l'assurance indicielle ont été partagés de manière restreinte avec les structures nationales, sans accompagnement suffisant pour en faciliter la lecture, l'adaptation ou l'appropriation. Une meilleure articulation entre production scientifique, besoins opérationnels et stratégie de dissémination pourrait ainsi accroître la portée concrète des résultats, notamment en favorisant des formats plus accessibles, comme des notes de politique, guides pratiques, ou vidéos de vulgarisation. Cette capitalisation ambitieuse gagnerait à s'appuyer, pour les phases futures, sur une planification plus réaliste des temps de validation, et sur une diversification des formats et canaux de diffusion, afin de favoriser l'appropriation large des innovations.

¹⁰ Cas de la réservation en ligne des aliments bétail, de la modélisation de la biomasse via drones, ou encore de l'assurance indicielle expérimentée avec l'UPM, dont la finalisation et la transmission ont connu des retards.

7 Annexes

Annexe 1 – Termes de référence

Annexe 2 – Rapport de démarrage finalisé

Annexe 3 – Matrice d'évaluation

Annexe 4 – Liste des documents et sources d'information consultés

Annexe 5 – Liste des personnes consultées

Annexe 6 – Agenda final de la mission (réelle)

Annexe 7 – Présentation synthétique utilisée pour le débriefing